RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE

Secrétariat général (SG)

Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de la Santé (CSSDOS)

RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DE LA CARTE SANITAIRE

2021

CARTE SANITAIRE 2021

Sommaire

CONTEXTE ET JUSTIFICATION 10

I. Méthodologie 12

I.1. Méthodes de détermination des équivalences entre les structures sanitaires publiques et privées 12

II. Accessibilité géographique des Points de Prestation de soins (PPS) 18

II.1. Découpage sanitaire 18

II.2. Accessibilité géographique des services de santé 21

II.3. Distances moyennes 23

III. Couvertures démographiques passives des PPS 32

III.1. Ratios démographiques par catégories socio-professionnelles (SFE, IDE/AIE, Médecin) 32

III.2. Couvertures démographiques passives des services de santé 32

III.3. Stratégies fixes, avancées et mobiles au niveau national 33

IV. Disponibilité des services et/ou unités de soins dans les PPS 35

IV.1. Disponibilité des unités de soins dans les services de santé de base 35

IV.2. Disponibilité des services et/ou activités de soins dans les services de santé de référence 53

IV.3. Analyse sur les logements des sages-femmes dans les régions au niveau des postes de santé 56

IV.4. Analyse sur le logement d'ICP dans les postes de santé 62

V. Ressources humaines des Points de Prestations des services de Santé : Etat des lieux et besoins actuels 69

V.1. Etat des lieux 69

V.2. Ressources humaines et employeurs 90

V.3. Répartition du personnel selon la qualification aux soins 94

V.4. Besoins en ressources humaines 97

VI. Equipements des Points de Prestation de Soins 107

VI.1. Equipements des structures de santé de base par types de soins/services 107

VI.2. Équipements des structures de santé de référence par type de soins/services 111

VI.3. Disponibilité des motos dans les postes de santé par région 118

RECOMMANDATIONS 119

Liste des tableaux

Tableau 1. Familles et Types de soins 10

Tableau 2. Nombre de points de prestation de services publics par région 16

Tableau 3. Nombre de points de prestation de soins publics et équivalents par région et par district 17

Tableau 4. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un centre de santé public par région 20

Tableau 5. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un EPS par région 20

Tableau 6. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un PPS par région 21

Tableau 7. Ratio démographique par catégorie socio professionnelle (IDE/AIE, SFE, Médecin) 30

Tableau 8. Ratio démographique des structures de santé par région 30

Tableau 9. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Dakar 34

Tableau 10. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Diourbel 35

Tableau 11. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Fatick 35

Tableau 12. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kaffrine 36

Tableau 13. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kaolack 37

Tableau 14. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kédougou 37

Tableau 15. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kolda 38

Tableau 16. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Louga 39

Tableau 17. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Matam 39

Tableau 18. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Saint-Louis 40

Tableau 19. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Sédhiou 41

Tableau 20. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Tambacounda 41

Tableau 21. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Thiès 42

Tableau 22. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Ziguinchor 43

Tableau 23. Disponibilité des services et/ ou activités au niveau des EPS1 51

Tableau 24. Disponibilité des services et/ ou activités au niveau des EPS2 52

Tableau 25. Disponibilité des services au niveau des EPS3 53

Tableau 26. Répartition des agents du service des Soins des Consultations primaires Curatives (CPC) par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des PS. 69

Tableau 27. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des CS 1 69

Tableau 28. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des CS 2 70

Tableau 29. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des EPS 1 70

Tableau 30. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des EPS 2 71

Tableau 31. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des EPS 3 71

Tableau 32. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Dakar 72

Tableau 33. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Diourbel 72

Tableau 34. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Fatick 73

Tableau 35. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Kaffrine 73

Tableau 36. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Kaolack 73

Tableau 37. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Kédougou 74

Tableau 38. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Kolda 74

Tableau 39. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Louga 74

Tableau 40. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Matam 75

Tableau 41. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Saint Louis 75

Tableau 42. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Sédhiou 76

Tableau 43. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Tambacounda 76

Tableau 44. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Thiès 77

Tableau 45. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Ziguinchor 77

Tableau 46. Répartition des sages-femmes dans les services de Soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région au niveau des postes de santé 78

Tableau 47. Répartition des agents du service des Soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des centres de santé 79

Tableau 48. Répartition des agents du service des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des EPS 79

Tableau 49. Répartition des agents du service des soins ophtalmologiques par région et par catégorie socioprofessionnelle au niveau national 81

Tableau 50. Répartition des agents du service des soins dentaires par région dans les centres de santé 83

Tableau 51. Répartition des agents du service des soins dentaires par région dans les EPS 83

Tableau 52. Répartition des agents du service de l'imagerie médicale par région au niveau des centres de santé 85

Tableau 53. Répartition des agents du service de l'imagerie médicale par région au niveau EPS 85

Tableau 54. Répartition des agents du service du travail social par région au niveau national 86

Tableau 55. Répartition des agents du service du travail social par région au niveau des centres de santé 86

Tableau 56. Répartition des agents du service du travail social par région au niveau des EPS 87

Tableau 57. Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé 92

Tableau 58. Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé de base 93

Tableau 59. Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé de référence 93

Tableau 60. Besoins par type de soins et par catégories socioprofessionnelles au niveau national 95

Tableau 61. Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de base 97

Tableau 62. Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de référence 99

Tableau 63. Besoins en ressources humaines par région selon la catégorie socioprofessionnelle dans les postes de santé 102

Tableau 64. Besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des centres de santé 102

Tableau 65. Situation des équipements dans les services de l'imagerie médicale dans les centres de santé 105

Tableau 66. Situation des équipements dans les services de maintenance de la logistique roulante dans les centres de santé et postes de santé 105

Tableau 67. Situation des équipements dans les services d'assistance à la transformation digitale dans les centres de santé et postes de santé 105

Tableau 68. Tableau 5 : Situation des équipements dans les services de laboratoire des centres de santé et postes de santé 106

Tableau 69. Situation des équipements pour les soins dentaires dans les centres de santé 106

Tableau 70. Situation des équipements pour les soins des consultations primaires curatives dans les centres de santé et postes de santé 107

Tableau 71. Situation des équipements pour les soins d'urgence dans les centres de santé 107

Tableau 72. Situation des équipements pour les soins maternels, néonatals, infanto-juvéniles dans les centres de santé et postes de santé 108

Tableau 73. Situation des équipements pour l'hygiène et l'assainissement dans les centres de santé 108

Tableau 74. Situation des équipements pour les soins chirurgicaux de spécialité dans les centres de santé niveau 2 108

Tableau 75. Situation des équipements pour les soins médicaux de spécialité dans les centres de santé 109

Tableau 76. Situation des équipements pour le soutien logistique dans les centres de santé 109

Tableau 77. Situation des équipements de l'économat dans les établissements publics de santé 109

Tableau 78. Situation des équipements de l'hygiène et l'assainissement dans les établissements publics de santé 110

Tableau 79. Situation des équipements de l'imagerie médicale dans les établissements publics de santé 110

Tableau 80. Situation des équipements de la logistique roulante dans les établissements publics de santé 111

Tableau 81. Situation des équipements du service laboratoire dans les établissements publics de santé 112

Tableau 82. Situation des équipements des soins chirurgicaux de spécialité dans les établissements publics de santé 112

Tableau 83. Situation des équipements des soins d'explorations fonctionnelles dans les établissements publics de santé 113

Tableau 84. Situation des équipements des soins d'urgence dans les établissements publics de santé 113

Tableau 85. Situation des équipements des soins dentaires dans les établissements publics de santé 113

Tableau 86. Situation des équipements des soins des consultations primaires curatives dans les établissements publics de santé 114

Tableau 87. Situation des équipements des soins en néphrologie dans les établissements publics de santé 115

Tableau 88. Situation des équipements des soins maternels, néonatals, infanto-juvéniles dans les établissements publics de santé 115

Tableau 89. Situation des équipements des soins médicaux de spécialité dans les établissements publics de santé 115

Tableau 90. Disponibilité des motos dans les postes de santé par région 116

Liste des Graphiques

Graphique 1. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un poste de santé public par région 21

Graphique 2. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche par région 23

Graphique 3. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Dakar) 24

Graphique 4. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Diourbel) 24

Graphique 5. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Fatick) 25

Graphique 6. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Fatick) 25

Graphique 7. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Kaolack) 26

Graphique 8. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Kédougou) 26

Graphique 9. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Kolda) 27

Graphique 10. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Louga 27

Graphique 11. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Matam 28

Graphique 12. Distance moyenne (km) d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Saint-Louis 28

Graphique 13. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Sédhiou 29

Graphique 14. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Tambacounda 29

Graphique 15. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Thiès 30

Graphique 16. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Ziguinchor 30

Graphique 17. Situation des stratégies fixes, avancées et mobiles 33

Graphique 18. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé au niveau national 35

Graphique 19. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la Région de Dakar 35

Graphique 20. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la Région de Diourbel 36

Graphique 21. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la Région de Fatick 37

Graphique 22. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la région de Kaffrine 38

Graphique 23. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la Région de Kaolack 38

Graphique 24. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kédougou 39

Graphique 25. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kolda 40

Graphique 26. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Louga 40

Graphique 27. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Matam 41

Graphique 28. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Saint Louis 42

Graphique 29. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Sédhiou 42

Graphique 30. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Tambacounda 43

Graphique 31. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Thiès 44

Graphique 32. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Ziguinchor 45

Graphique 33. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé au niveau national 45

Graphique 34. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Dakar 46

Graphique 35. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Diourbel 46

Graphique 36. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Fatick 47

Graphique 37. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kaffrine 47

Graphique 38. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kaolack 48

Graphique 39. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kédougou 48

Graphique 40. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kolda 49

Graphique 41. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Louga 49

Graphique 42. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Matam 50

Graphique 43. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Saint-Louis 50

Graphique 44. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Sédhiou 51

Graphique 45. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la Région de Tambacounda 51

Graphique 46. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé au de la RM de Thiès 52

Graphique 47. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Ziguinchor 52

Graphique 48. Disponibilité des logements de sages-femmes 56

Graphique 49. Disponibilité des logements de sages-femmes par région 57

Graphique 50. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Dakar 57

Graphique 51. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Diourbel 58

Graphique 52. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Fatick 58

Graphique 53. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Kaffrine 58

Graphique 54. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Kaolack 59

Graphique 55. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Kédougou 59
Graphique 56. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Kolda 59
Graphique 57. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Louga 60
Graphique 58. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Matam 60
Graphique 59. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Saint Louis 60
Graphique 60. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Sédhiou 61
Graphique 61. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Tambacounda 61
Graphique 62. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Thiès 61
Graphique 63. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Ziguinchor 62
Graphique 64. Disponibilité des logements d'ICP 62
Graphique 65. Disponibilité des logements d'ICP par région 62
Graphique 66. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Dakar 63
Graphique 67. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Diourbel 63
Graphique 68. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Fatick 63
Graphique 69. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kaffrine 64
Graphique 70. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kaolack 64
Graphique 71. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kédougou 64
Graphique 72. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kolda 65
Graphique 73. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Louga 65
Graphique 74. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Matam 65
Graphique 75. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Saint Louis 66
Graphique 76. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Sédhiou 66
Graphique 77. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Tambacounda 66
Graphique 78. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Thiès 67
Graphique 79. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Ziguinchor 67
Graphique 80. Répartition (en %) des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région 70
Graphique 81. Graphique 51 : Répartition des agents du service des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région 80
Graphique 82. Répartition des agents du service des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région au niveau des EPS 82
Graphique 83. Répartition des agents du service des soins ophtalmologiques par région 82
Graphique 84. Répartition (en %) des agents du service des soins d'urgence par région 83
Graphique 85. Répartition des agents du service des soins d'urgence par catégorie socioprofessionnelle et par région au niveau national 84
Graphique 86. Répartition des agents du service des soins dentaires par région 84
Graphique 87. Répartition (en %) des agents du service de l'imagerie médicale par région 86
Graphique 88. Répartition des agents du service du travail social au niveau des structures sanitaires par région 88
Graphique 89. Répartition des agents toutes catégories confondues selon le type d'employeur dans l'ensemble des PPS 90
Graphique 90. Répartition des agents toutes catégories confondues selon le type d'employeur au niveau des services de santé de base (PS, CS1, CS2) 90
Graphique 91. Répartition des agents toutes catégories confondues selon le type d'employeur dans les services de santé de référence (EPS) 91
Graphique 92. Répartition des IDE/TSS selon le type d'employeur dans l'ensemble des PPS 91
Graphique 93. Répartition des IDE/TSS selon le type d'employeur dans les services de santé de base 91
Graphique 94. Répartition des IDE/TSS selon le type d'employeur dans les services de santé de référence 92
Graphique 95. Répartition des médecins selon le type d'employeur dans l'tensemble des PPS 92
Graphique 96. Répartition des médecins selon le type d'employeur dans les services de santé de base 92
Graphique 97. Répartition des médecins selon le type d'employeur dans les services de santé de référence 93
Graphique 98. Répartition des sages-femmes d'état selon le type d'employeur dans l'ensemble des PPS 93
Graphique 99. Répartition des sages-femmes d'état selon le type d'employeur dans les services de santé de base 93
Graphique 100. Répartition des sages-femmes d'état selon le type d'employeur dans les services de santé de référence 94
Graphique 101. Répartition du personnel qualifié aux soins selon le type d'employeur dans les services de santé de base 96
Graphique 102. Répartition du personnel qualifié aux soins selon le type d'employeur au niveau des services de santé de référence 96
Graphique 103. Répartition du personnel par type d'employeur selon la qualification aux soins dans les services de santé de base 96
Graphique 104. Répartition du personnel par employeur selon la qualification aux soins au niveau des services de santé de référence 97

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'importance de la santé figure en bonne place dans l'agenda international des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il reste en phase avec la politique nationale de santé, qui trouve son fondement dans la Constitution en son article 8. Elle garantit le droit à la santé et dispose en son article 17 que : « l'Etat et les Collectivités publiques ont le devoir de veiller à la santé physique et morale de la famille et, en particulier, des personnes handicapées et des personnes âgées. L'Etat garantit aux familles en général et à celles vivant en milieu rural en particulier l'accès aux services de santé et au bien-être… ».

L'amélioration de la santé de la population constitue un défi majeur des politiques et programmes de l'Etat du Sénégal. Ainsi, le Plan Sénégal émergent (PSE) dans sa composante santé et le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS), à travers leurs objectifs, illustrent l'intérêt accordé à ce secteur. C'est pour permettre à toute la population d'accéder à ce droit fondamental garanti par la Constitution que plusieurs projets et programmes ont été élaborés et sont en cours d'exécution avec des objectifs et des cibles bien spécifiés. Ils sont mis en œuvre à travers la mobilisation accrue de ressources humaines, matérielles et infrastructurelles avec l'appui des partenaires et des collectivités territoriales.

La carte sanitaire constitue l'un des principaux outils de mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS). Ce dernier a défini trois orientations stratégiques dont la deuxième porte sur l'offre de services de santé et d'action sociale. La ligne d'action 19 du nouveau PNDSS indique que l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé et d'action sociale passent par le respect et la mise en œuvre de la carte sanitaire. En son résultat intermédiaire 5, le PNDSS veut que le Plan d'Investissement du Secteur (PIS) soit mis en œuvre conformément aux normes établies par la carte sanitaire.

En ce sens, le rapport de la carte sanitaire est un outil fondamental de suivi de la politique d'accès à des soins de santé de qualité. Ainsi, il sert de tableau de bord à tous les acteurs intervenant dans ledit secteur en terme de besoins en structures sanitaires, en équipements, en ressources humaines, en réhabilitations etc…

L'année 2021 est marqué par la deuxième et la troisième vague de la pandémie Covid-19 avec le variant delta plus redoutable. A cet effet, le Sénégal a mis en place un plan d'investissement pour un système de santé résilient et pérenne dont les besoins en constructions, en équipements et en ressources humaines ont été fournis à partir des gaps identifiés par la carte sanitaire.

L'actualisation de la carte sanitaire 2009-2013 est prévue par la loi hospitalière n° 98-08 du 02 mars 1998 portant réforme hospitalière modifiée par la loi n° 2015-12 du 03 juillet 2015. Avec la présente carte sanitaire 2019-2023, le Gouvernement ambitionne de renforcer l'équité territoriale en matière de santé, de densifier l'offre de soins pour soutenir l'atteinte de la couverture sanitaire universelle (CSU) et de relever les plateaux techniques y compris l'utilisation de la Télésanté. Afin d'assurer une utilisation pertinente et équitable de ces investissements par les populations, une évaluation annuelle est faite à travers la mise à jour du rapport de suivi de la carte sanitaire.

Ainsi, la mise à jour continue des données de la carte sanitaire permet : (1) d'apprécier le niveau de réalisation des besoins en création de nouvelles structures de santé, en acquisition d'équipements et en recrutement de ressources humaines et (2) de faciliter l'élaboration des documents de programmation et d'évaluation du secteur de la Santé.

Ce présent rapport concerne les données de l'année 2021 et s'articule autour de six (06) chapitres :

(i) Méthodologie de détermination des besoins globaux et prioritaires ;

(ii) Accessibilité géographique des Points de Prestation de Services (PPS) ;

(iii) Couvertures démographiques passives des PPS ;

(iv) Disponibilité des services et/ou unités dans les PPS ;

(v) Ressources humaines des PPS : Etat des lieux et besoins actuels ;

(vi) Equipements des PPS.

MÉTHODOLOGIE

I. Méthodologie

I.1. Méthodes de détermination des équivalences entre les structures sanitaires publiques et privées

Toutes les structures privées de santé ont été recensées dans la collecte et leurs données ont été validées. Toutefois, des équivalences n'ont pas pu être établies du fait que les paquets d'activités offerts au niveau des structures privées sont parfois différents des normes de la carte sanitaire.

Un travail supplémentaire, en collaboration avec la Direction en charge des établissements privés de santé, est nécessaire pour définir les réelles équivalences. Par conséquent, seules les structures publiques de santé ont fait l'objet d'analyse approfondie dans ce présent rapport.

I.1.1. Méthodes de collecte et de traitement des données

Les méthodes adoptées pour la réalisation du rapport de suivi de la carte sanitaire 2021 sont déterminées par les étapes suivantes :

I.1.1.1. Collecte des données

La collecte des données a été faite sur site à l'aide de maquettes de saisie (Excel) adressées à l'ensemble des régions médicales. Les unités d'observation constituées de l'ensemble des structures de santé sont les postes de santé, centres de santé et établissements publics de santé.

Ces outils de collecte ont permis de recueillir les informations sur les équipements, les ressources humaines et les unités et/ou services existants au niveau de chaque PPS. L'Outil de Collecte des Données désagrégées de District (OCDD) a aussi permis de recueillir des informations complémentaires (logements, listes structures, stratégies…)

I.1.1.2. Traitement des données

Un contrôle de cohérence et de complétude des données a été effectué à travers un atelier regroupant tous les points focaux de la région médicale concernée et des établissements publics de santé.

I.1.1.3. Analyse des données

Après stabilisation des différentes bases de données (équipements, ressources humaines, unités et/ou services et OCDD), les analyses ont été effectuées à l'aide des logiciels Excel et Arcgis.

Dans ce présent rapport, les données sont analysées à l'échelle nationale, régionale et district. Pour ce faire, les catégories socio professionnelles et les types d'équipements sont regroupés en fonction des familles de soins et des principaux types de soins offerts (voir tableau ci-dessous). Aussi, les infrastructures existantes ou créés ont fait l'objet de recensement.

Tableau 91. Familles et Types de soins

Familles	Types de soins /services	Catégories professionnelles
Soins curatifs	Soins des Consultations Primaires Curatives (CPC)	Médecin généraliste
		Infirmier d'Etat
		Assistant Infirmier d'Etat
		Agent sanitaire
	Soins dentaires	Chirurgien-dentiste
		Technicien supérieur en Odontologie

Familles	Types de soins /services	Catégories professionnelles
Soins curatifs	Soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles	Médecin gynécologue obstétricien
		Médecin pédiatre
		Médecin compétent SONU
		Sage-femme d'Etat
		Nutritionniste
		Diététicien
	Soins d'urgence	Médecin urgentiste
		Médecin d'anesthésie réanimateur
		Technicien supérieur en anesthésie réanimation
		Assistante à la régulation médicale
	Soins médicaux de spécialité	Médecin Neurologue
		Médecin Infectiologue
		Médecin Endocrinologue
		Médecin hématologue
		Médecin du travail
		Médecin Pneumologue
		Médecin Dermatologue
		Médecin Rhumatologue
		Médecin Gastro-entérologue
		Médecin Gériatre
		Médecin Anatomo-pathologiste
		Médecin physicien - nucléaire
		Médecin cytogénéticien
		Médecin diabétologue
		Médecin du sport
		Médecin endocrinologue
		Médecin entomoparasitologue
		Médecin épidémiologiste
		Médecin immunologue
		Médecin neurophysiologiste
		Médecin légiste
		Médecin physicien
		Médecin toxicologue
		Médecin Sexologue
	Soins en néphrologie	Médecin néphrologue
		Technicien supérieur en néphrologie
	Soins en cardiologie	Médecin cardiologue
	Soins psychiques et psychiatriques	Psychiatre
		Psychologue
		Pédopsychiatre
		Educateur spécialisé (psychiatrie)

Familles	Types de soins /services	Catégories professionnelles
Soins curatifs	Soins chirurgicaux de spécialité	Chirurgien généraliste
		Chirurgien maxillo-facial
		Chirurgien thoracique et cardio- vasculaire
		Chirurgien plasticien
		Chirurgien urologue
		Chirurgien orthopédique
		Neurochirurgien
		Chirurgien Pédiatre
		Chirurgien ORL
		Chirurgien viscéral et digestif
	Soins ophtalmologiques	Chirurgien ophtalmologue
		Technicien supérieur en ophtalmologie
	Soins pour la prise en charge des cancers	Médecin radiothérapeute
		Médecin chimiothérapeute
		Chirurgien oncologue
		Technicien de radiothérapie
		Médecin cancérologue
	Soins de réhabilitation	Médecin en kinésithérapie
		Technicien supérieur en kinésithérapie
		Ergothérapeute
Aides au diagnostic	Imagerie médicale	Médecin radiologue
		Technicien supérieur en imagerie médicale
	Service de laboratoire	Biologiste
		Technicien en biologie
		Technicien supérieur en biologie
		Médecin bactériologiste
		Médecin biologiste
	Service d'explorations fonctionnelles	Technicien en exploration fonctionnelle
		Aide à l'exploration fonctionnelle
Médicaments	Services de pharmacie	Pharmacien
		Préparateur en pharmacie
Assistance aux soins	Assistance aux soins médicaux de spécialité, aux soins dentaires et aux soins des Consultations Primaires Curatives (CPC)	Aide infirmier
		Aide kiné
		Assistant dentaire
		Aide-soignant
		Matrone
	Assistance aux soins chirurgicaux de spécialité	Instrumentiste
		Aide orthopédiste
	Assistance à l'imagerie médicale	Manipulateur de radio
		Aide en endoscopie
		Aide manipulateur
	Assistance aux services de laboratoire	Aide laboratoire
		Aide stérilisateur
		Aide biochimiste
		Aide biologiste

Familles	Types de soins /services	Catégories professionnelles
Soins préventifs	Hygiène assainissement et environnement	Auxiliaire d'hygiène
		Agent d'hygiène
		Agent d'assainissement
		Auxiliaire d'assainissement
		Ingénieur technique de génie sanitaire
		Officier d'hygiène
		Sous-off d'hygiène
		Technicien du génie sanitaire
		Technicien supérieur du génie sanitaire
		Technicien de surface
		Environnementaliste
	Qualité et prévention	Préventionniste
		Qualiticien
Soins promotionnels	Travail social	Assistant social
		Aide social
		Travailleur social spécialisé
		Conseiller en travail social
		Travailleur spécialisé en santé communautaire
	Promotion de la santé	Agent communautaire de santé
		Bajenu Gox
		Conseiller en santé communautaire
		Conseillère PF
		Agent communautaire de soins
		Médiateur communautaire
		Journaliste
		Agent communautaire de prévention et de promotion
Maintenance	Maintenance des équipements médicaux	Ingénieur biomédical
		Technicien en maintenance
		Technicien supérieur en maintenance
	Maintenance des Infrastructures	Ingénieur en génie civil
		Technicien en génie civil
	Maintenance de la logistique roulante	Mécanicien
	Assistance à la maintenance	Aide maintenancier
		Menuisier
		Aide maintenancier
		Aide technicien
		Ouvrier métallique
		Plombier

Familles	Types de soins /services	Catégories professionnelles
Service d'Assistance à la transformation digitale	Service d'Assistance à la transformation digitale	Statisticien (ingénieur ou technicien supérieur)
		Médecin diplômé en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS
		Technicien supérieur en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS
		Ingénieur en informatique
		Technicien supérieur en informatique
		Technicien supérieur et/ou Ingénieur en Télémédecine
		Géomaticien
Administration et Gestion	Administration	Archiviste/documentaliste
		Agent administratif
		Agent d'administration
		Agent de service
		Aide archiviste
		Assistant administratif
		Assistant RH
		Commis d'administration
		Contrôleur du travail
	Gestion	Assistant auditeur
		Assistant comptable
		Aide comptable
		Agent de recouvrement
		Agent de facturation
		Agent comptable particulier (ACP)
		Billeteur
		Cadre de gestion
		Caissier
		Comptable
		Comptable des Matières
		Contrôleur de gestion
Personnel de soutien	Soutien logistique	Ambulancier
	Soutien technique	ASP
		Agent de sécurité
	Economat	Cuisinier
		Aide magasinier
		Aide couturier
		Aide buandier
		Aide cuisinier
		Brancardier
		Agent d'appui
		Buandier
		Cordonnier
		Agent de cuisine
		Agent de morgue
	Accueil Orientation	Agent d'accueil

Le tableau ci-dessus montre que la carte sanitaire détermine 10 familles de soins dont chacune est subdivisée en plusieurs types de soins.

Accessibilité géographique des PPS

II. Accessibilité géographique des Points de Prestation de soins (PPS)

II.1. Découpage sanitaire

Le Sénégal compte plusieurs types de structures sanitaires parmi lesquelles : des cases de santé, des postes de santé (PS), des centres de santé (CS) et des établissements publics de santé (EPS).

II.1.1. Répartition des points de prestation de soins par type et par région

Tableau 92. Nombre de points de prestation de services publics par région

Région 2021	Case de santé	Poste de santé	CS1	CS2	EPS1	EPS2	EPS3
Dakar	39	126	16	9	3	1	10
Diourbel	113	108	9	0	1	1	2
Fatick	182	120	6	3	0	1	0
Kaffrine	117	98	3	1	0	1	0
Kaolack	254	116	3	1	0	1	0
Kédougou	83	42	2	2	0	1	0
Kolda	244	76	2	2	0	1	0
Louga	350	118	9	1	1	1	0
Matam	72	102	5	1	1	2	0
Saint Louis	186	123	8	1	1	2	0
Sédhiou	102	60	4	0	0	1	0
Tambacounda	128	148	4	3	0	1	0
Thiès	297	180	9	1	2	3	0
Ziguinchor	116	114	4	1	0	2	0
Total	**2283**	**1531**	**84**	**26**	**9**	**19**	**12**

Le Sénégal compte :

- 2283 cases de santé ;
- 1531 postes de santé ;
- 84 centres de santé de type 1 ;
- 26 centres de santé de type 2 ;
- 9 EPS1 ;
- 19 EPS 2 ;
- 12 EPS 3.

Les cases de santé se retrouvent majoritairement dans les régions de Thiès (297), Kaolack (254) et Kolda (244). Il existe moins de 40 cases de santé au niveau de la capitale du pays.

Les régions de Thiès et Tambacounda comptent plus de postes de santé avec respectivement 180 et 148. Tandis que les régions de Kédougou et Sédhiou disposent respectivement de 40 et 60 postes de santé.

La région de Dakar concentre la majorité des centres de santé de type1 (16) suivie des régions de Diourbel, Louga et Thiès avec 9 centres de santé de type1 chacune.

Les centres de santé de type2 sont plus nombreux dans la région de Dakar (9) suivie de la région de Tambacounda (3).

Sur les 9 EPS1, les 3 se trouvent à Dakar soit 1/3. A noter que la région de Thiès dispose de 2 EPS1 et on en retrouve 1 dans chacune des régions de Saint Louis, Louga, Matam et Diourbel. Par contre les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Tambacounda n'en disposent pas.

NB : les 2 EPS1 de Kaffrine et de Sédhiou ont fonctionné respectivement jusqu'au 29 Avril 2021 et

septembre 2021 avant le fonctionnement des EPS2 des dites régions.

Sur les 19 EPS2, la région de Thiès en compte 3 suivie des régions de Ziguinchor, Saint Louis et Matam avec 2 chacune.

Pour les 11 EPS3, seules 2 régions en disposent avec respectivement 8 à Dakar et 2 à Diourbel.

II.1.2. Répartition des PPS par région et par district

Tableau 93. Nombre de points de prestation de soins publics et équivalents par région et par district

Région	District Sanitaire	Case de santé	PS	CS1	CS2
Dakar	Dakar Centre	0	8	3	3
	Dakar nord	0	12	3	1
	Dakar sud	0	4	3	0
	Diamniadio	16	14	1	0
	Guédiawaye	0	12	1	0
	Keur Massar	4	9	0	1
	Mbao	0	14	1	0
	Dakar Ouest	0	6	1	3
	Pikine	0	14	1	0
	Rufisque	0	12	1	0
	Sangalkam	13	14	1	0
	Yeumbeul	6	7	0	1
Diourbel	Bambey	50	32	1	0
	Diourbel	23	23	1	0
	Mbacké	28	24	1	0
	Touba	12	29	6	0
Fatick	Diakhao	18	13	1	0
	Diofior	22	15	1	0
	Fatick	25	23	1	0
	Foundiougne	13	9	1	1
	Gossas	31	13	0	1
	Niakhar	9	10	1	0
	Passy	25	15	1	0
	Sokone	39	22	0	1
Kaffrine	Birkelane	26	18	1	0
	Kaffrine	32	29	1	0
	Koungheul	47	28	0	1
	Malem Hodar	12	23	1	0
Kaolack	Guinguinéo	61	24	1	0
	Kaolack	46	28	1	0
	Ndoffane	47	20	1	0
	Nioro du rip	100	44	0	1
Kédougou	Kédougou	43	13	1	1
	Salémata	14	7	1	0
	Saraya	26	22	0	1

Région	District Sanitaire	Case de santé	PS	CS1	CS2
Kolda	Kolda	70	29	1	0
	Medina Yoro Foulah	76	17	1	0
	Vélingara	98	30	0	2
Louga	Dahra	49	19	0	1
	Darou Mousty	33	16	2	0
	Kébémer	93	16	2	0
	Keur Momar Sarr	25	13	1	0
	Koki	32	11	1	0
	Linguère	41	13	1	0
	Louga	41	17	1	0
	Sakal	36	13	1	0
Matam	Kanel	16	42	2	1
	Matam	30	28	1	0
	Ranérou	20	17	1	0
	Thilogne	6	15	1	0
Saint Louis	Dagana	17	12	1	0
	Pete	35	33	1	1
	Podor	61	37	2	0
	Richard Toll	30	23	2	0
	Saint - louis	43	18	2	0
Sédhiou	Bounkiling	26	25	1	0
	Goudomp	39	14	2	0
	Sédhiou	37	21	1	0
Tambacounda	Bakel	9	23	0	1
	Dianké Makha	8	20	1	0
	Goudiry	15	21	0	1
	Kidira	15	23	1	0
	Koumpentoum	31	22	0	1
	Makacolibantang	13	12	1	0
	Tambacounda	37	27	1	0
Thiès	Joal Fadiouth	17	8	1	0
	Khombole	28	18	1	0
	Mbour	29	33	1	0
	Meckhé	69	26	1	0
	Popenguine	15	10	1	0
	Pout	13	10	1	0
	Thiadiaye	39	13	0	1
	Thiès	42	35	2	0
	Tivaouane	45	27	1	0
Ziguinchor	Bignona	56	36	0	1
	Diouloulou	31	21	1	0
	Oussouye	17	14	1	0
	Thionck-Essyl	6	14	1	0
	Ziguinchor	6	29	1	0
Total général		**2283**	**1531**	**84**	**26**

Les cases de santé se retrouvent majoritairement dans les districts de Nioro du Rip (100), Vélingara (98) et Kébémer (93). Peu de cases de santé sont dénombrées dans les districts sanitaires de Thionck-Essyl et Ziguinchor avec (6) chacun. Il existe moins de 40 cases de santé au niveau de la capitale du pays.

Dans la région de Dakar, les districts sanitaires de Dakar Centre, Dakar Nord, Dakar Sud, Guédiawaye, Mbao, Dakar Ouest, Pikine et Rufisque ne disposent pas de cases de santé.

Les districts sanitaires de Nioro du Rip et de Kanel comptent plus de postes de santé avec respectivement 44 et 42. Les districts sanitaires de Dakar Centre et de Salémata sont moins lotis en postes de santé avec respectivement 6 et 7 postes de santé.

Le district sanitaire de Touba concentre la majorité des centres de santé de type1 (6) suivi de Dakar Centre, Dakar Nord et Dakar Sud avec 3 districts chacun.

La majorité des centres de santé de type2 se retrouve dans la région de Dakar (Dakar Centre, Dakar Ouest) avec 3 chacun suivi du district de Vélingara avec 2.

II.2. Accessibilité géographique des services de santé

L'accessibilité géographique est appréciée à l'aide du Rayon Moyen d'Action Théorique (RMAT), la distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé et la distance moyenne pour accéder à un PPS. Le RMAT, utilisé par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal depuis 2009, permet de donner une idée sur la dimension géographique couverte par un point de prestation de soins. Il permet donc d'analyser la distribution des structures à travers un espace géographique donné.

Ainsi pour calculer le RMAT, il faut disposer des superficies des aires sanitaires et du nombre total de structures sanitaires de l'échelle territoriale d'analyse en question.

La formule de calcul du RMAT est la suivante : $RMAT = \sqrt{\frac{A}{\pi N}}$

- A: superficie
- N: nombre de structures sanitaires
- π = 3,14

Les valeurs obtenues par région sont comparées à des valeurs de référence (moyennes nationales) qui sont de 6,4 km pour les postes de santé publics

II.2.1. Rayon moyen d'action théorique (RMAT) des postes de santé et équivalents

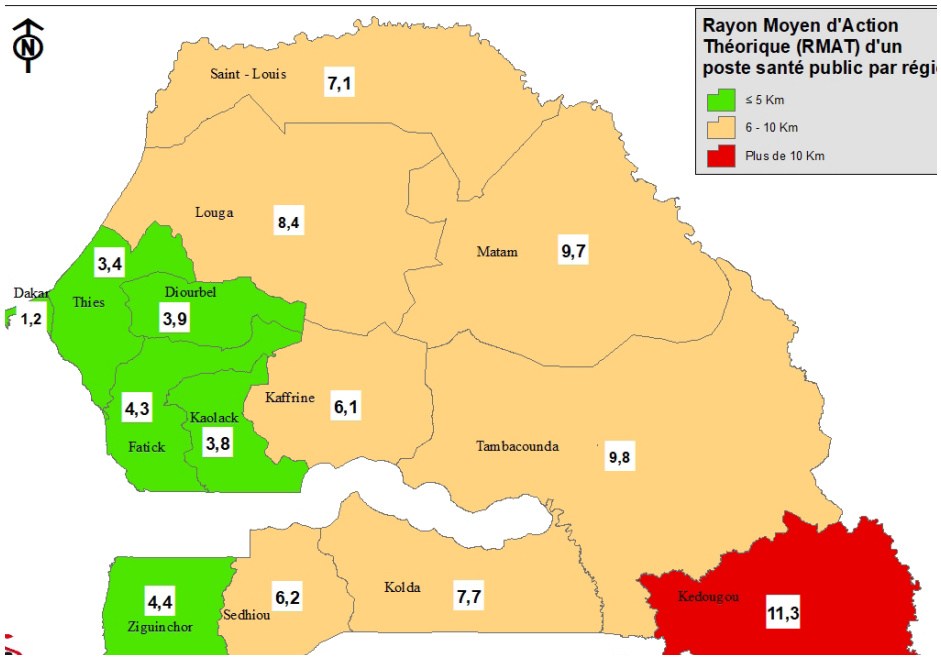

Graphique 1. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un poste de santé public par région

Au niveau national, le RMAT moyen est de 6,4 km et témoigne de l'accessibilité des populations aux services de santé. Ce RMAT varie entre 1,2 km pour la région de Dakar et 11,3 km pour la région de Kédougou.

NB : cet indicateur seul ne peut expliquer les difficultés liées à l'accessibilité.

II.2.2. Rayon moyen d'action théorique (RMAT) des Centres de Santé et équivalents

Tableau 94. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un centre de santé public par région

Région	RMAT CS
Dakar	2,6
Diourbel	13,1
Fatick	15,6
Kaffrine	29,9
Kaolack	20,7
Kédougou	36,6
Kolda	33,1
Louga	28,1
Matam	39,5
Saint Louis	26,1
Sédhiou	24,2
Tambacounda	43,9
Thiès	14,6
Ziguinchor	21,6
Total	**23,9**

Au niveau national, le RMAT moyen pour les centres de santé est de 23,9 Km. Ce RMAT varie entre 2,6 km pour la région de Dakar et 43,9 km pour les centres de santé de la région de Tambacounda.

II.2.3. Rayon moyen d'action théorique (RMAT) des EPS

Tableau 95. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un EPS par région

Région	RMAT EPS
Dakar	3,5
Diourbel	19,6
Fatick	46,7
Kaffrine	59,9
Kaolack	41,3
Kédougou	73,1
Kolda	66,2
Louga	62,9
Matam	55,9
Saint Louis	45,2
Sédhiou	48,4
Tambacounda	116,2
Thiès	20,6
Ziguinchor	34,2
Total	**39,6**

Au niveau national, le RMAT moyen pour les EPS est de 39,6 km. Ce RMAT varie entre 3,5 km pour la région de Dakar et 116,2 km pour celle de Tambacounda.

II.2.4. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un PPS par région

Tableau 96. Rayon Moyen d'Action Théorique (en km) d'un PPS par région

Région	RMAT des PPS
Dakar	1,0
Diourbel	3,6
Fatick	4,1
Kaffrine	5,9
Kaolack	3,8
Kédougou	10,7
Kolda	7,4
Louga	7,8
Matam	9,2
Saint Louis	6,7
Sédhiou	6,0
Tambacounda	9,3
Thiès	3,3
Ziguinchor	4,4
NATIONAL	**6,1**

Au niveau national, le RMAT moyen pour les PPS est de 6,1 km. Ce RMAT varie entre 1,0 km pour la région de Dakar et 10,7 km pour celle de Kédougou.

II.3. Distances moyennes

II.3.1. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche au niveau national

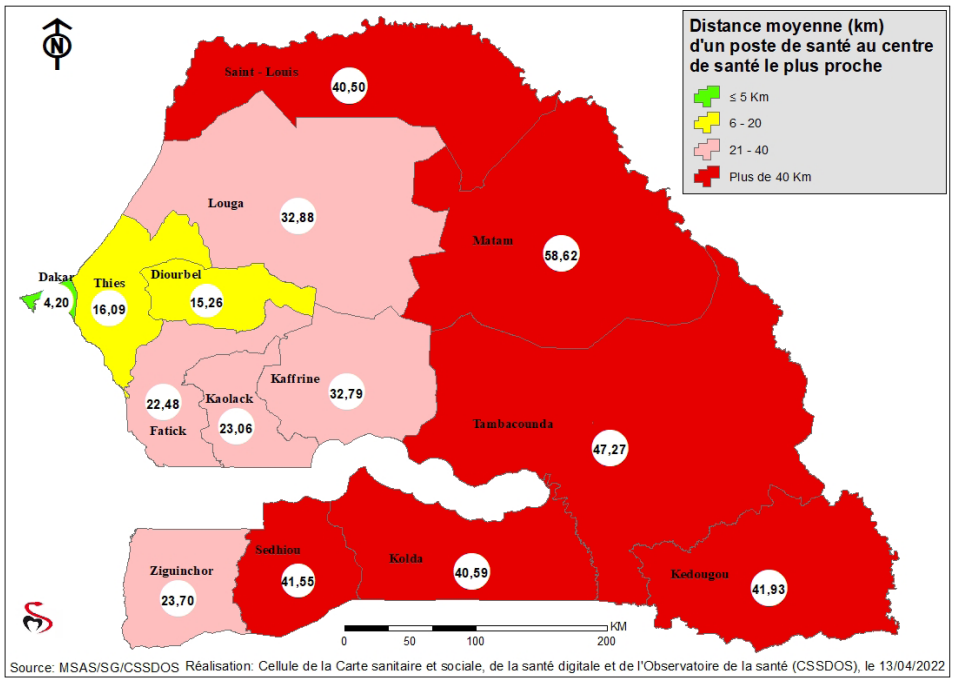

Graphique 2. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche par région

La distance moyenne parcourue au niveau national par la population pour aller d'un poste santé vers un centre de santé le plus proche par région est de 31,5 km. Elle varie entre 4,5 km pour la région de Dakar et 58,2 km pour la région de Matam. Cette distance parcourue est aussi importante dans les régions de Tambacounda (47,3 km), Kédougou (41,9 km), Kolda (40,6 km) et Sédhiou (40,5 km).

II.3.2. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche par district

RM Dakar

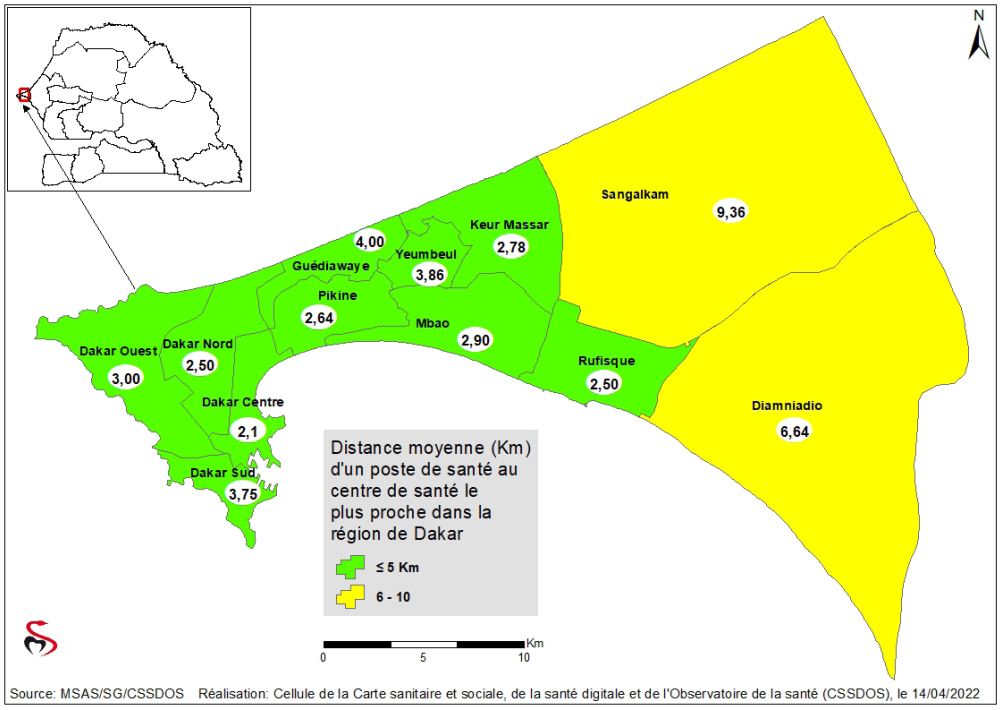

Graphique 3. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Dakar)

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Dakar par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 4,2 km. Elle varie entre 2,5 km pour les districts sanitaires de Dakar Nord et 9,4 km pour celui de Sangalkam.

RM Diourbel

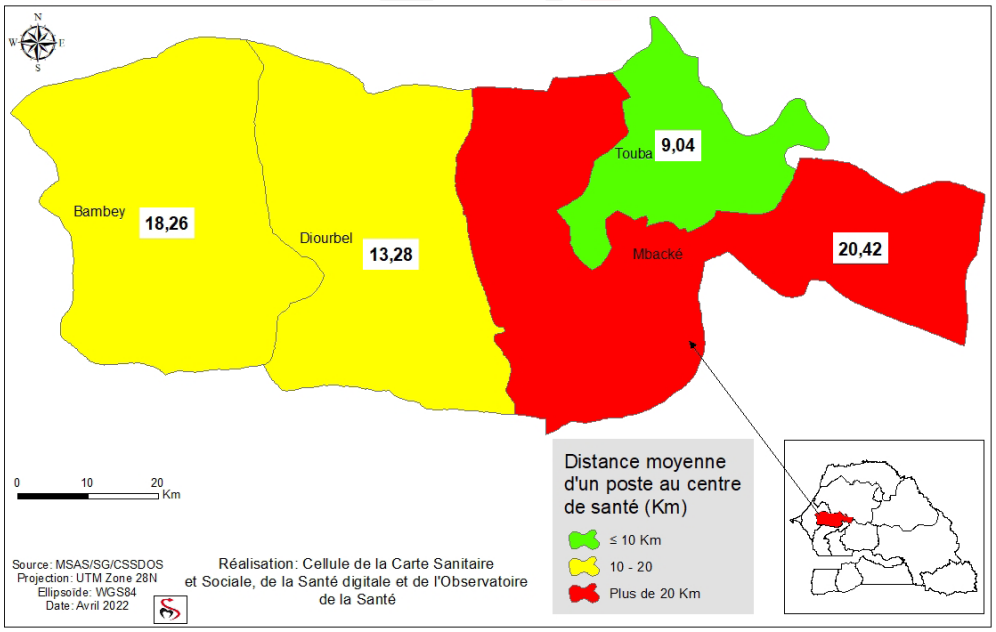

Graphique 4. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Diourbel)

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Diourbel par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 15,3 km. Elle varie entre 9,0 km pour le district sanitaire de Touba et 20,4 km pour celui de Mbacké.

RM Fatick

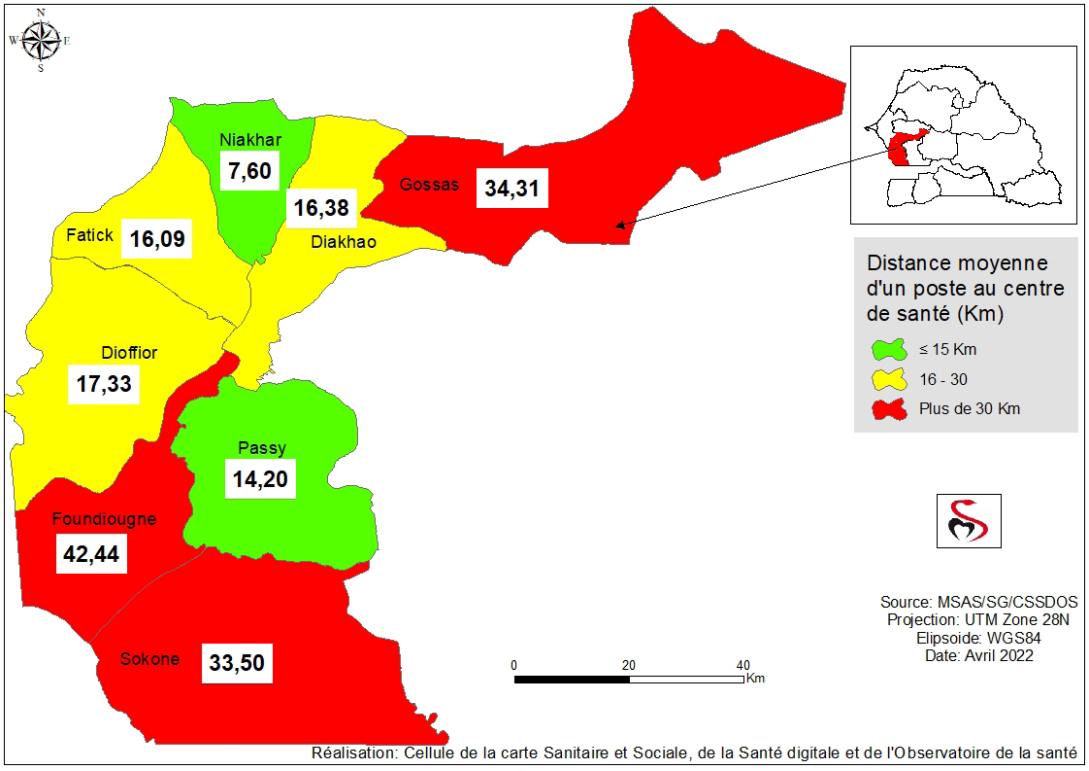

Graphique 5. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Fatick)

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Fatick par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 22,5 km. Elle varie entre 14,2 km pour le district sanitaire de Passy et 42,4 km pour celui de Foundiougne.

RM Kaffrine

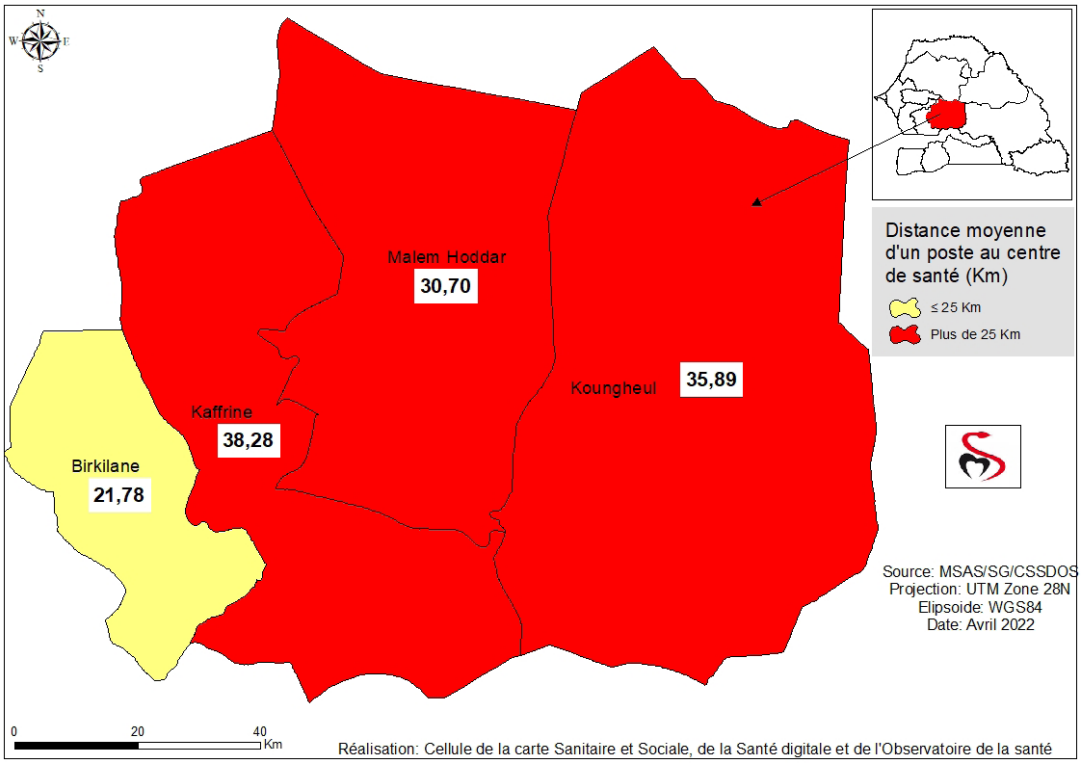

Graphique 6. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Fatick)

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Kaffrine par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 4,2 km. Elle varie entre 21,8 km pour le district sanitaire de Birkilane et 38,3 km pour celui de Kaffrine.

RM Kaolack

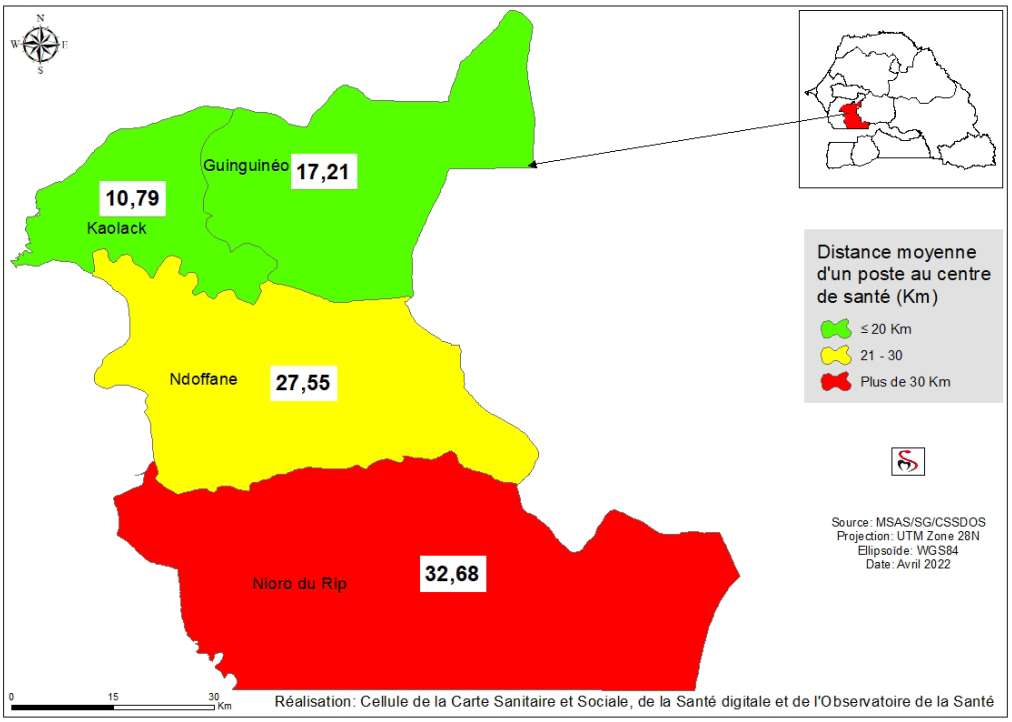

Graphique 7. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Kaolack)

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Kaolack par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 23,1 km. Elle varie entre 10,8 km pour le district sanitaire de Kaolack et 32,7 km pour celui de Nioro du Rip.

RM Kédougou

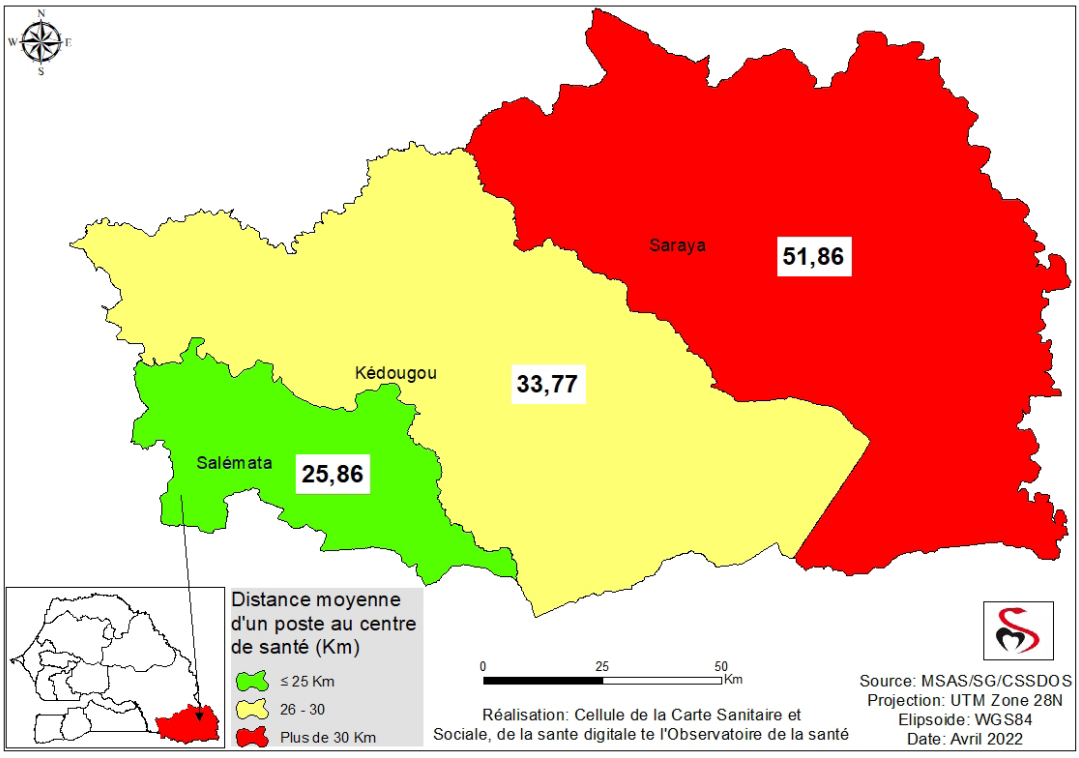

Graphique 8. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Kédougou)

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Kédougou par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 41,9 km. Elle varie entre 25,9 km pour le district sanitaire de Salémata et 51,9 km pour celui de Saraya.

RM Kolda

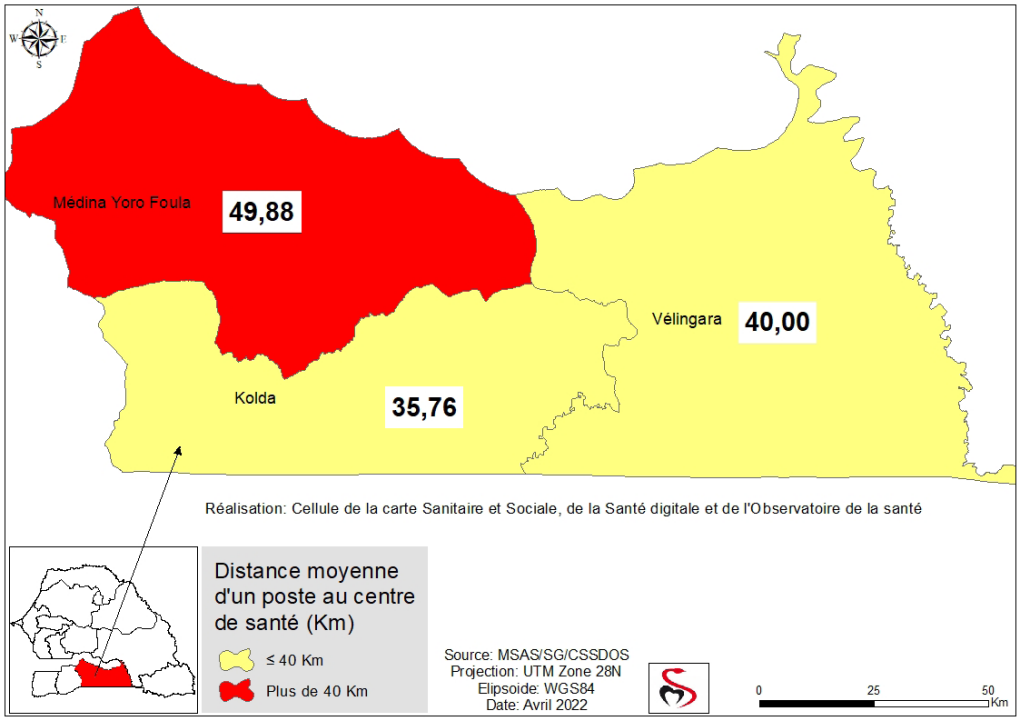

Graphique 9. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district (RM Kolda)

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Kolda par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 40,6 km. Elle varie entre 35,8 km pour le district sanitaire de Kolda et 49,9 km pour celui de Médina Yoro Foulah.

RM Louga

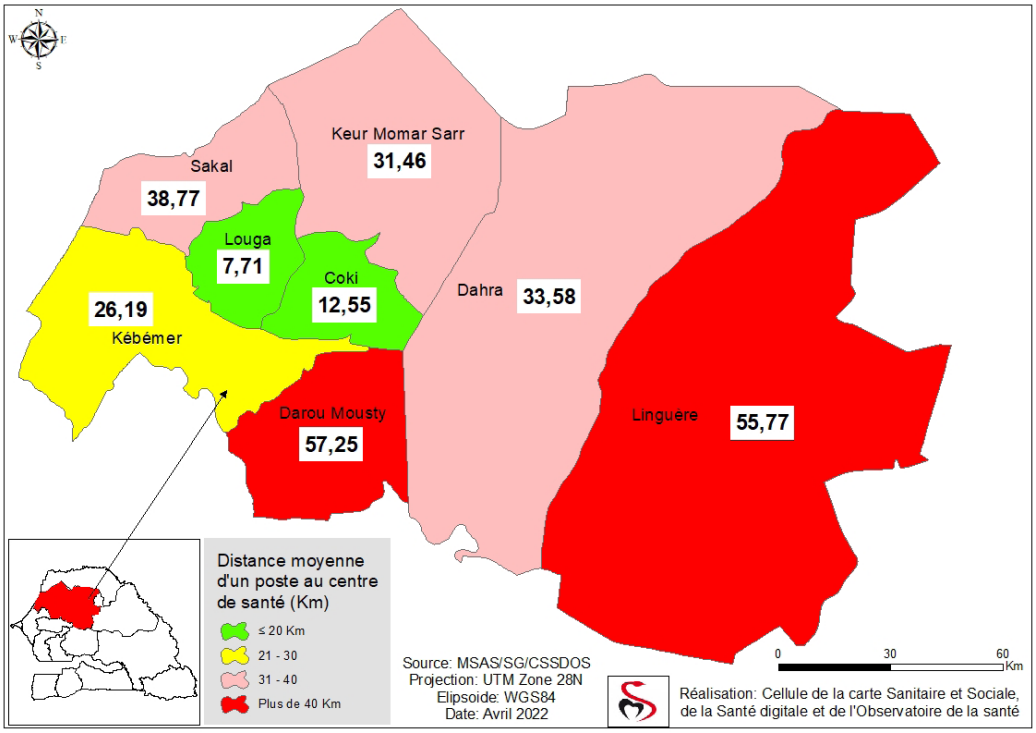

Graphique 10. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Louga

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Louga par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 32,9 km. Elle varie entre 7,8 km pour le district sanitaire de Louga et 55,8 km pour le district de Linguère.

RM Matam

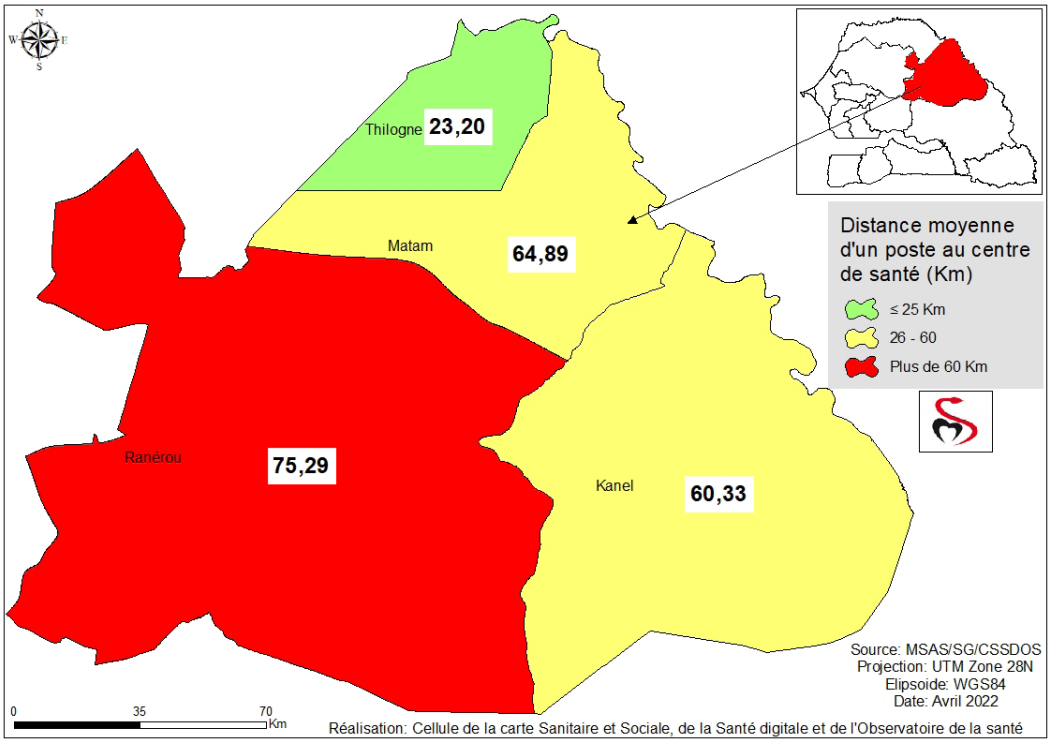

Graphique 11. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Matam

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Matam par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 58,6 km. Elle varie entre 23,2 km pour le district sanitaire de Thilogne et 75,3 km pour le district de Ranérou.

RM Saint Louis

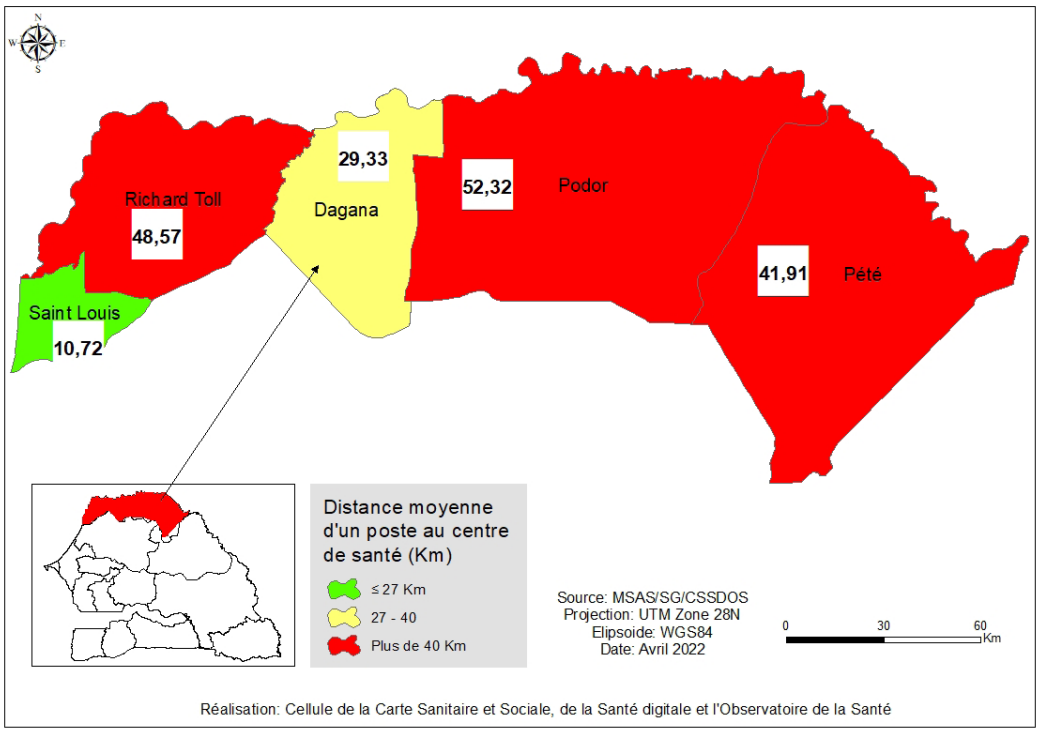

Graphique 12. Distance moyenne (km) d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Saint-Louis

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Saint Louis par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 40,5 km. Elle varie entre 10,7 km pour le district sanitaire de Saint Louis et 48,6 km pour celui de Podor.

RM Sédhiou

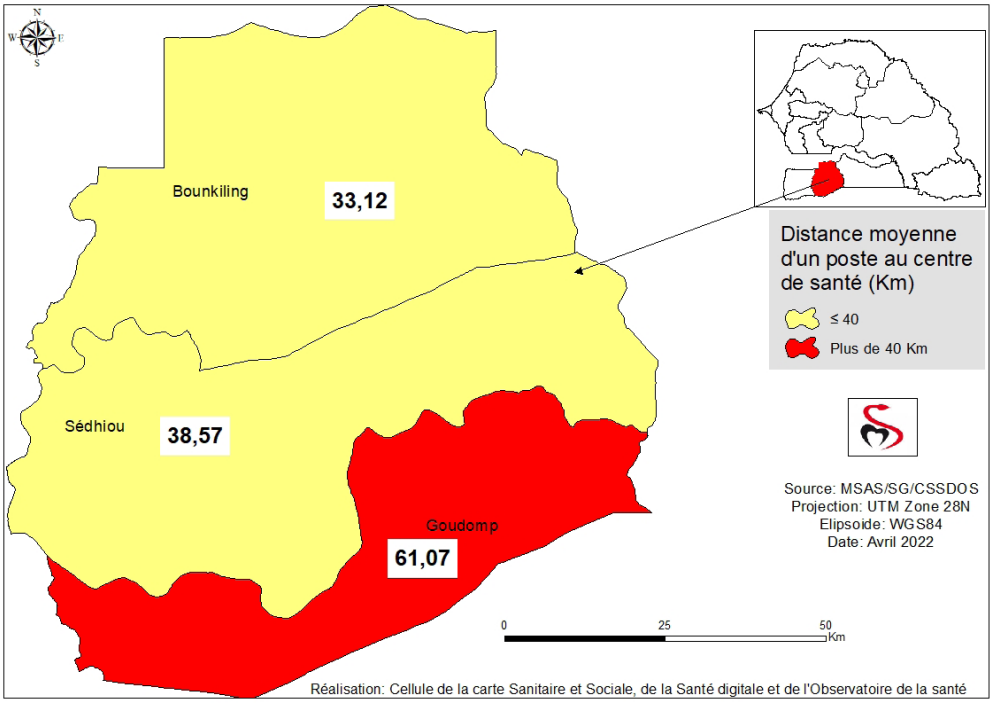

Graphique 13. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Sédhiou

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Sédhiou par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 41,5 km. Elle varie entre 33,1 km pour le district sanitaire de Bounkiling et 61,1 km pour celui de Goudomp.

RM Tambacounda

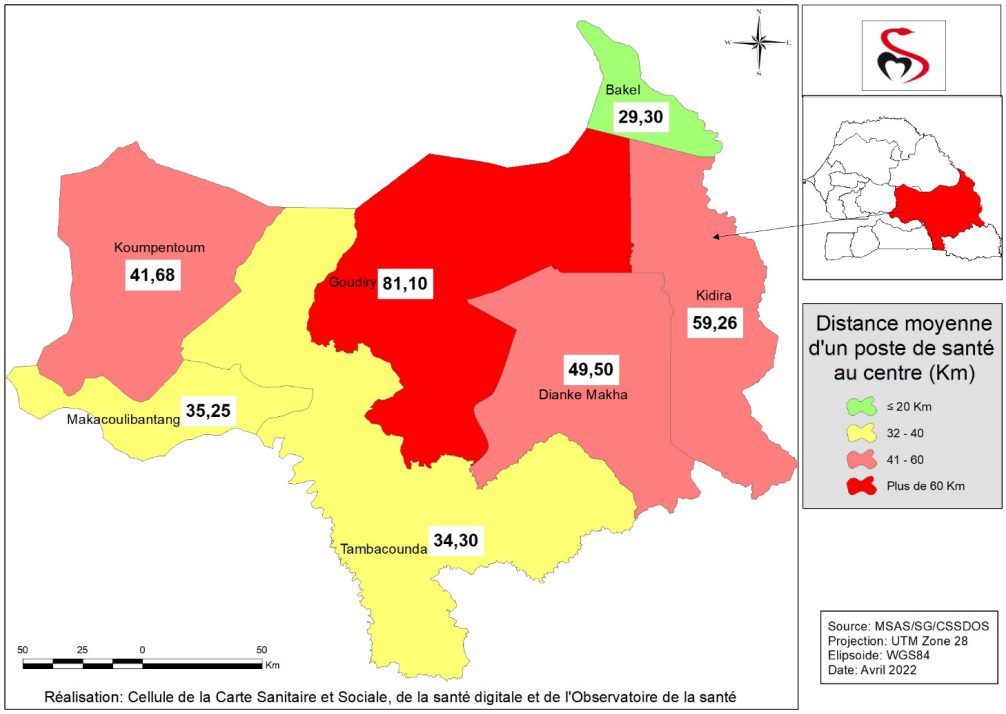

Graphique 14. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Tambacounda

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Tambacounda par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 47,3 km. Elle varie entre 29,3 km pour le district sanitaire de Bakel et 81,1 km pour le district de Goudiry.

RM Thiès

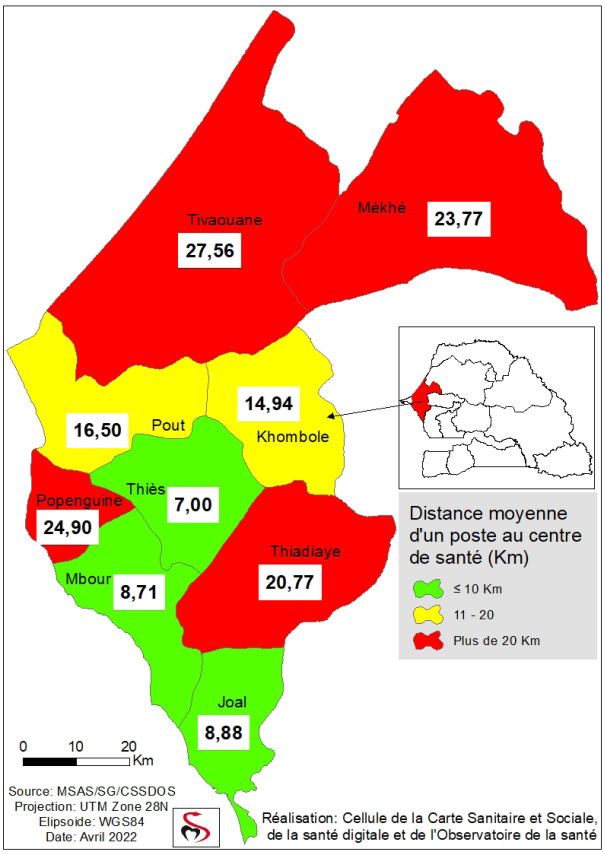

Graphique 15. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Thiès

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Thiès par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 16,1 km. Elle varie entre 7,0 km pour le district sanitaire de Thiès et 24,9 km pour celui de Popenguine.

RM Ziguinchor

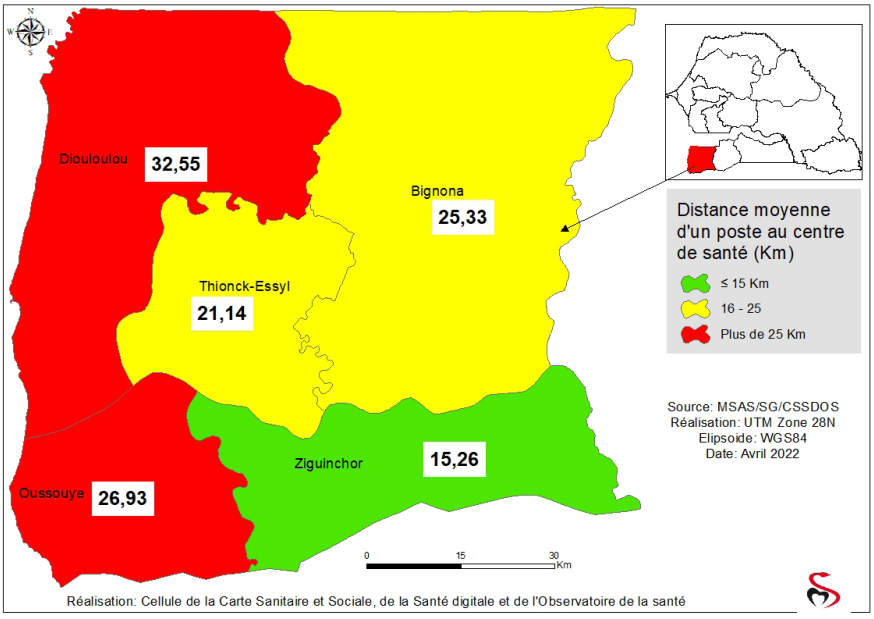

Graphique 16. Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé le plus proche dans la région de Ziguinchor

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Ziguinchor par la population pour aller d'un poste santé vers le centre de santé le plus proche est de 23,7 km.

Elle varie entre 15,3 km pour le district sanitaire de Ziguinchor et 32,5 km pour celui de Diouloulou.

Couvertures démographiques passives des PPS

III. Couvertures démographiques passives des PPS

III.1. Ratios démographiques par catégories socio-professionnelles (SFE, IDE/AIE, Médecin)

Tableau 97. Ratio démographique par catégorie socio professionnelle (IDE/AIE, SFE, Médecin)

Région	Ratio Pop/ IDE/AIE	Ratio FAR/ SFE	Ratio Pop/ Médecin
Dakar	2111	1073	3498
Diourbel	5011	1436	11994
Fatick	3672	1243	18653
Kaffrine	3241	1072	21576
Kaolack	4975	1867	25076
Kédougou	1589	550	9850
Kolda	4242	1775	27366
Louga	4149	1358	13814
Matam	3365	1378	14627
Saint Louis	3760	1476	10376
Sédhiou	4589	1188	36998
Tambacounda	3386	1187	17057
Thiès	4106	1579	10730
Ziguinchor	1889	827	8411
National	**3185**	**1266**	**8317**

Les ratios démographiques par catégories socio-professionnelles sont respectivement de :

- 1 infirmier pour 3185 habitants ;
- 1 Sage-Femme pour 1266 femmes en âge de reproduction (FAR) ;
- 1 Médecin pour 8317 habitants.

III.2. Couvertures démographiques passives des services de santé

La couverture démographique passive représente le nombre moyen d'habitants couvert par un point de prestation de soins.

Tableau 98. Ratio démographique des structures de santé par région

Région	PS	CS	EPS	PPS
Dakar	31257	157534	281311	23869
Diourbel	17769	213232	479773	15860
Fatick	7772	103625	932629	7174
Kaffrine	7706	188793	755172	7332
Kaolack	10593	307187	1228746	10155
Kédougou	4690	49248	196991	4191
Kolda	11162	212087	848348	10473
Louga	9248	109127	545634	8394
Matam	7457	126765	253529	6852
Saint Louis	9110	124509	373528	8301
Sédhiou	9866	147993	591970	9107
Tambacounda	6108	129147	904032	5795
Thiès	12339	222110	444219	11390
Ziguinchor	6198	141311	353277	5839
National	**11245**	**156504**	**430386**	**10241**

Le tableau montre une moyenne de ratio démographique national de :

- 11245 habitants pour 1 poste de santé avec variant entre 31257 habitants pour la région de Dakar et 4690 pour la région de Kédougou.
- 156504 habitants pour 1 centre de santé variant entre 307187 habitants pour la région de Kaolack et 49248 habitants dans la région de Kédougou.
- 430386 habitants pour 1 EPS variant entre 1228746 pour la région de Kaolack et 196991 pour celle de Kédougou.
- 10241 habitants pour 1 PPS variant entre 23869 pour la région de Dakar et 4191 pour celle de Kédougou.

III.3. Stratégies fixes, avancées et mobiles au niveau national

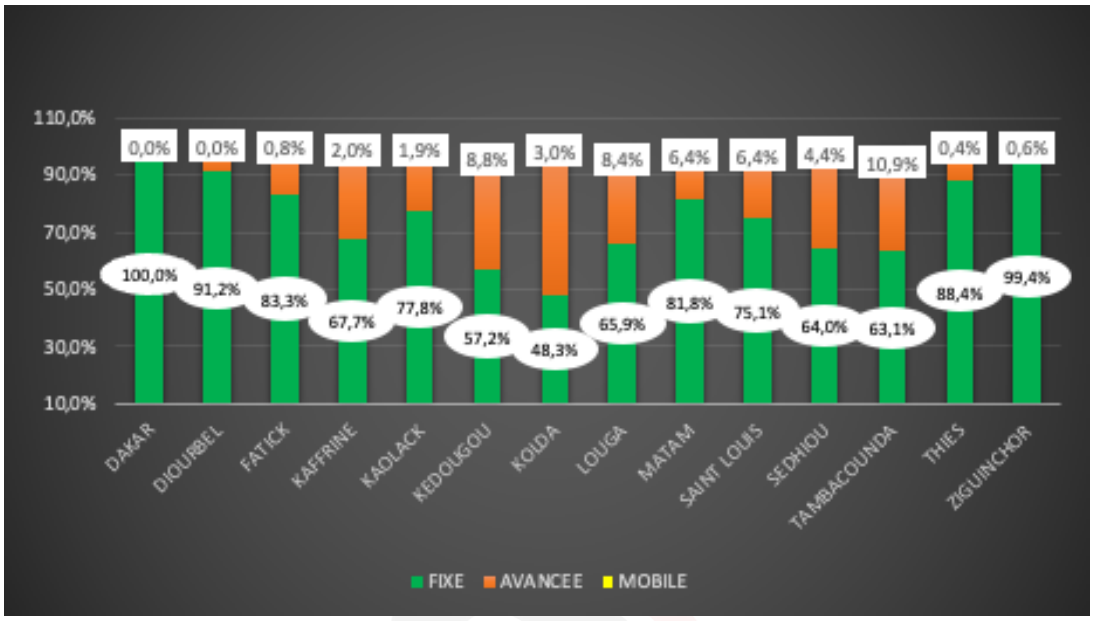

Graphique 17. Situation des stratégies fixes, avancées et mobiles

On note partout que la stratégie fixe est dominante sauf pour la région de Kolda où la stratégie avancée présente la proportion la plus élevée.

Dans les régions de Tambacounda, Louga et Kédougou la stratégie mobile est importante avec respectivement 10,9%, 8,8% et 8,4%

Ceci pourrait s'expliquer par l'étendue territoriale et la faiblesse du poids démographique.

Disponibilité des services et/ou unités de soins dans les PPS

IV. Disponibilité des services et/ou unités de soins dans les PPS

IV.1. Disponibilité des unités de soins dans les services de santé de base

IV.1.1. Disponibilité des unités dans les postes de santé publics

IV.1.1.1. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau national

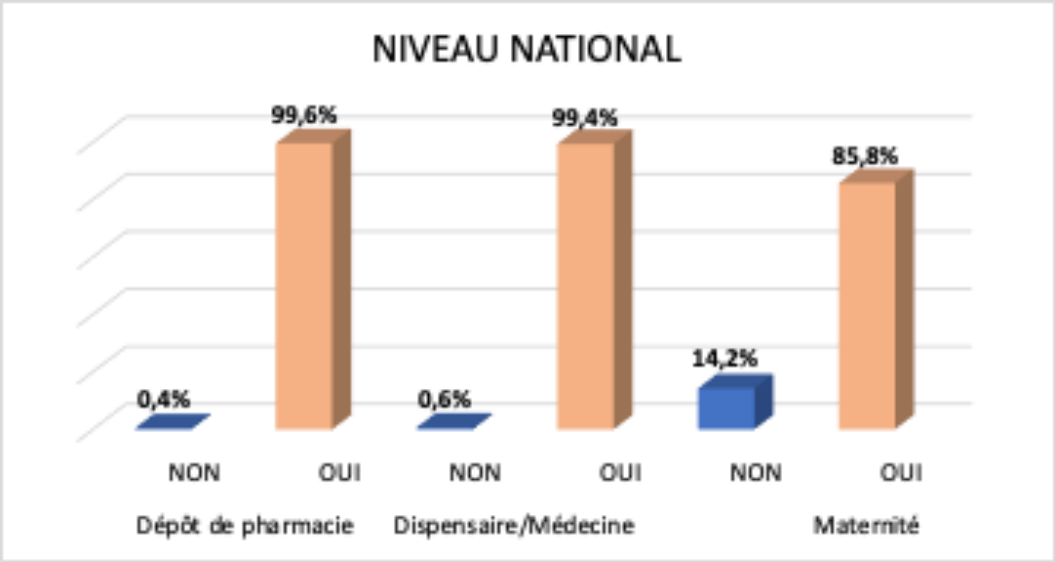

Graphique 18. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé au niveau national

La quasi-totalité des postes de santé du Sénégal disposent des trois principales unités que sont : le dépôt de pharmacie, le dispensaire/médecine et la maternité avec respectivement 99,6%, 99,4% et 85,8%.

Des efforts supplémentaires doivent être faits pour que tous les postes de santé disposent d'une maternité et d'un dépôt de pharmacie.

IV.1.1.2. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau régional

- **RM de Dakar**

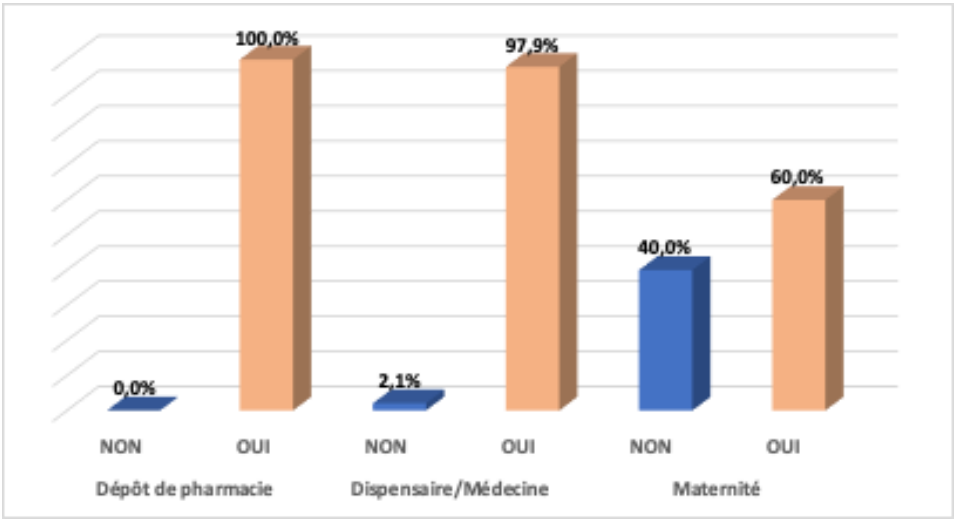

Graphique 19. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la Région de Dakar

Si tous les postes de santé disposent de dépôts de pharmacie pour assurer la disponibilité permanente des médicaments et produits médicamenteux, il n'en est pas de même pour l'existence de dispensaire/ médecine et de maternité.

Dans la région de Dakar, l'unité de maternité n'existe pas dans 40% des postes de santé.

Tableau 99. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Dakar

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Centre	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	62,5%	37,5%
Diamniadio	0,0%	100,0%	14,3%	85,7%	35,7%	64,3%
Guédiawaye	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	41,7%	58,3%
Keur Massar	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	10,0%	90,0%
Mbao	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Nord	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	83,3%	16,7%
Ouest	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	87,5%	12,5%
Pikine	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	38,5%	61,5%
Rufisque	0,0%	100,0%	7,7%	92,3%	38,5%	61,5%
Sangalkam	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Sud	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	100,0%	0,0%
Yeumbeul	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	20,0%	80,0%
Total Dakar	**0,0%**	**100,0%**	**2,1%**	**97,9%**	**40,0%**	**60,0%**

Les dépôts de pharmacie sont disponibles dans tous les districts sanitaires de la Région de Dakar. Par contre 14,3% des postes de santé du district sanitaire de Diamniadio et 7,7% de ceux du district de Rufisque ne disposent pas de Dispensaire/maternité. A l'exception des postes de santé des districts sanitaires de Mbao et de Sangalkam, tous les autres districts de Dakar présentent un déficit en maternité allant de 85,7% pour les postes de santé du district Ouest à 10% pour ceux du district de Keur Massar.

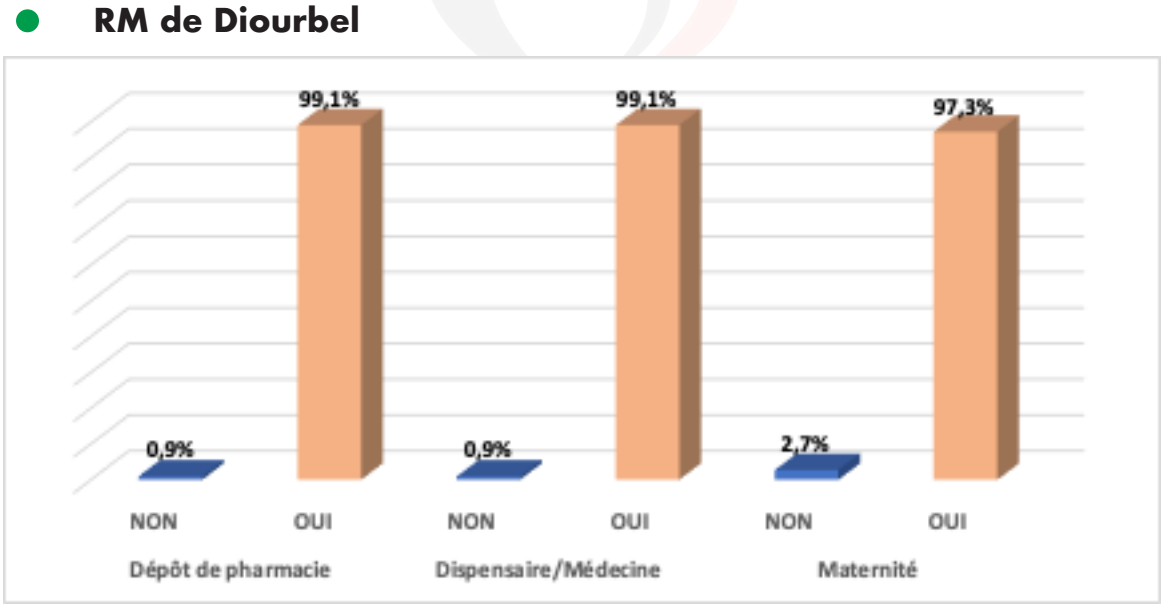

Graphique 20. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la Région de Diourbel

Dans la région de Diourbel, 99,1% des postes de santé disposent d'unités de dispensaire/médecine et de dépôt de Pharmacie, tandis que la disponibilité en unité de maternité est de 97,3%.

Tableau 100. ***Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Diourbel***

Districts	Dépôt de pharmacie			Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI		NON	OUI	NON	OUI
Bambey	0,0%	100,0%		0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Diourbel	0,0%	100,0%		0,0%	100,0%	4,0%	96,0%
Mbacké	0,0%	100,0%		0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Touba	3,4%	96,6%		3,4%	96,6%	6,9%	93,1%
Total Diourbel	**0,9%**	**99,1%**		**0,9%**	**99,1%**	**2,7%**	**97,3%**

Les dépôts de pharmacie et les dispensaires/maternités sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Diourbel à l'exception de celui de Touba qui présente un déficit de 3,4%.

Cependant, on constate que les postes de santé des districts de Diourbel et de Touba disposent respectivement de 96,0% et 93,1% d'unité de maternité.

- **RM de Fatick**

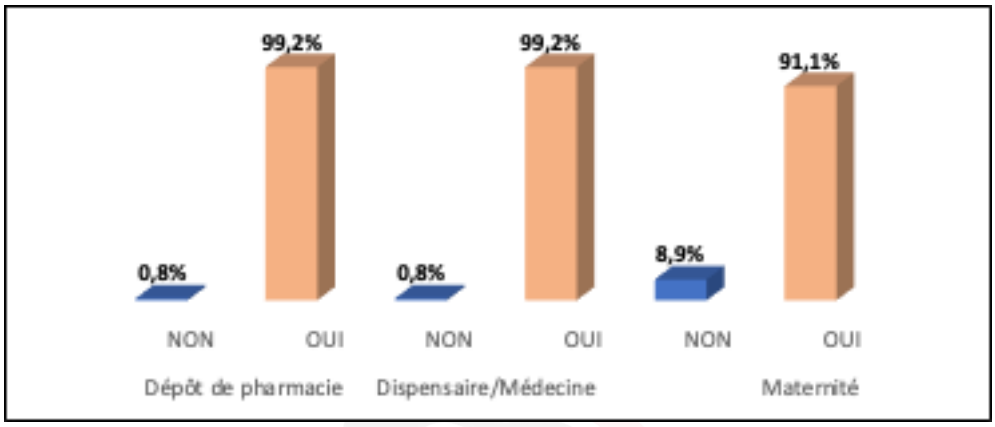

Graphique 21. ***Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la Région de Fatick***

Dans la région de Fatick, les unités de dépôts de pharmacie et de dispensaire/médecine sont présentes dans 99,2 % des postes de santé alors que les unités de maternité y existent à 91,1%.

Des efforts doivent être fournis pour que 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie afin d'assurer la gestion des médicaments et produits médicamenteux et de maternité dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle et infantile.

Tableau 101. ***Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Fatick***

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/ Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Diakhao	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Diofior	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Fatick	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Foundiougne	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	11,1%	88,9%
Gossas	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	7,1%	92,9%
Niakhar	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Passy	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	26,7%	73,3%
Sokone	4,3%	95,7%	4,3%	95,7%	21,7%	78,3%
Total Fatick	**0,8%**	**99,2%**	**0,8%**	**99,2%**	**8,9%**	**91,1%**

Les dépôts de pharmacie sont disponibles dans 100% des districts de la région de Fatick sauf dans le district de Sokone où il est de 95,7%.

La disponibilité des unités de dispensaire/médecine est de 100% au niveau de la région de Fatick sauf dans le district de Sokone avec 95,7%.

Par contre pour les unités de maternité, 100% des postes de santé des districts de Diakhao, Niakhar, Diofior et Fatick en disposent et dans les autres districts elle varie entre 92,9% pour Gossas et 73,3% pour de Passy.

RM de Kaffrine

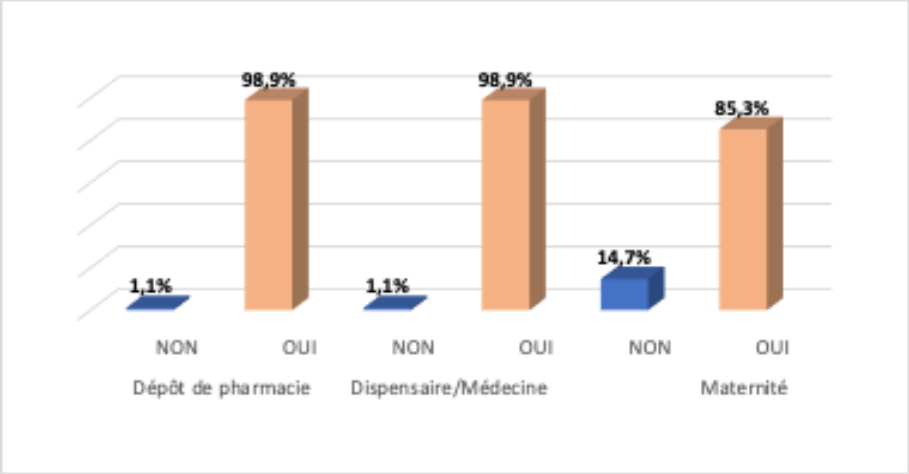

Graphique 22. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la région de Kaffrine

Dans la région de Kaffrine, 98,9% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre 14,7% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 102. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kaffrine

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Birkelane	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Kaffrine	3,4%	96,6%	3,4%	96,6%	17,2%	82,8%
Koungheul	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	31,0%	69,0%
Malem hodar	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Total Kaffrine	**1,1%**	**98,9%**	**1,1%**	**98,9%**	**14,7%**	**85,3%**

Les unités de services des dépôts de pharmacie et de dispensaires/médecine sont disponibles dans 100% des districts de la région à l'exception de celui de Kaffrine avec 3,4% pour chacune des deux unités de service.

Par contre pour les unités de maternité, elle varie respectivement entre 82,8% pour le district de Kaffrine et 69,0% pour celui de Koungheul.

RM de Kaolack

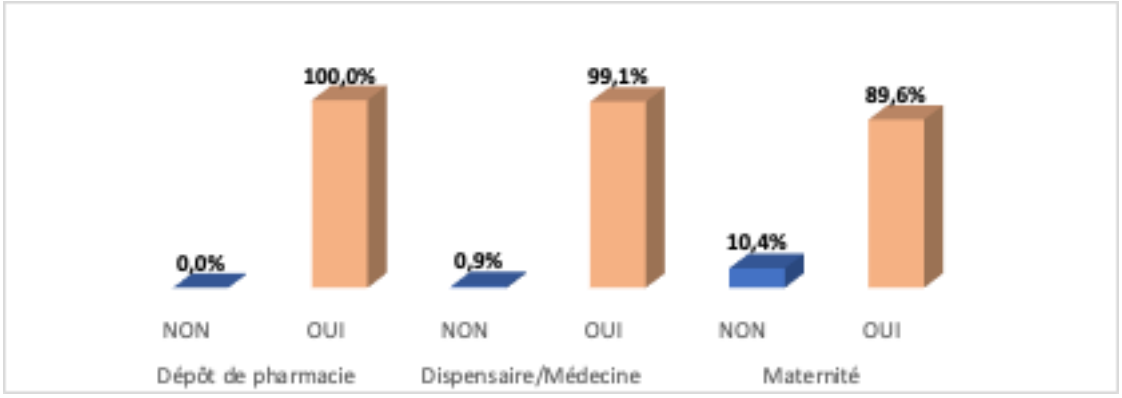

Graphique 23. Disponibilité des unités au niveau des Postes de Santé dans la Région de Kaolack

Dans la région de Kaolack, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et 99,1% de dispensaire/ médecine. Par contre 10,4% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 103. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kaolack

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Guinguineo	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	34,8%	65,2%
Kaolack	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Ndoffane	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Nioro du rip	0,0%	100,0%	2,3%	97,7%	9,1%	90,9%
Total Kaolack	**0,0%**	**100,0%**	**0,9%**	**99,1%**	**10,4%**	**89,6%**

Tous les postes de santé des districts de la région de Kaolack disposent d'un dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine sauf Nioro du Rip avec 97,7% tandis que la disponibilité des unités de maternité varie entre 65,2% à Guinguinéo et 100% pour les postes de santé du district de Ndoffane.

RM de Kédougou

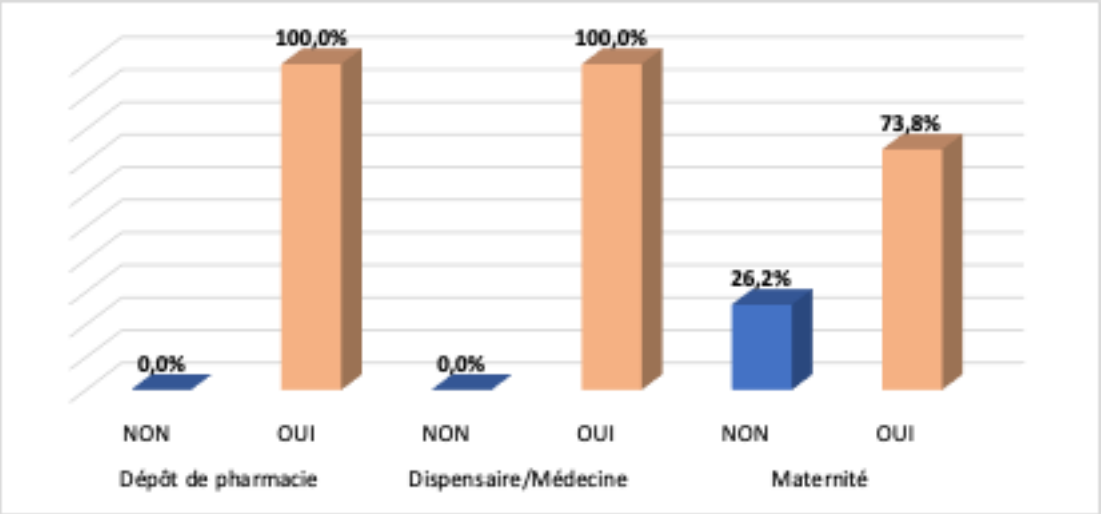

Graphique 24. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kédougou

Dans la région de Kédougou, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/ médecine. Par contre 26,2% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 104. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kédougou

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Kédougou	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Salémata	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	71,4%	28,6%
Saraya	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	27,3%	72,7%
Total Kédougou	**0,0%**	**100,0%**	**0,0%**	**100,0%**	**26,2%**	**73,8%**

Tous les postes de santé des districts de la région de Kédougou disposent d'un dépôt de pharmacie et d'une unité de dispensaire/médecine tandis que la disponibilité des unités de maternité varie entre 28,6% dans le district de Salémata et 100% dans celui de Kédougou.

Des efforts doivent être fournis pour améliorer la lutte contre la mortalité maternelle et infantile.

RM de Kolda

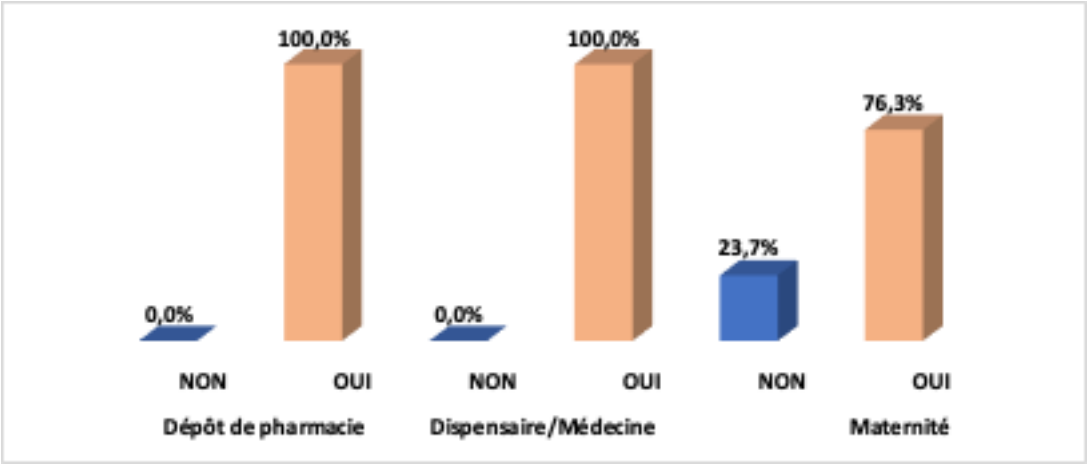

Graphique 25. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kolda

Dans la région de Kolda, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/ médecine. Par contre 23,7% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 105. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kolda

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Kolda	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	13,8%	86,2%
Medina yoro foula	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	23,5%	76,5%
Vélingara	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	33,3%	66,7%
Total Kolda	**0,0%**	**100,0%**	**0,0%**	**100,0%**	**23,7%**	**76,3%**

Tous les postes de santé des districts de la région de Kolda disposent des unités de services notamment d'un dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine.

Par contre la disponibilité de la maternité varie entre 66,7% pour Vélingara et 86,2% pour le district de Kolda.

Région de Louga

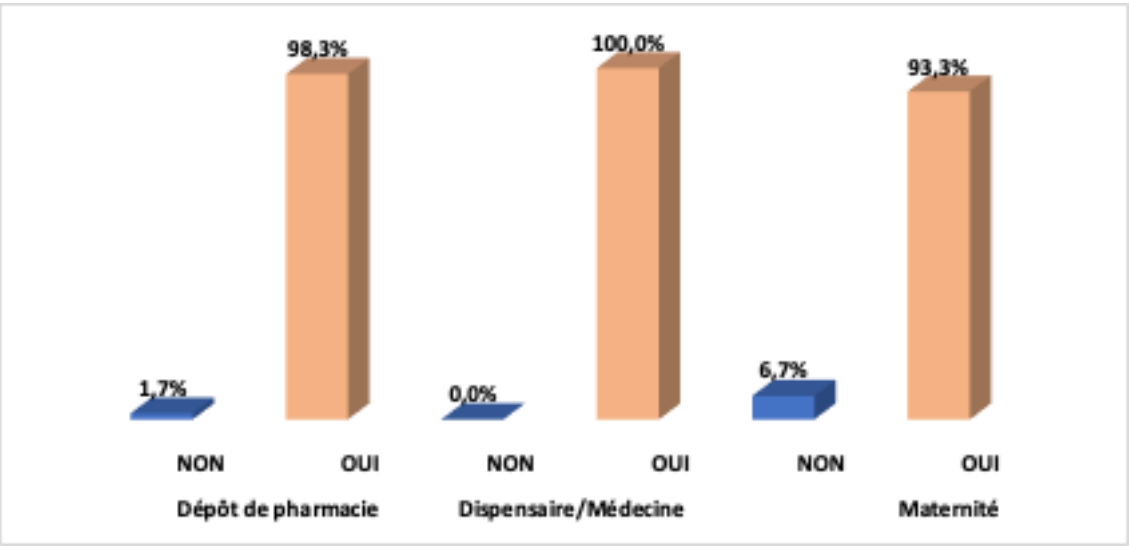

Graphique 26. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Louga

Dans la région de Louga, 100% des postes de santé disposent d'unités de dispensaire/ médecine. Par contre 6,7% des postes de santé ne disposent pas de maternité et 1,7% d'unités de dépôt de pharmacie.

Tableau 106. ***Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Louga***

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Dahra	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	10,5%	89,5%
Darou mousty	12,5%	87,5%	0,0%	100,0%	6,3%	93,8%
Kébémer	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Keur Momar Sarr	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Koki	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Linguère	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Louga	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	26,3%	73,7%
Sakal	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Total Louga	**1,7%**	**98,3%**	**0,0%**	**100,0%**	**6,7%**	**93,3%**

Les unités de services des dépôts de pharmacie dans la région de Louga sont disponibles à 100% sauf pour Darou Mousty avec 87,5%.

Les unités de services de dispensaire/médecine sont disponibles à 100% dans la région de Louga.

Par contre pour les unités de maternité, elles sont disponibles à 100% dans tous les districts sauf ceux de Dahra, Darou Mousty et de Louga avec respectivement 89,5%, 93,8% et 73,7%.

- **RM de Matam**

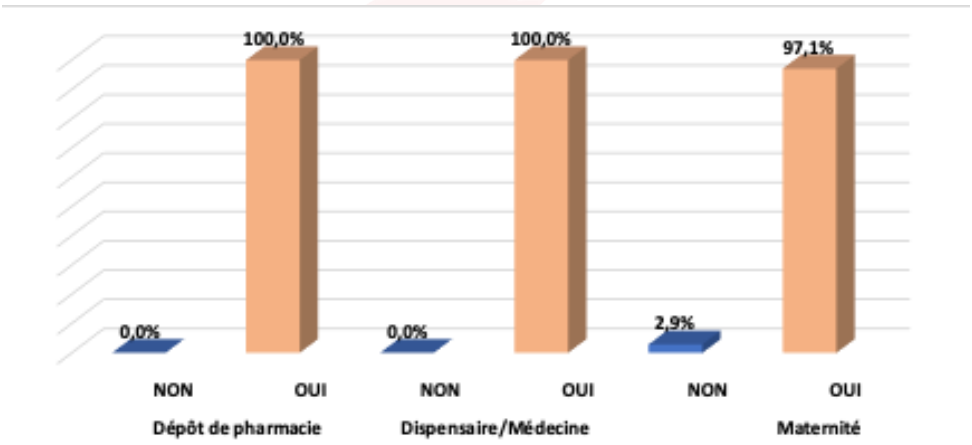

Graphique 27. ***Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Matam***

Dans la région de Matam, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre 2,9% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 107. ***Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Matam***

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Kanel	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Matam	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Ranérou	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	17,6%	82,4%
Thilogne	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Total Matam	**0,0%**	**100,0%**	**0,0%**	**100,0%**	**2,9%**	**97,1%**

100% des postes de santé des districts de la région de Matam disposent d'un dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine.

L'unité de maternité est disponible à 100% dans tous les districts de la région sauf pour le district de Ranérou avec 82,4%.

RM de Saint-Louis

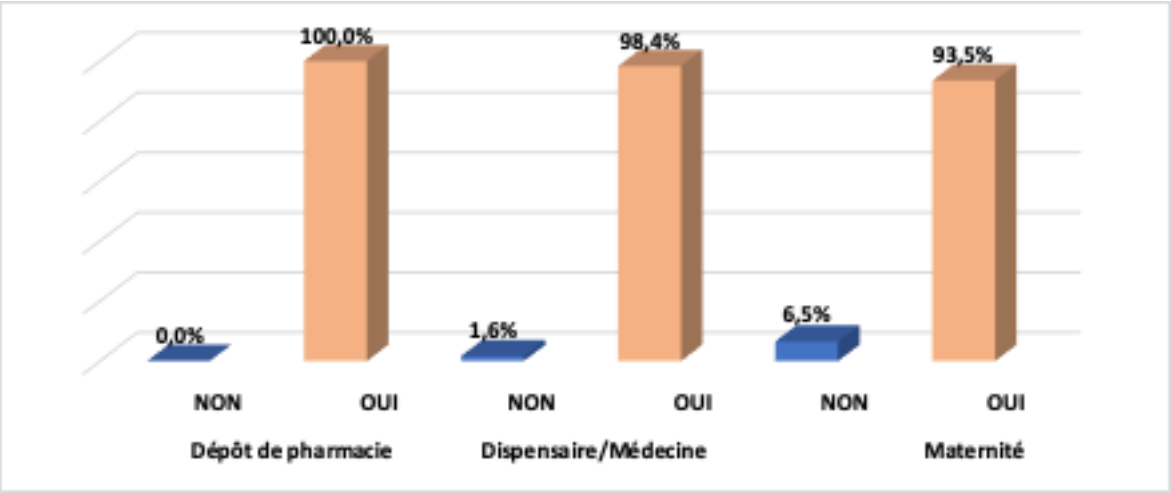

Graphique 28. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Saint Louis

Dans la région de Saint-Louis, les postes de santé disposent de 100% d'unité de service de dépôt de pharmacie, 98,4% de dispensaire/médecine et 93,5% de maternité.

Tableau 108. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Saint-Louis

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Dagana	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Pété	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Podor	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	10,8%	89,2%
Richard toll	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	4,3%	95,7%
Saint louis	0,0%	100,0%	11,1%	88,9%	16,7%	83,3%
Total Saint Louis	**0,0%**	**100,0%**	**1,6%**	**98,4%**	**6,5%**	**93,5%**

Les unités de services des dépôts de pharmacie et de dispensaire/médecine sont disponibles à 100% dans chaque district à l'exception de celui de Saint-Louis avec 11,1% de déficit pour les unités de dispensaire/médecine.

Par contre pour les unités de maternité, elles sont disponibles à 100% pour les districts de Dagana et Pété. Cette disponibilité est de 83,3% pour le district de Saint louis, 89,2% pour Podor et 95,7% pour Richard Toll.

RM de Sédhiou

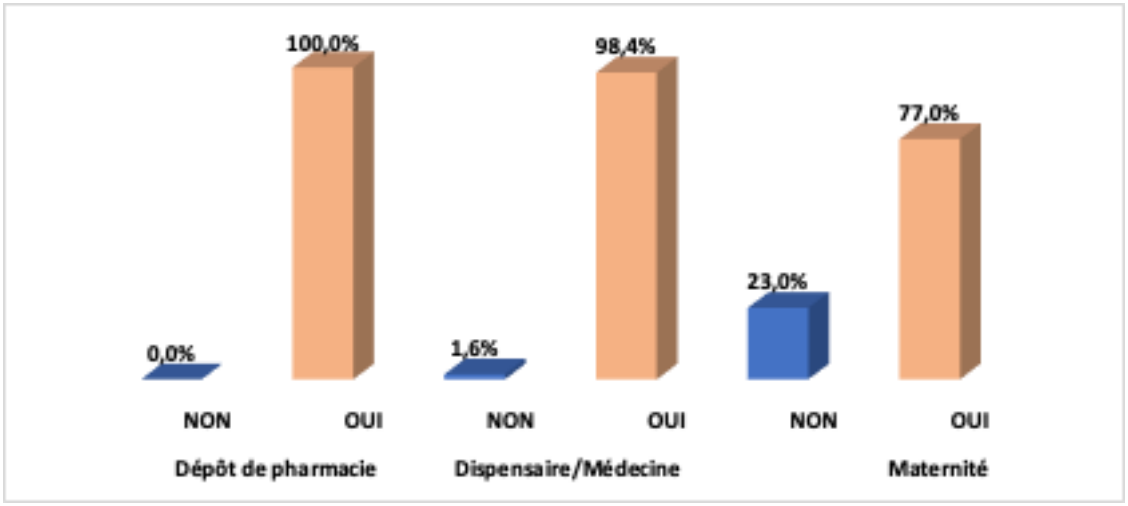

Graphique 29. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou, 100% des postes de santé disposent d'unités de dépôt de pharmacie et 98,4% de dispensaire/médecine. Par contre 23% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 109. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Sédhiou

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Bounkiling	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	17,4%	82,6%
Goudomp	0,0%	100,0%	6,3%	93,8%	37,5%	62,5%
Sédhiou	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	18,2%	81,8%
Total Sédhiou	**0,0%**	**100,0%**	**1,6%**	**98,4%**	**23,0%**	**77,0%**

100% des postes de santé des districts de la région de Sédhiou disposent d'unités de dépôt de pharmacie et 98,4% de dispensaire/médecine.

Cependant, l'unité de maternité est disponible à 62,5% à Goudomp, 82,6% à Bounkiling et 81,8% pour le district de Sédhiou.

RM de Tambacounda

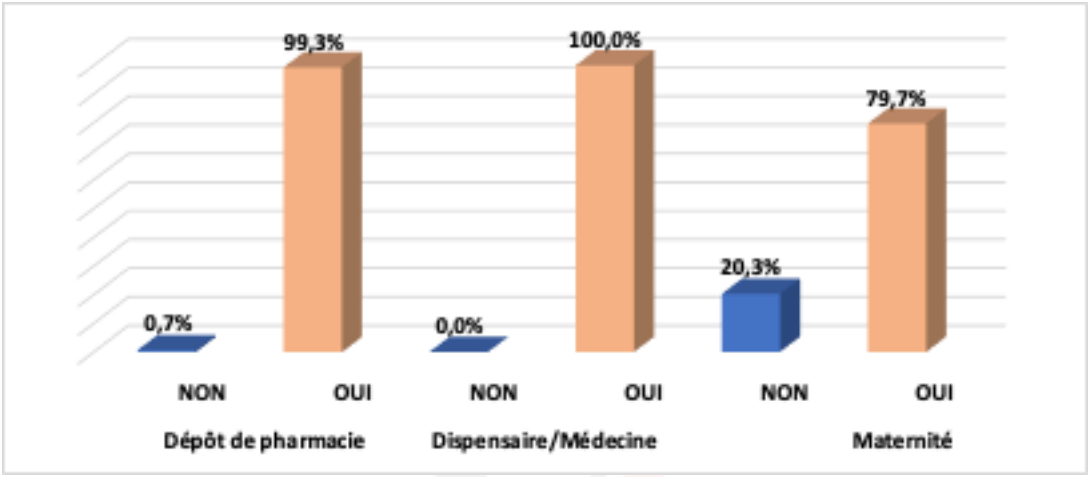

Graphique 30. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Tambacounda

Dans la région de Tambacounda, 99,3% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et 100% de dispensaire /médecine. Par contre 20,3% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 110. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Tambacounda

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Bakel	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	13,0%	87,0%
Dianké makha	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Goudiry	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	9,1%	90,9%
Kidira	4,3%	95,7%	0,0%	100,0%	52,2%	47,8%
Koumpentoum	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	36,4%	63,6%
Makacolibantang	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Tambacounda	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	19,2%	80,8%
Total Tambacounda	**0,7%**	**99,3%**	**0,0%**	**100,0%**	**20,3%**	**79,7%**

A l'exception de Kidira avec 95,7%, les districts de la région de Tambacounda disposent d'un dépôt de pharmacie tandis que les postes de santé des districts de toute la région disposent d'unité de dispensaire/médecine.

Hormis les districts de Dianké Makha et de Makacolibantang qui disposent de 100% d'unité de maternité, la disponibilité de celle-ci varie entre 47,8% pour Kidira et 90,9% pour Goudiry.

RM de Thiès

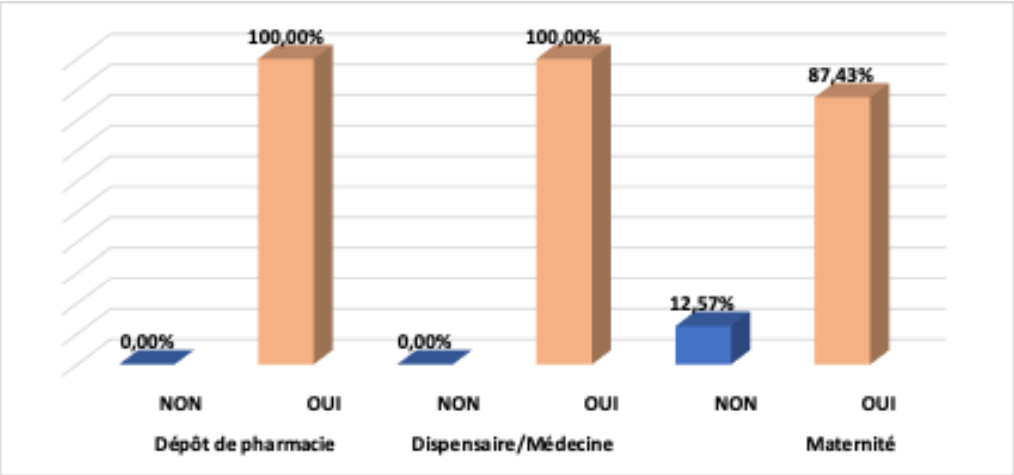

Graphique 31. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Thiès

Dans la région de Thiès, 100,0% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre pour la maternité, les postes de santé ont un déficit de 12,57%.

Tableau 111. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Thiès

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Joal-Fadiouth	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	11,11%	88,89%
Khombole	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
Mbour	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	12,12%	87,88%
Mékhé	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	50,00%	50,00%
Popenguine	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	8,33%	91,67%
Pout	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
Thiadiaye	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	28,57%	71,43%
Thiès	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
Tivaouane	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	6,67%	93,33%
Total Thiès	**0,0%**	**100,0%**	**0,0%**	**100,0%**	**12,57%**	**87,43%**

Les postes de santé des districts de la région de Thiès disposent à 100,0% d'unités de pharmacie et de dispensaire/médecine.

L'unité de maternité est disponible à 100% dans trois districts notamment ceux de Khombole, Pout et Thiès.

RM de Ziguinchor

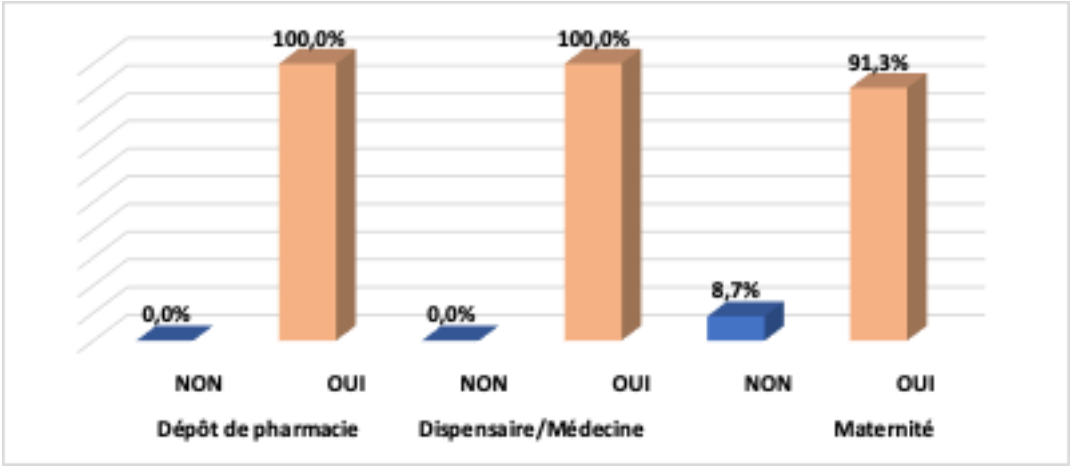

Graphique 32. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Ziguinchor

Dans la région de Ziguinchor, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre, les unités de maternité sont présentes dans 91,3% des postes de santé.

Tableau 112. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Ziguinchor

Districts	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Bignona	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Diouloulou	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Oussouye	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Thionck-Essyl	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Ziguinchor	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	30,6%	69,4%
Total Ziguinchor	**0,0%**	**100,0%**	**0,0%**	**100,0%**	**8,7%**	**91,3%**

Les unités de services des dépôts de pharmacie et de dispensaires/médecine sont disponibles dans tous les districts de la Région de Ziguinchor.

Par contre pour les unités de maternité, à l'exception du district de Ziguinchor avec 69,4%, elles sont disponibles dans tous les districts.

IV.1.2. Disponibilité des unités dans les centres de santé de niveau 1 et 2

IV.1.1.1. Niveau national

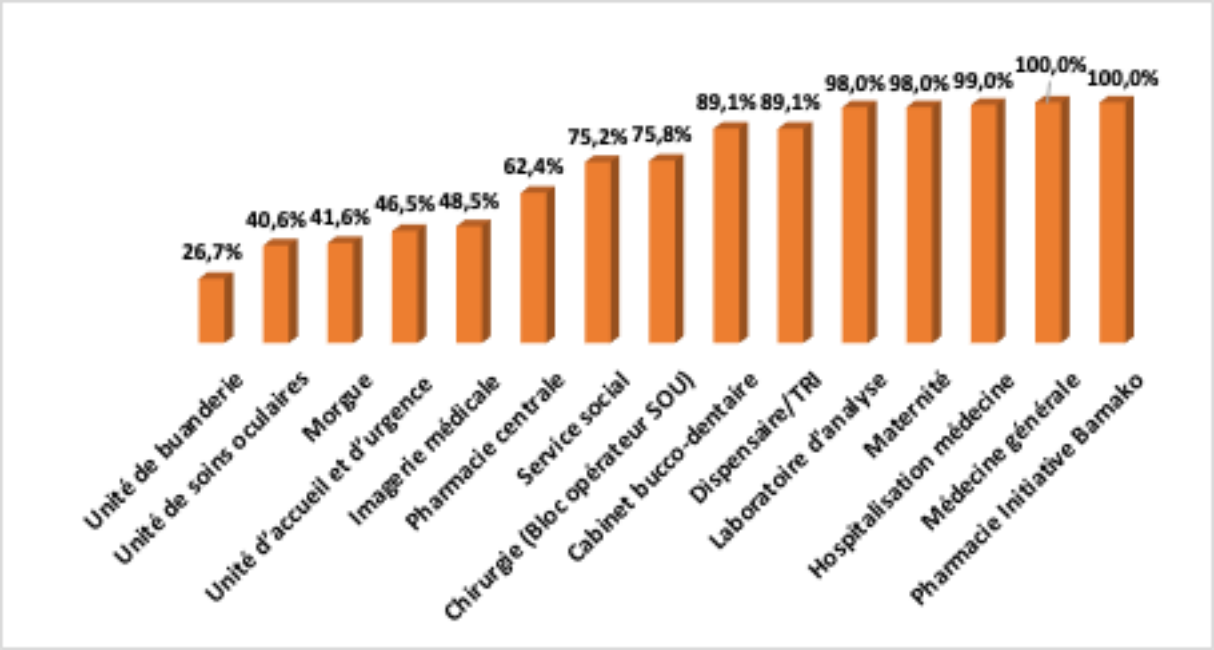

Graphique 33. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé au niveau national

Au niveau national, on observe une représentativité de 100% des unités comme la pharmacie et la médecine générale.

D'autres unités sont disponibles à près de 100%. Il s'agit du dispensaire/tri et du laboratoire d'analyse (98%) et l'hospitalisation en médecine (99%).

Les unités les plus faiblement représentées sont la buanderie avec 26,7% et les unités de soins oculaires 40,6%.

IV.1.1.2. Niveau régional

RM de Dakar

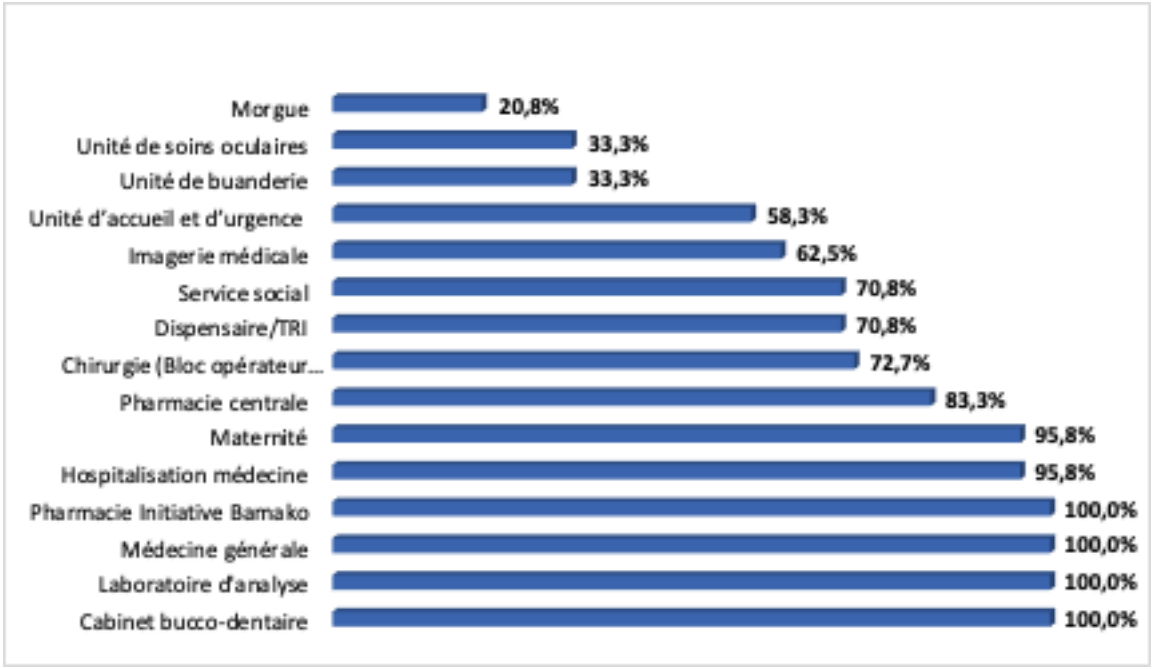

Graphique 34. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Dakar

Dans la région de Dakar, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse et le cabinet buccodentaire.

D'autres unités sont disponibles à près de 100%. Il s'agit de l'hospitalisation et la maternité avec 95,8% chacune.

Les unités les plus faiblement représentées sont la morgue 20,8% et les unités de soins oculaires et la buanderie 33,3% chacune.

RM de Diourbel

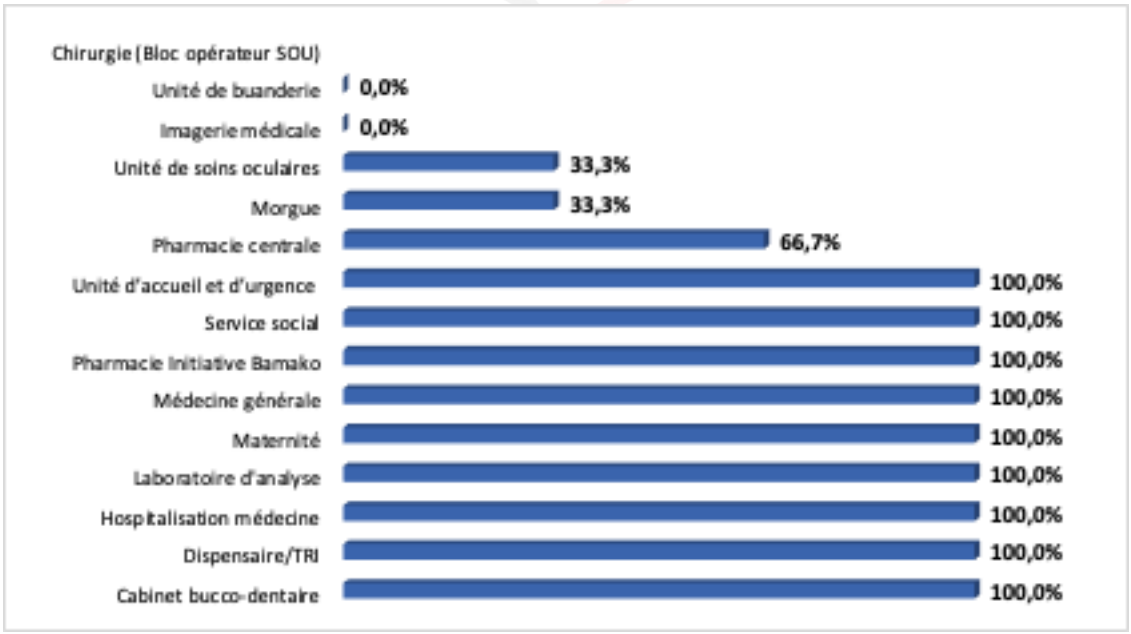

Graphique 35. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Diourbel

Dans la région de Diourbel, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, le cabinet buccodentaire, la maternité, le dispensaire/tri, le service social, l'unité d'accueil et l'hospitalisation en médecine.

D'autres unités sont disponibles à près de 70%. Il s'agit de la pharmacie centrale. L'imagerie médicale, la buanderie et le bloc opératoire ne sont pas disponibles.

RM de Fatick

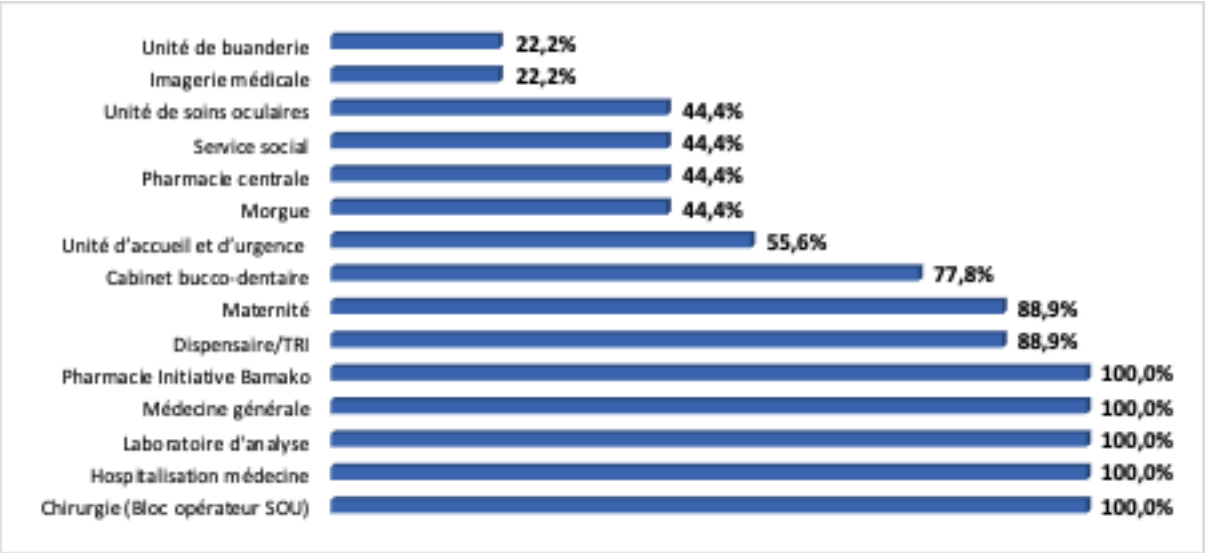

Graphique 36. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Fatick

Dans la région de Fatick, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, le bloc opératoire et l'hospitalisation.

D'autres unités sont disponibles à près de 90%. Il s'agit de la maternité et du dispensaire/tri avec 88,9% chacune.

Les unités les plus faiblement représentées sont la buanderie et l'imagerie médicale avec 22,2% chacune.

RM de Kaffrine

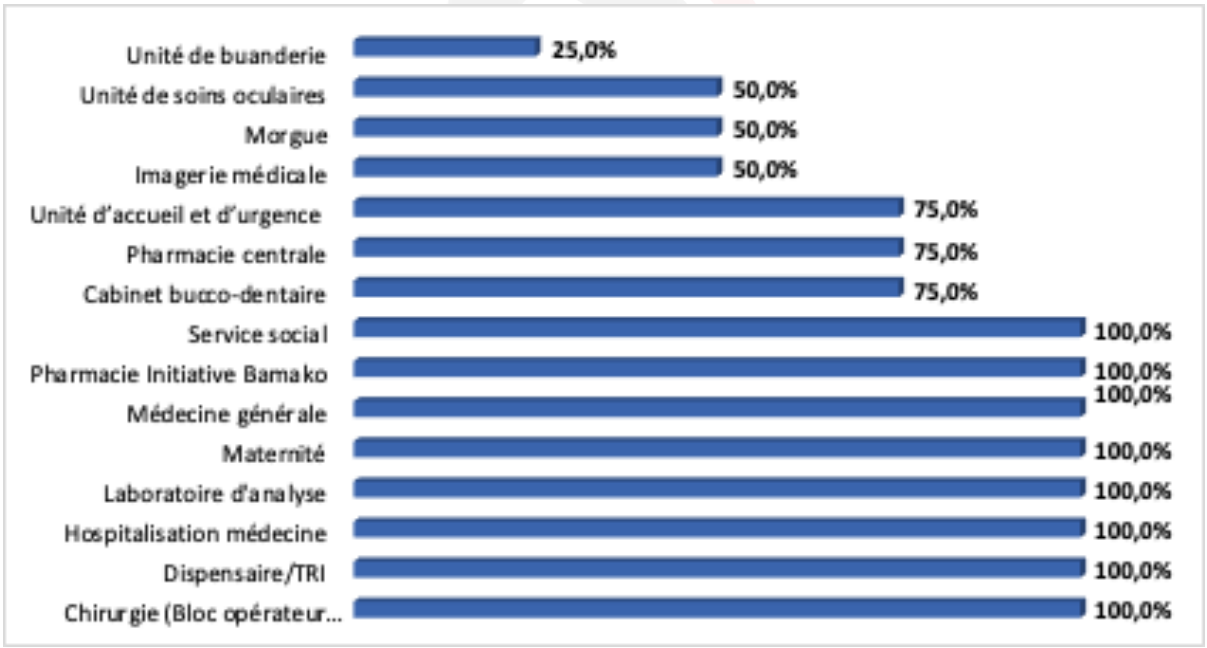

Graphique 37. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kaffrine

Dans la région de Kaffrine, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, le service social, la maternité, le dispensaire/tri et le bloc opératoire.

D'autres unités sont disponibles à 75%. Il s'agit de l'unité d'accueil et d'urgence, la pharmacie centrale et le cabinet buccodentaire.

L'unité la plus faiblement représentée est la buanderie avec 25%.

RM de Kaolack

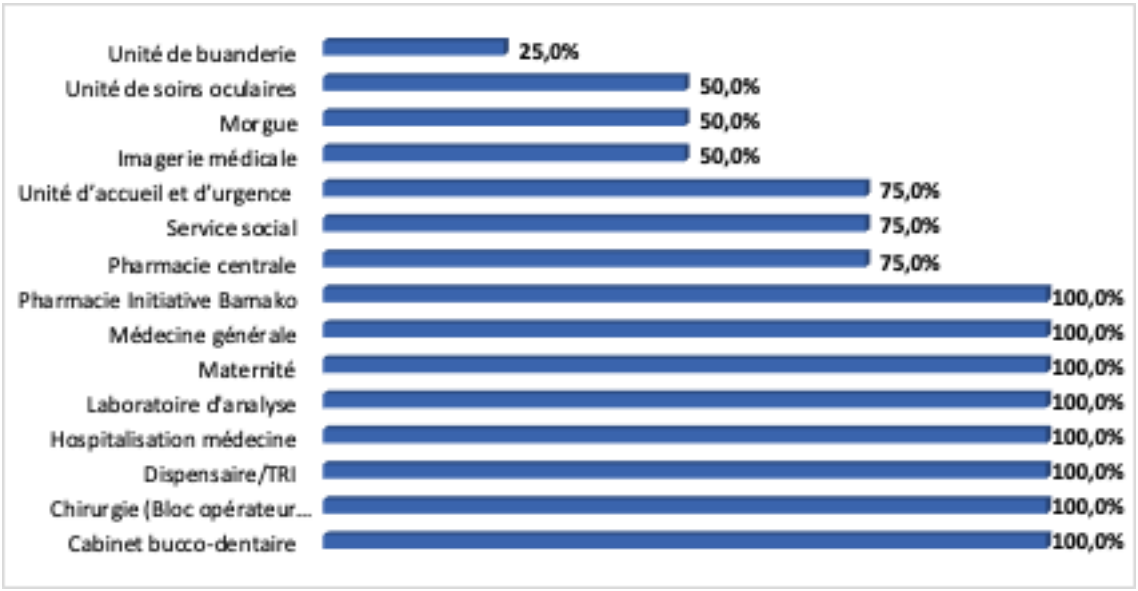

Graphique 38. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kaolack

Dans la région de Kaolack, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, le cabinet buccodentaire, la maternité, le dispensaire/tri et le bloc opératoire.

D'autres unités sont disponibles à 75%. Il s'agit de l'unité d'accueil et d'urgence, la pharmacie centrale et le service social. L'unité la plus faiblement représentée est la buanderie avec 25%.

RM de Kédougou

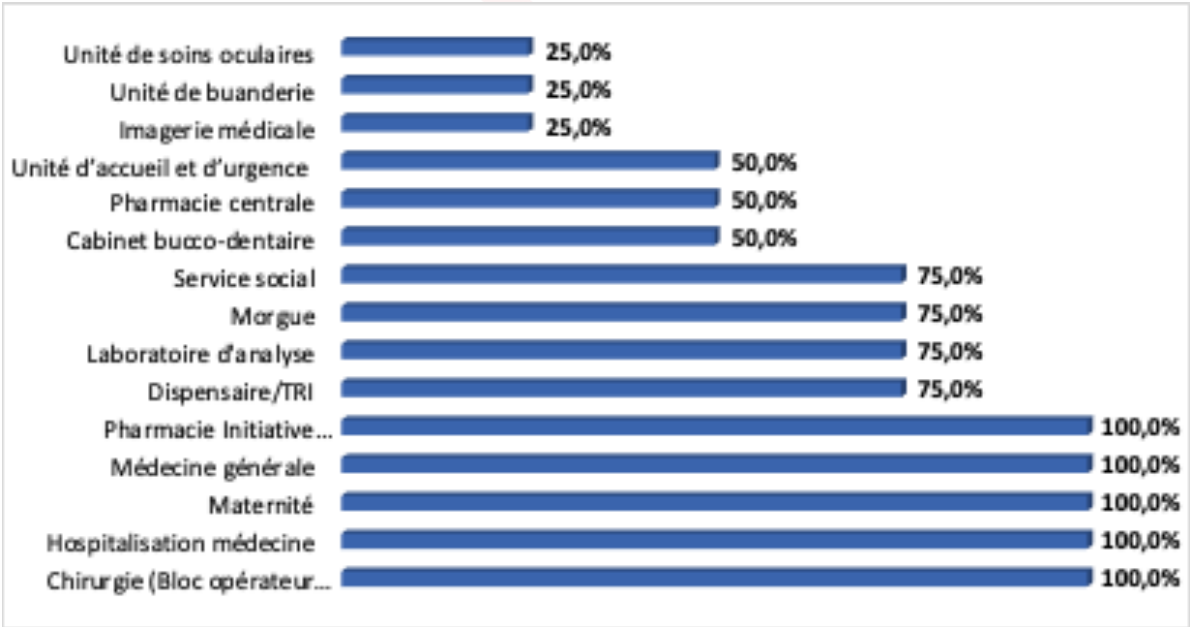

Graphique 39. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kédougou

Dans la région de Kédougou, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, la maternité et le bloc opératoire.

D'autres unités sont disponibles à 75%. Il s'agit du dispensaire/tri, du laboratoire d'analyse le service social et la morgue.

Les unités les plus faiblement représentées sont la buanderie, l'imagerie médicale, et l'unité de soins oculaires avec 25%.

RM de Kolda

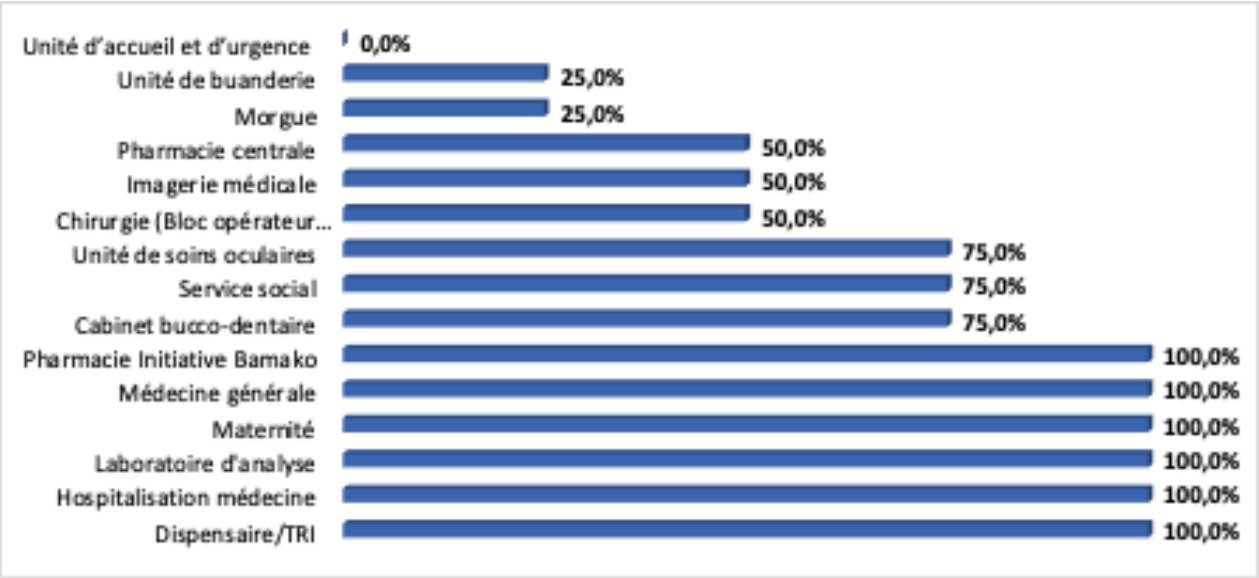

Graphique 40. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kolda

Dans la région de Kolda, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, la maternité, le laboratoire d'analyse, l'hospitalisation et le dispensaire/tri.

D'autres unités sont disponibles à 75%. Il s'agit de l'unité de soins oculaires, le cabinet dentaire et le service social. L'unité d'accueil et d'urgence n'est pas disponible.

RM de Louga

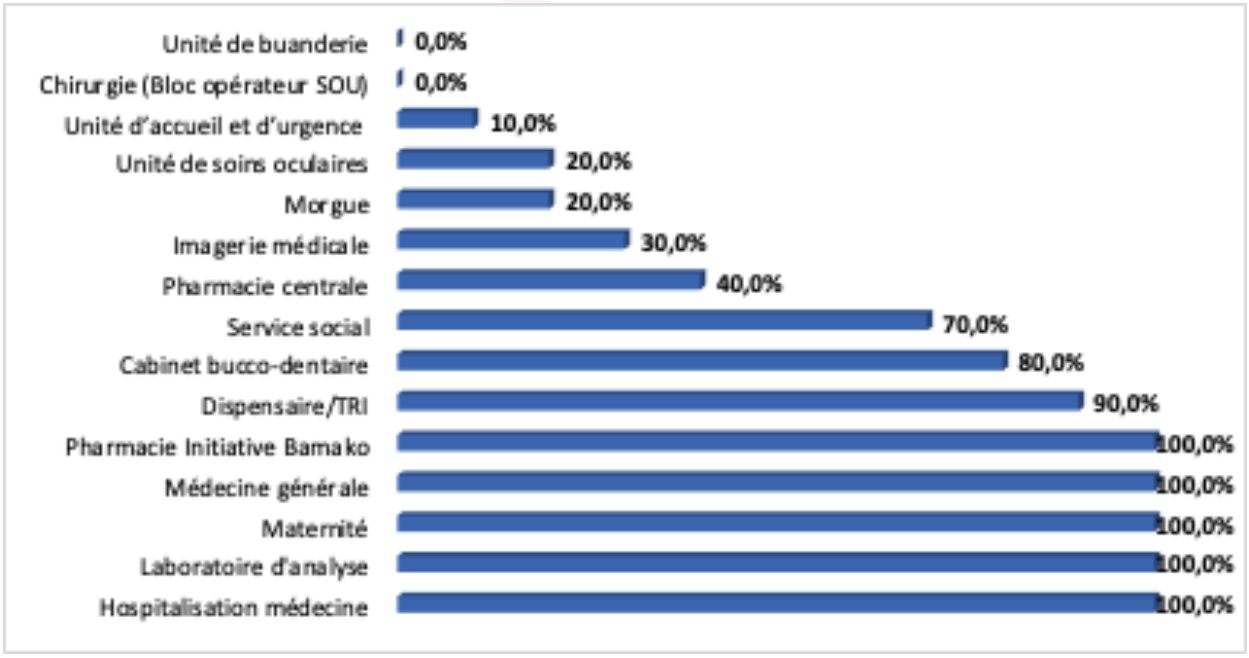

Graphique 41. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Louga

Dans la région de Louga, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, la maternité et l'hospitalisation médecine. D'autres unités sont disponibles entre 70% et 90%. Il s'agit du service social (70%), du cabinet buccodentaire (80%) et du dispensaire/tri (90%). Les unités qui ne sont pas disponibles sont la buanderie et le bloc opératoire.

RM de Matam

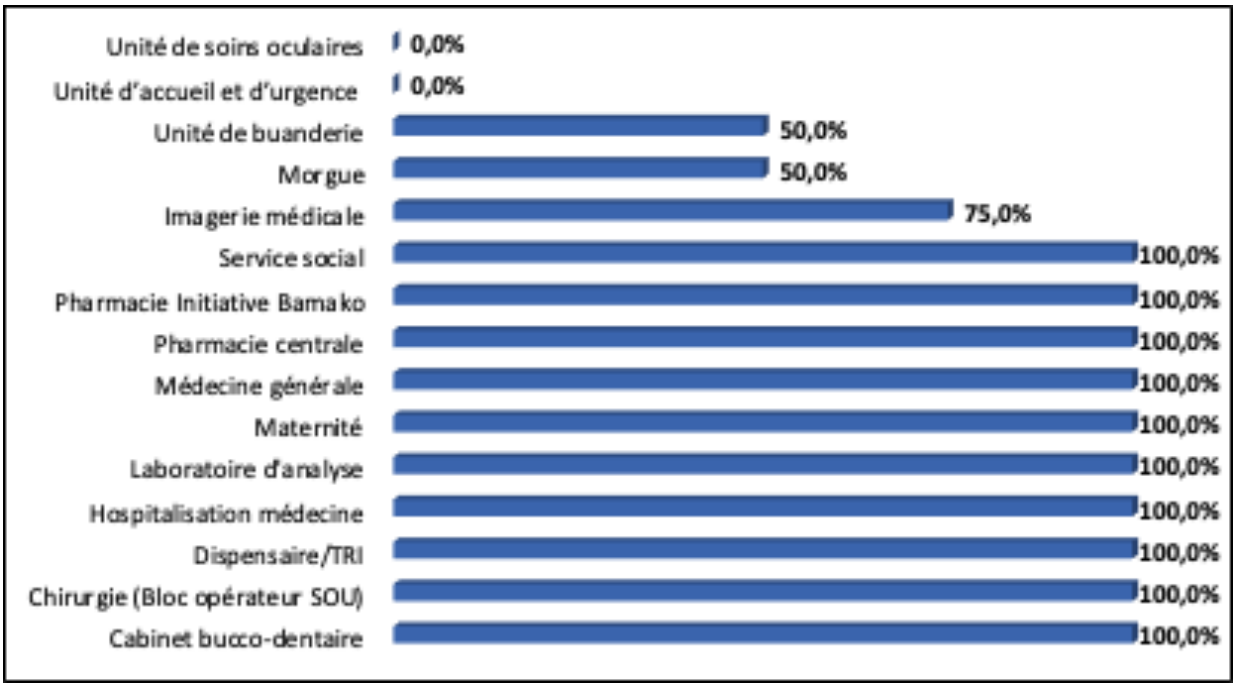

Graphique 42. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Matam

Dans la région de Matam, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, le service social, la pharmacie IB, l'hospitalisation médecine, la maternité, le dispensaire/tri, le bloc opératoire et le cabinet buccodentaire. L'imagerie médicale est disponible à 75%. Les unités de soins oculaires et le service d'accueil et d'urgence ne sont pas disponibles.

RM de Saint-Louis

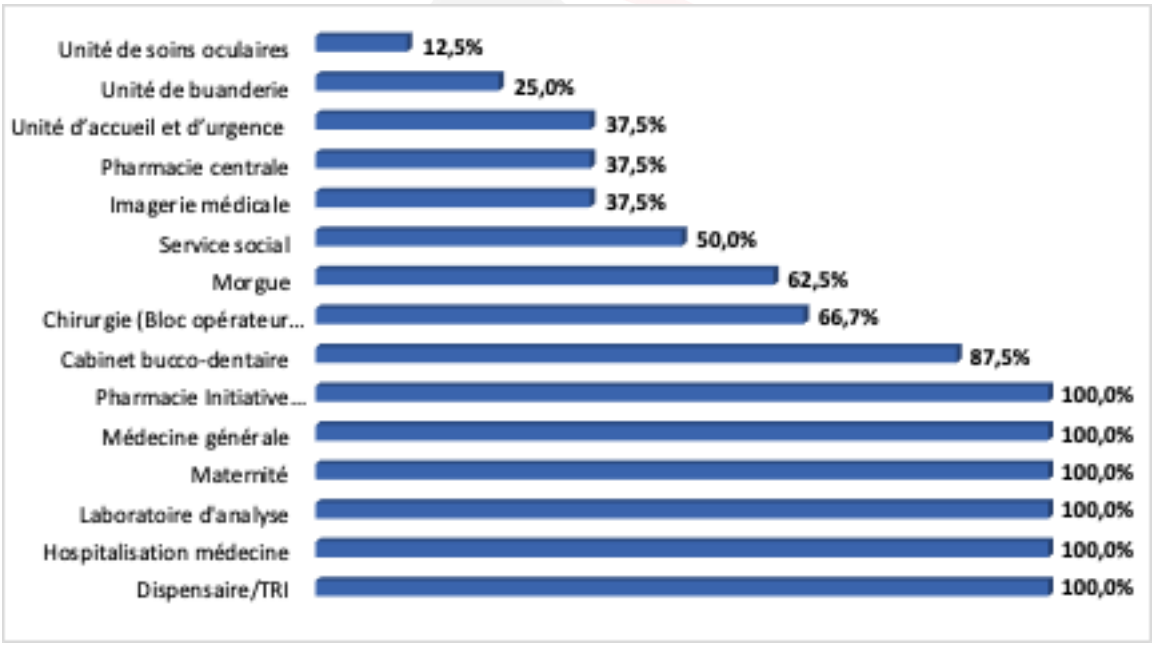

Graphique 43. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Saint-Louis

Dans la région de Saint Louis, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, la maternité, le dispensaire/tri et l'hospitalisation médecine.

D'autres unités sont disponibles entre 62% et 88%. Il s'agit du cabinet buccodentaire 87,5%, du bloc opératoire 66,7% et de la morgue 62,5%. L'unité de soins oculaires est la plus faiblement représentée avec 12,5%.

RM de Sédhiou

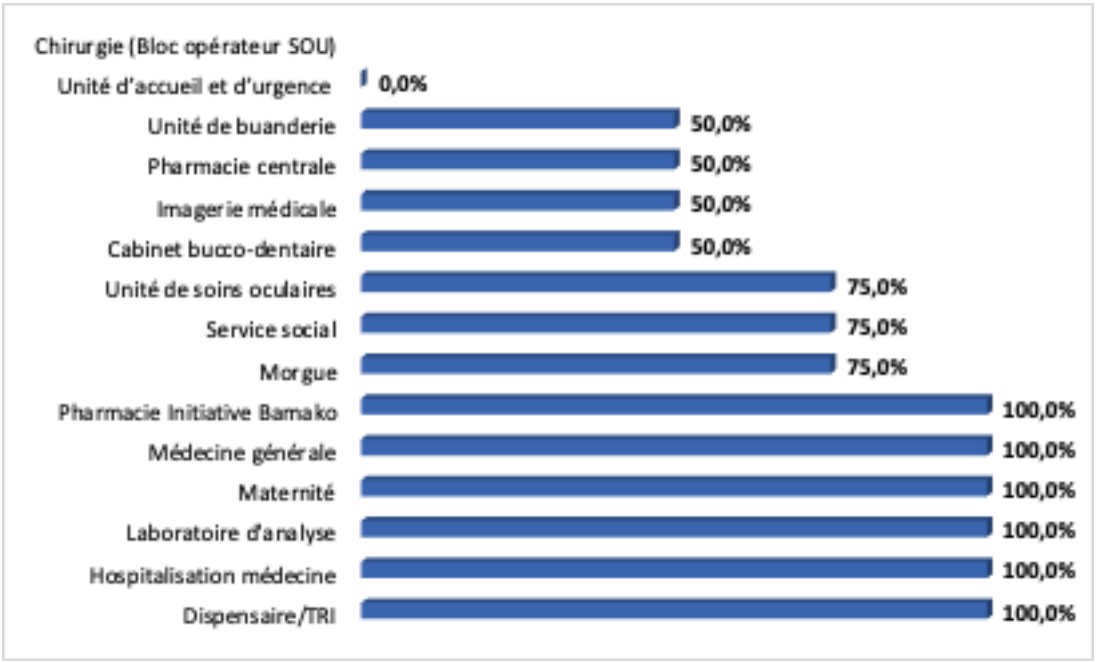

Graphique 44. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, la maternité, le dispensaire/tri et l'hospitalisation médecine.

D'autres unités sont disponibles à 75%. Il s'agit de l'unité de soins oculaires, le service social et la morgue. Le bloc opératoire et l'unité d'accueil et d'urgence ne sont pas disponibles.

RM de Tambacounda

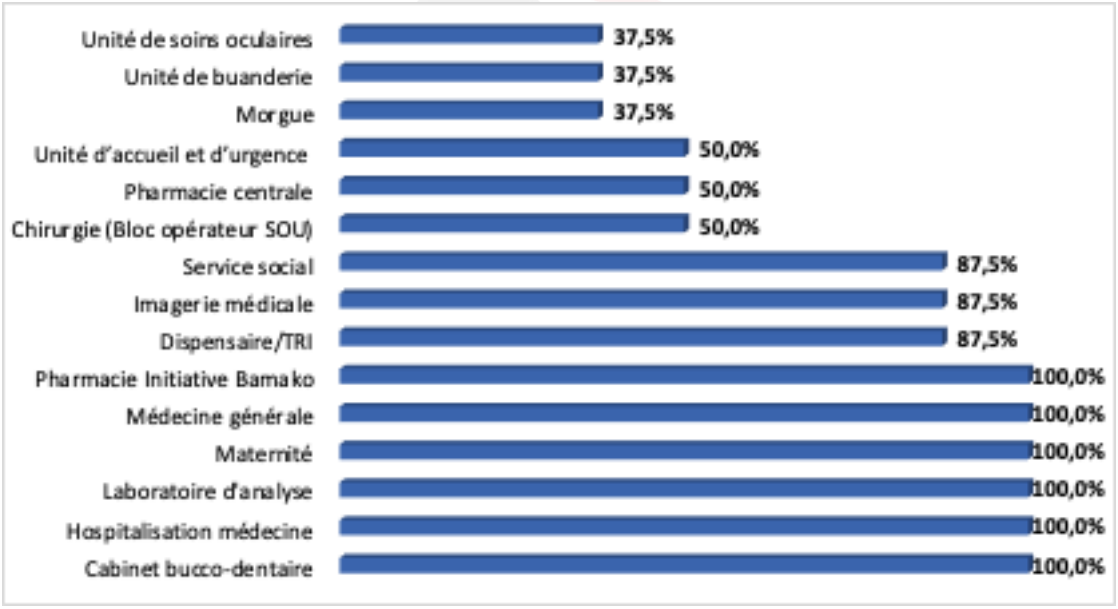

Graphique 45. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la Région de Tambacounda

Dans la région de Tambacounda, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, la maternité, l'hospitalisation médecine et le cabinet buccodentaire. D'autres unités sont disponibles à 87,5%. Il s'agit du service social, de l'imagerie médicale et du dispensaire/tri.

Les unités les plus faiblement représentées sont la buanderie, l'unité de soins oculaires et la morgue avec 37,5% chacune.

RM de Thiès

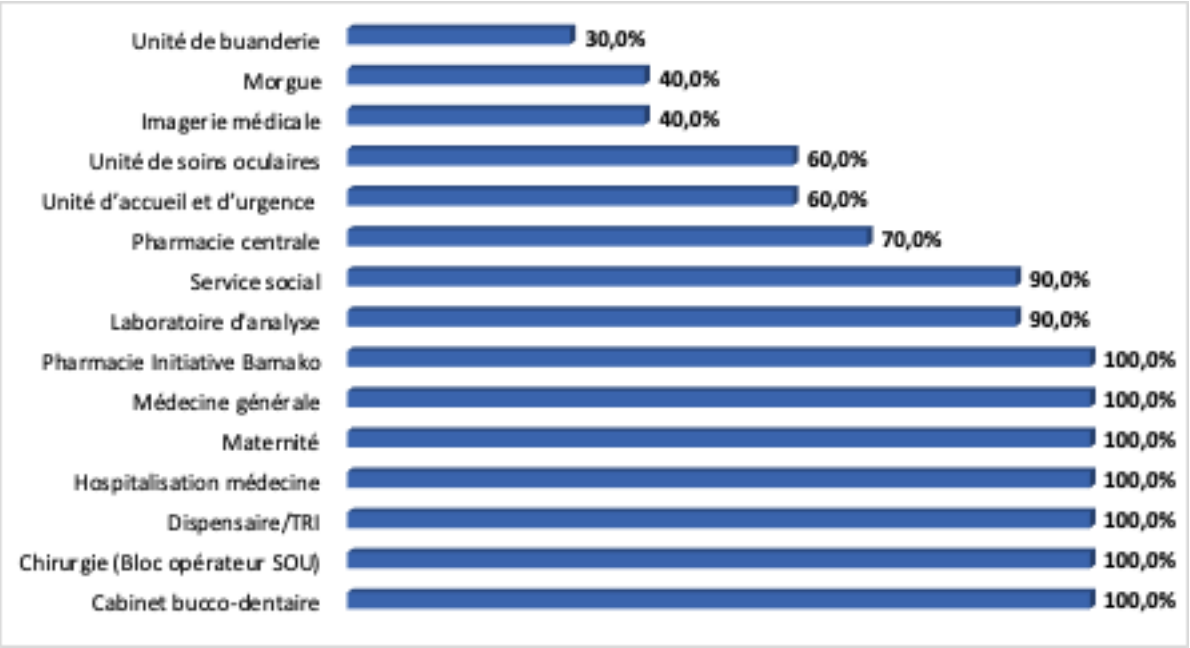

Graphique 46. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé au de la RM de Thiès

Dans la région de Thiès, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, la maternité, le dispensaire/tri, l'hospitalisation médecine, le cabinet buccodentaire et le bloc opératoire.

D'autres unités sont disponibles à 90%. Il s'agit du service social et du laboratoire d'analyse.

L'unité la plus faiblement représentée est la buanderie avec 30%.

RM de Ziguinchor

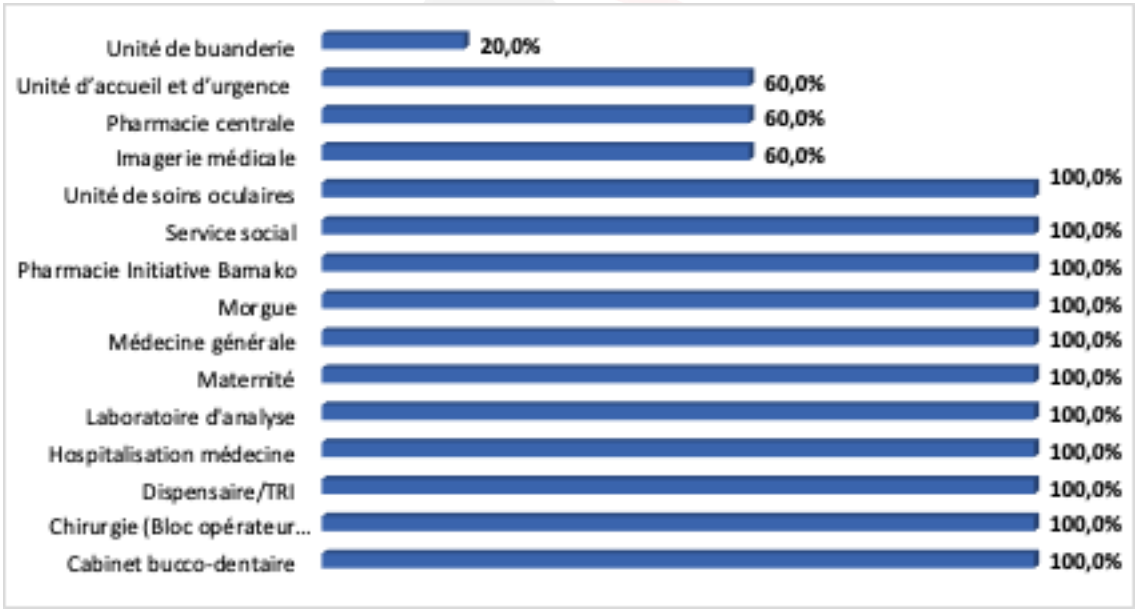

Graphique 47. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Ziguinchor

Dans la région de Ziguinchor, on observe 100% des unités comme la pharmacie, la médecine générale, le laboratoire d'analyse, le service social, la maternité, le dispensaire/tri, le cabinet buccodentaire, l'unité des soins oculaires, la morgue et le bloc opératoire.

D'autres unités sont disponibles à 60%. Il s'agit de l'imagerie médicale, la pharmacie centrale et l'unité d'accueil et d'urgence. L'unité la plus faiblement représentée est la buanderie avec 20%.

IV.2. Disponibilité des services et/ou activités de soins dans les services de santé de référence

IV.2.1. Disponibilité des services et/ou activités dans les EPS1

Tableau 113. Disponibilité des services et/ou activités au niveau des EPS1

Services et/ou Activités EPS1	Activité existant	Service existant	Nombre de EPS1	Proportion d'activité existant	Proportion de service existant
Anesthésie-réanimation S	7	7	9	77,8%	77,8%
Cardiologie S ou A	8	4	9	88,9%	44,4%
Chirurgie générale S	7	7	9	77,8%	77,8%
Dermatologie S ou A	6	3	9	66,7%	33,3%
Gynéco-obstétrique S	9	8	9	100,0%	88,9%
Imagerie médicale S	8	8	9	88,9%	88,9%
Laboratoire S	9	9	9	100,0%	100,0%
Maintenance S	9	4	9	100,0%	44,4%
Médecine interne S	8	9	9	88,9%	100,0%
Morgue S	9	2	9	100,0%	22,2%
Néphrologie S ou A	3	3	9	33,3%	33,3%
Neurologie S ou A	3	0	9	33,3%	0,0%
Odontologie S	8	8	9	88,9%	88,9%
Ophtalmologie S ou A	7	5	9	77,8%	55,6%
Orthopédie S ou A	7	3	9	77,8%	33,3%
Pédiatrie S	8	9	9	88,9%	100,0%
Pharmacie S	8	8	9	88,9%	88,9%
Psychiatrie S ou A	2	1	9	22,2%	11,1%
Rééducation fonctionnelle S	3	1	9	33,3%	11,1%
Service d'Accueil et d'Urgence (SAU) S	8	8	9	88,9%	88,9%
Service d'Assistance à la Transformation Digitale [1] (SATD) S	2	0	9	22,2%	0,0%
Service des Soins externes (SSE) S ou A	8	3	9	88,9%	33,3%
Service social S	8	5	9	88,9%	55,6%
Urologie andrologie S ou A	7	4	9	77,8%	44,4%

Le tableau ci-dessus montre l'absence de certains services au niveau des EPS1 tels que les Services d'Assistance à la Transformation Digitale (SATD) et de neurologie, seulement il faut noter que l'activité existe avec respectivement 22,2% et 33,3%.

D'autres services par contre sont faiblement pourvus dans les EPS1 au niveau national avec 11,1% pour la psychiatrie et la rééducation fonctionnelle. Cependant nous constatons l'existence de l'activité pour ces deux spécialités avec respectivement 22,2% et 33 ,3%.

Il existe des services dont la demande est très forte alors que l'offre de services est minime : cardiologie et urologie avec 44,4% chacune et orthopédie 33 ,3% mais très pourvues en activité avec respectivement 88,9%, 78,8% et 77,8%.

IV.2.2. Disponibilité des services et/ou activités dans les EPS2

Tableau 114. Disponibilité des services et/ou activités au niveau des EPS2

Services et/ou Activités EPS2	Activité existant	Service existant	Nombre EPS 2	Proportion de service existant	Proportion de service existant
Anatomie et cytologie pathologique S ou A	6	3	19	31,6%	15,8%
Anesthésie-réanimation S	17	17	19	84,2%	89,5%
Bactériologie S	17	6	19	89,5%	31,6%
Banque de Sang S	15	11	19	78,9%	57,9%
Biochimie S	17	7	19	89,5%	36,8%
Biologie de la reproduction S ou A	9	5	19	47,4%	26,3%
Cardiologie S	16	16	19	84,2%	84,2%
Chirurgie générale et viscérale S	18	17	19	94,7%	89,5%
Chirurgie orthopédique S	16	15	19	84,2%	78,9%
Chirurgie pédiatrique S ou A	12	7	19	63,2%	36,8%
Dermatologie S	10	10	19	52,6%	52,6%
Gastro-entérologie S ou A	11	4	19	57,9%	21,1%
Gériatrie S	2	1	19	10,5%	5,3%
Gynéco-obstétrique S	19	19	19	100,0%	100,0%
Hématologie S	19	8	19	100,0%	42,1%
Imagerie médicale S	19	19	19	100,0%	100,0%
Maintenance S	19	15	19	100,0%	78,9%
Médecine interne S	17	18	19	84,2%	94,7%
Morgue S ou A	17	9	19	89,5%	47,4%
Néphrologie S ou A	13	13	19	68,4%	68,4%
Neurochirurgie S ou A	8	6	19	42,1%	31,6%
Neurologie S ou A	8	4	19	42,1%	21,1%
Odontologie S	18	18	19	94,7%	94,7%
Ophtalmologie S	17	15	19	89,5%	78,9%
ORL et Chirurgie Maxillo-faciale et Stomatologie S	18	16	19	94,7%	84,2%
Parasitologie S	19	8	19	100,0%	42,1%
Pédiatrie S	18	18	19	94,7%	94,7%
Pharmacie (centrale et Initiative Bamako)	19	18	19	100,0%	94,7%
Pneumologie S ou A	8	5	19	42,1%	26,3%
Psychiatrie S	4	3	19	21,1%	15,8%
Rééducation fonctionnelle S	14	9	19	73,7%	47,4%
Rhumatologie S ou A	6	3	19	31,6%	15,8%
Service d'Accueil et d'Urgence (SAU) S	18	17	19	94,7%	89,5%
Service d'Assistance à la Transformation Digitale [1] (SATD) S	1	1	19	5,3%	5,3%
Service des Soins externes (SSE) S ou A	16	13	19	84,2%	68,4%
Service social S	19	18	19	100,0%	94,7%
Urologie- andrologie S	16	13	19	84,2%	68,4%

Le tableau ci-dessus montre que certains services au niveau des EPS2 tels que les services de gériatrie et d'assistance à la transformation digitale sont faiblement représentés avec 5,3% chacun de même que l'anatomie et cytologie pathologique, la psychiatrie et la rhumatologie avec 15,8% chacun tandis que les activités sont représentées respectivement par 10,5%, 5,3%, 31,6%, 21,1% et 31,6%.

Les services de biologie de la reproduction, pneumologie, gastro-entérologie et neurologie présentent une offre de services relativement faible avec respectivement 26,3%, pour les deux premiers et 21,1% pour les autres avec des activités allant de 42,1% à 57,9%.

IV.2.3. Disponibilité des services et/ou activités dans les EPS3

Tableau 115. Disponibilité des services au niveau des EPS3

Services et/ou Activités EPS3	Existant	Nombre d'EPS3	Proportion de services existants
Anatomie et cytologie pathologique	6	12	50,0%
Anesthésie-réanimation	11	12	91,7%
Bactériologie/ Virologie	10	12	83,3%
Biochimie	10	12	83,3%
Biologie de la reproduction	4	12	33,3%
Bloc opératoire	11	12	91,7%
Cardiologie	9	12	75,0%
Chirurgie générale et viscérale	9	12	75,0%
Chirurgie maxillo-faciale ou stomatologie	5	12	41,7%
Chirurgie orthopédique	7	12	58,3%
Chirurgie pédiatrique	5	12	41,7%
Chirurgie plastique et réparatrice/service des brûlés	4	12	33,3%
Chirurgie thoracique et cardio vasculaire	3	12	25,0%
Dermatologie	5	12	41,7%
Endocrinologie-métabolisme	4	12	33,3%
Gastro-entérologie	5	12	41,7%
Gériatrie et gérontologie	2	12	16,7%
Gynéco-obstétrique	9	12	75,0%
Hématologie clinique	5	12	41,7%
Hématologie-immunologie	9	12	75,0%
Imagerie médicale	12	12	100,0%
Maintenance	12	12	100,0%
Maladies infectieuses et tropicales	3	12	25,0%
Médecine du travail	11	12	91,7%
Médecine générale (Service des Soins Externes) S ou A	9	12	75,0%
Médecine interne	8	12	66,7%
Morgue	9	12	75,0%
Néphrologie-hémodialyse	5	12	41,7%
Neurochirurgie	5	12	41,7%
Neurologie	4	12	33,3%
Odontologie	11	12	91,7%
Oncologie	3	12	25,0%
Ophtalmologie	9	12	75,0%
ORL et chirurgie cervico-faciale	8	12	66,7%
Parasitologie	10	12	83,3%
Pédiatrie	10	12	81,8%

Services et/ou Activités EPS3	Existant	Nombre d'EPS3	Proportion de services existants
Pharmacie (centrale et Initiative Bamako)	11	12	91,7%
Pneumologie	4	12	33,3%
Psychiatrie/psychologie clinique	4	12	33,3%
Rééducation fonctionnelle	9	12	75,0%
Rhumatologie	4	12	33,3%
Service d'Accueil et d'Urgence (SAU)	12	12	100,0%
Service d'Assistance à la Transformation Digitale (SATD)	2	12	16,7%
Service des soins palliatifs	3	12	25,0%
Service social (service social central et service social par service)	12	12	100,0%
Urologie- andrologie	7	12	58,3%

Le tableau ci-dessus montre que les services d'assistance à la transformation digitale et de gériatrie-gérontologie sont très faiblement représentés dans tous les EPS 3. Par contre la chirurgie thoracique et cardio vasculaire, les maladies infectieuses et tropicales, l'oncologie, le service des soins palliatifs, la biologie de la reproduction, la chirurgie plastique et réparatrice/service des brûlés, l'endocrinologie-métabolisme, la pneumologie, la neurologie et la rhumatologie sont faiblement pourvus avec 25,0% pour les quatre premiers services et 33,3% pour les autres malgré leur forte demande.

IV.3. Analyse sur les logements des sages-femmes dans les régions au niveau des postes de santé

IV.3.1. Disponibilité des logements des sages-femmes au niveau national

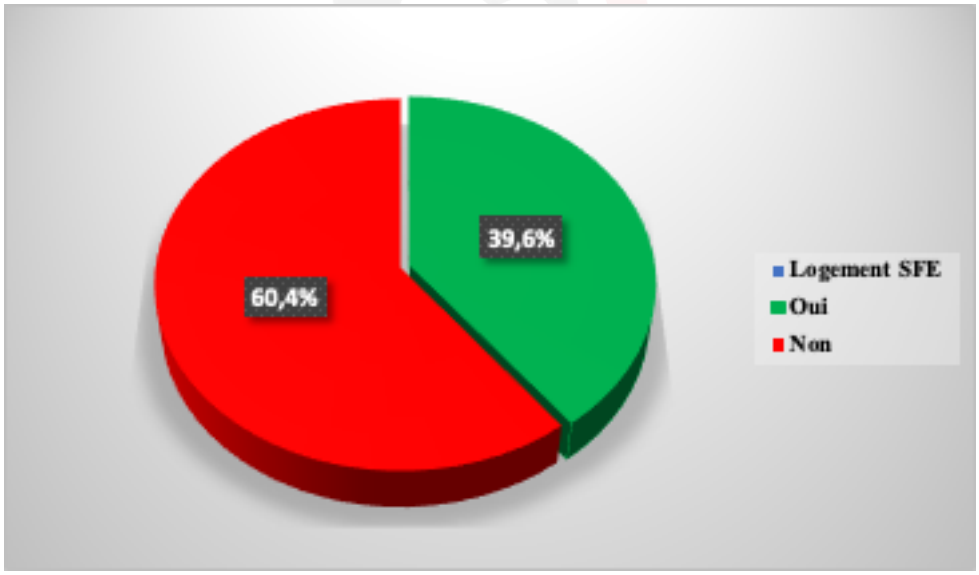

Graphique 48. Disponibilité des logements de sages-femmes

Le graphique ci-dessus montre, que dans plus de 60% des structures sanitaires au niveau national, les sages-femmes ne sont pas logées. Cette situation peut impacter négativement sur la continuité des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles d'où la nécessité de la construction et/ou la réhabilitation desdits logements.

IV.3.2. Disponibilité des Logements des sages-femmes au niveau régional

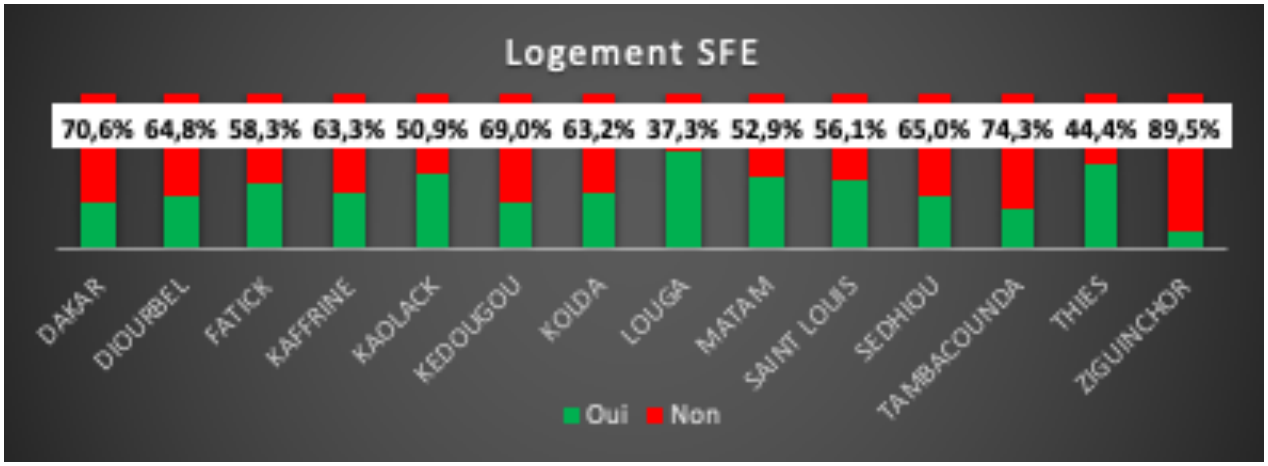

Graphique 49. ***Disponibilité des logements de sages-femmes par région***

Les régions de Ziguinchor et Tambacounda ont un important déficit en logements de sages-femmes avec respectivement 89,5% et 74,3%. La région de Louga est la mieux pourvue en logements de sages-femmes avec 62,7%.

Des efforts soutenus doivent être faits dans les régions confrontées à des problèmes de sécurité et d'enclavement.

- **RM Dakar**

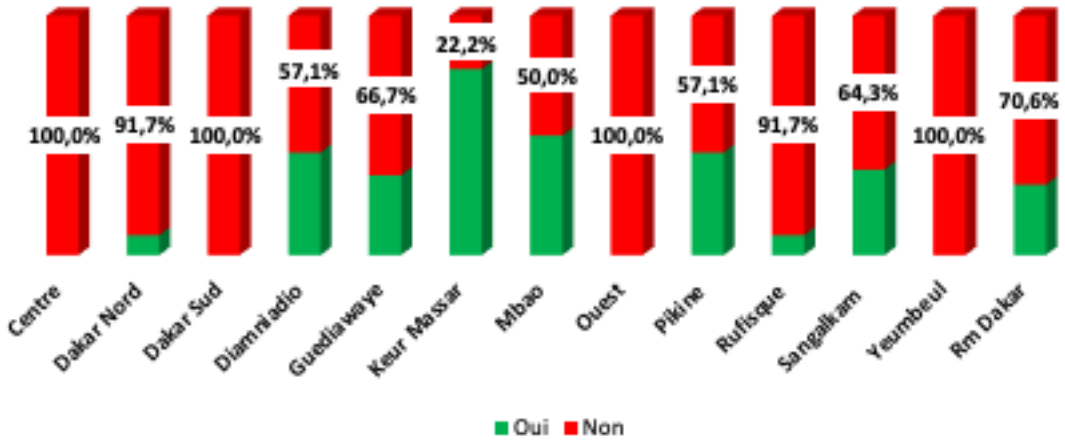

Graphique 50. ***Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Dakar***

Dans la région de Dakar 29,4% de structures disposent de logement de sages-femmes.

Au niveau de cette région, les logements de sages-femmes ne sont pas disponibles dans les districts de Dakar Centre, de Dakar Sud, de Dakar Ouest et de Yeumbeul. Seul le district de Keur Massar dispose de près de 78% de logements.

Compte tenu de ces points de prestation à haut volume d'activités et les difficultés de mobilité dans cette région, la construction de logements reste fondamentale pour améliorer la prise en charge du couple mère-enfant.

RM Diourbel

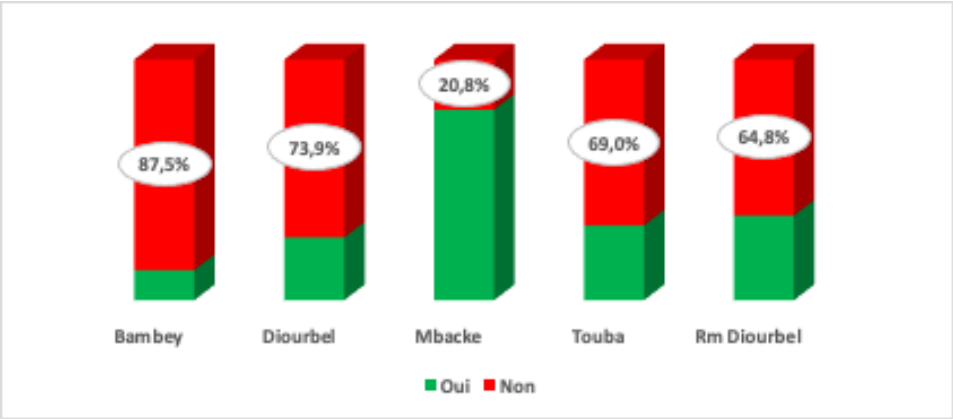

Graphique 51. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Diourbel

Dans la région de Diourbel 35,2% de structures disposent de logement de sages-femmes. La non disponibilité de ce dernier varie entre 20,8% et 87,5%. Néanmoins, dans la région de Diourbel, seules les structures du district de Mbacké disposent de près de 80% de logement de sage-femme.

RM Fatick

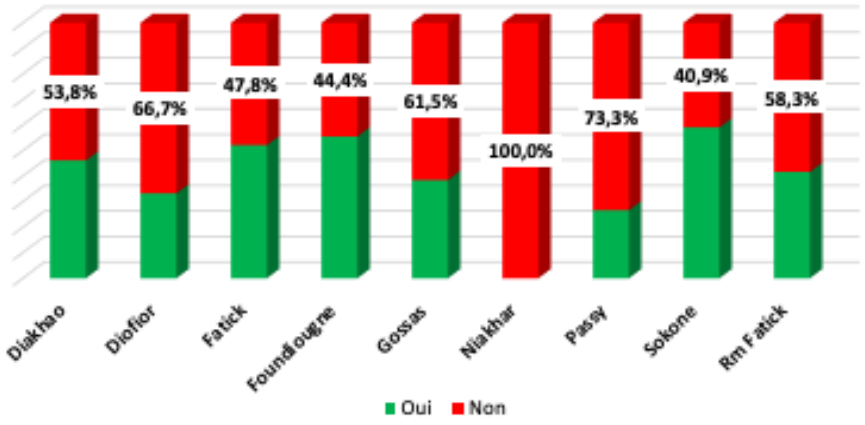

Graphique 52. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Fatick

Dans la région de Fatick 41,7% des structures disposent de logement de sages-femmes.

Seul le district sanitaire de Niakhar est dépourvu de logement de sages-femmes au niveau des structures. Le district de Passy est également mal loti avec 73,3% de structures qui ne disposent pas de logement de sages-femmes.

RM Kaffrine

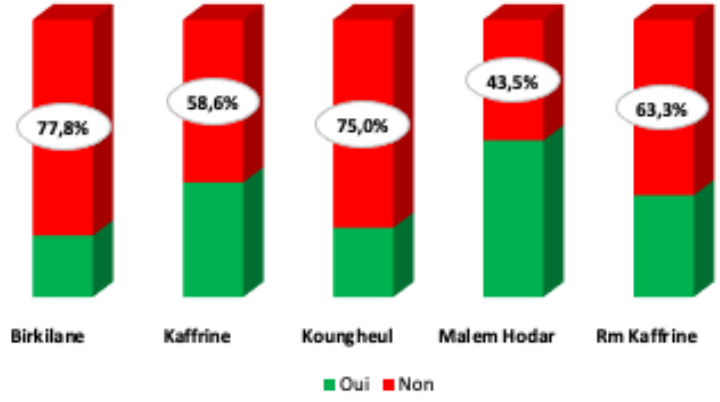

Graphique 53. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Kaffrine

Globalement, la région de Kaffrine compte 36,7% de structures qui disposent de logement de sages-femmes. Au niveau des districts de la région de Kaffrine, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 43,5% pour Malem Hodar et 77,8% pour Birkilane.

- **RM Kaolack**

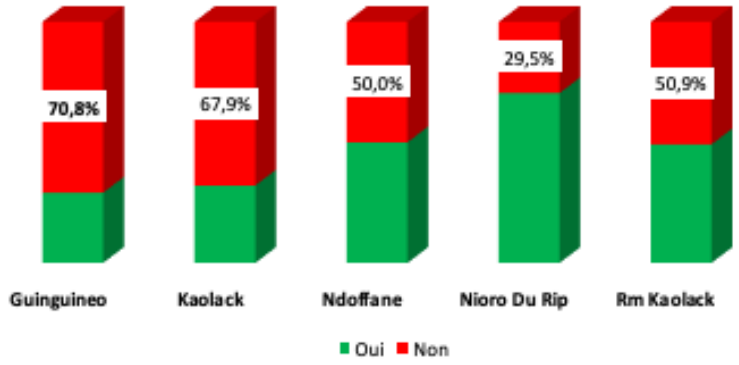

Graphique 54. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Kaolack

Dans la région de Kaolack, 49,1% des structures disposent de logement de sages-femmes.

Au niveau des districts, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 29,5% pour Nioro du Rip et 77,8% pour Guinguinéo.

- **RM Kédougou**

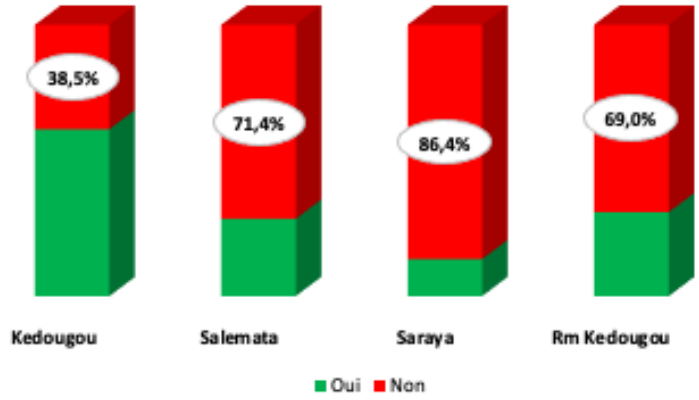

Graphique 55. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Kédougou

Globalement, la région de Kédougou compte 31,0% de structures qui disposent de logement de sages-femmes. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 38,5% pour Kédougou et 86,4% pour Saraya.

- **RM Kolda**

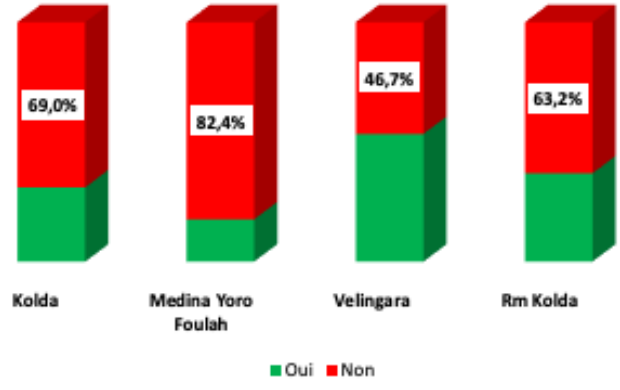

Graphique 56. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Kolda

Globalement, la région de Kolda compte 36,8% de structures qui disposent de logement de sages-femmes. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité de logement de sages-femmes varie entre 46,7% pour Vélingara et 82,4% pour Médina Yoro Foulah.

RM Louga

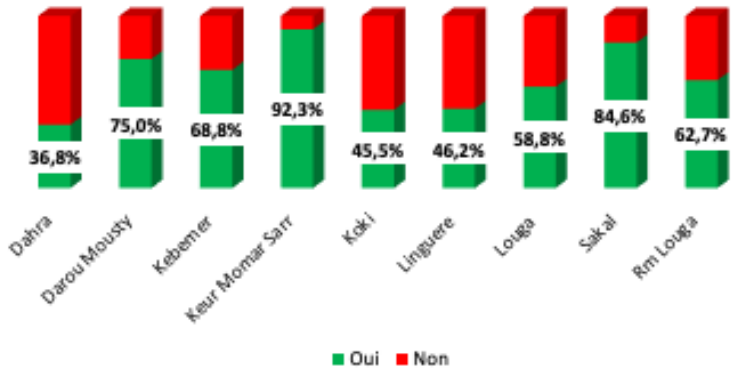

Graphique 57. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Louga

La région de Louga compte 62,7% de structures qui disposent de logement de sages-femmes.

Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 7,7% pour Keur Momar Sarr et 63,2% pour Dahra.

RM Matam

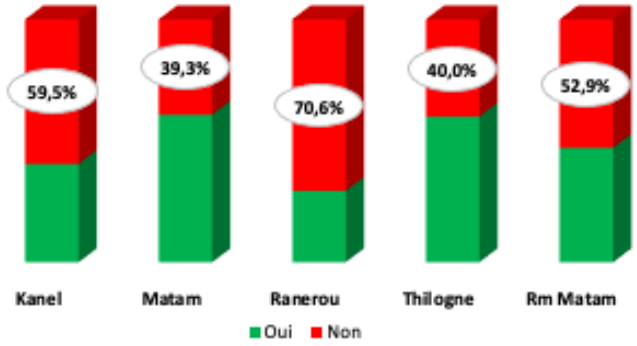

Graphique 58. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Matam

La région de Matam compte 47,1% de structures qui disposent de logement de sages-femmes.

Au niveau de cette région, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 39,3% pour le district de Matam et 70,6% pour celui de Ranérou.

RM Saint Louis

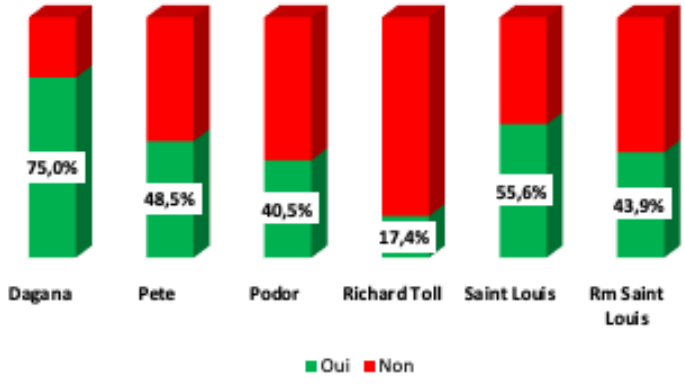

Graphique 59. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Saint Louis

La région de Saint-Louis compte 43,9% de structures qui disposent de logement de sages-femmes.

Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements de sage-femme varie entre 25,0% pour Dagana et 82,6% pour Richard Toll.

- **RM Sédhiou**

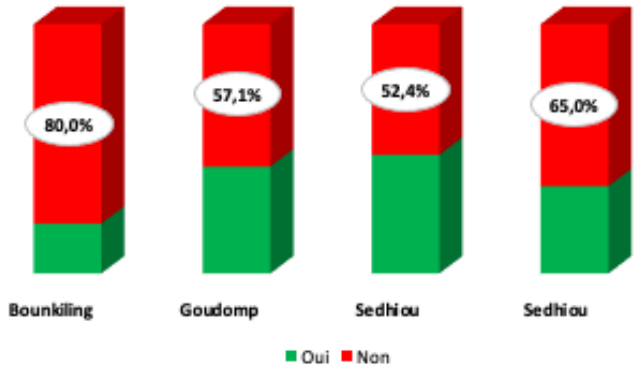

Graphique 60. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou 35,0% de structures disposent de logement de sages-femmes.

Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 52,4% pour le district de Sédhiou et 80,0% pour celui de Bounkiling.

- **RM Tambacounda**

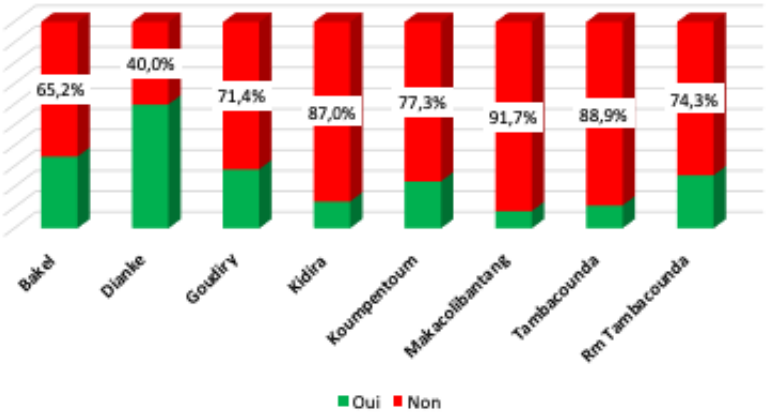

Graphique 61. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Tambacounda

La région de Tambacounda compte 25,7% de structures qui disposent de logement de sages-femmes.

Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 40,0% pour Dianké Makha et 91,7% pour Makacolibantang.

- **RM Thiès**

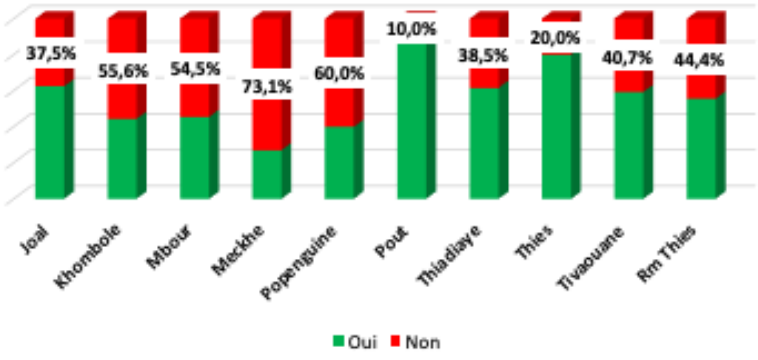

Graphique 62. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Thiès

Dans la région de Thiès 55,6% de structures disposent de logement de sages-femmes.

Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 10,0% pour Keur Momar Sarr et 73,1% pour Pout.

- **RM Ziguinchor**

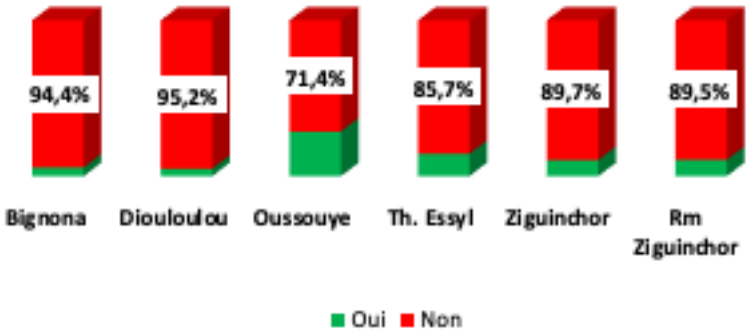

Graphique 63. Disponibilité des logements de sages-femmes dans la région de Ziguinchor

Dans la région de Ziguinchor 10,5% de structures disposent de logement de sages-femmes. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements de sages-femmes varie entre 87,5% pour le district de Ziguinchor et 95,2% pour celui de Diouloulou.

IV.4. Analyse sur le logement d'ICP dans les postes de santé

IV.4.1. Logements des ICP au niveau national

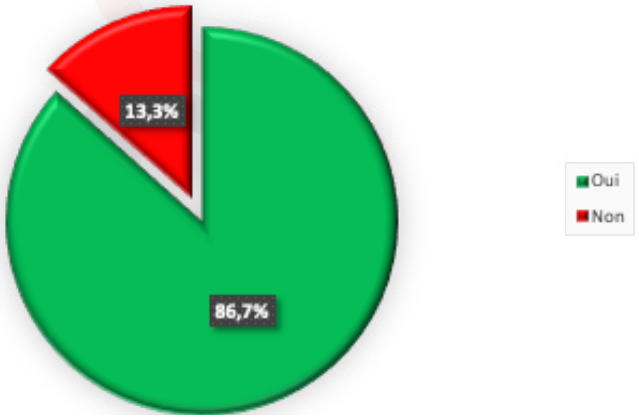

Graphique 64. Disponibilité des logements d'ICP

Au niveau national, seules 13,3% des structures ne disposent pas de logement d'ICP. Pour assurer la continuité des soins au niveau de toutes les structures sanitaires, il est nécessaire de construire des logements d'ICP dans toutes les structures.

IV.4.2. Logements d'ICP au niveau régional

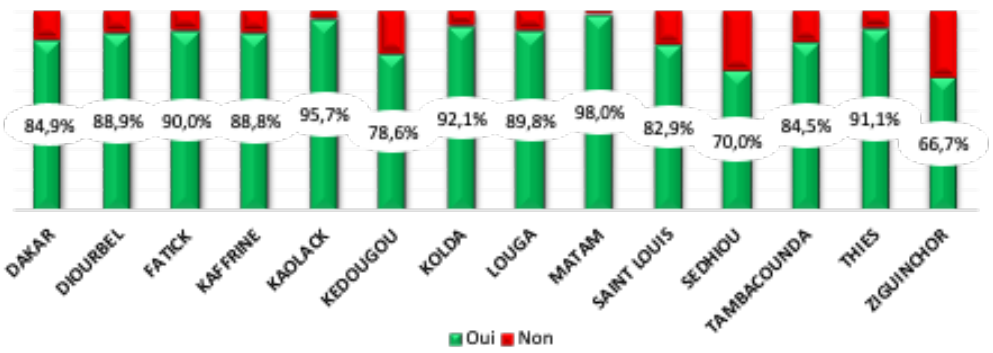

Graphique 65. Disponibilité des logements d'ICP par région

Les régions de Ziguinchor et Sédhiou sont moins lotis en termes de logements d'ICP avec un gap respectivement de 33,3% et 30%.

- **RM Dakar**

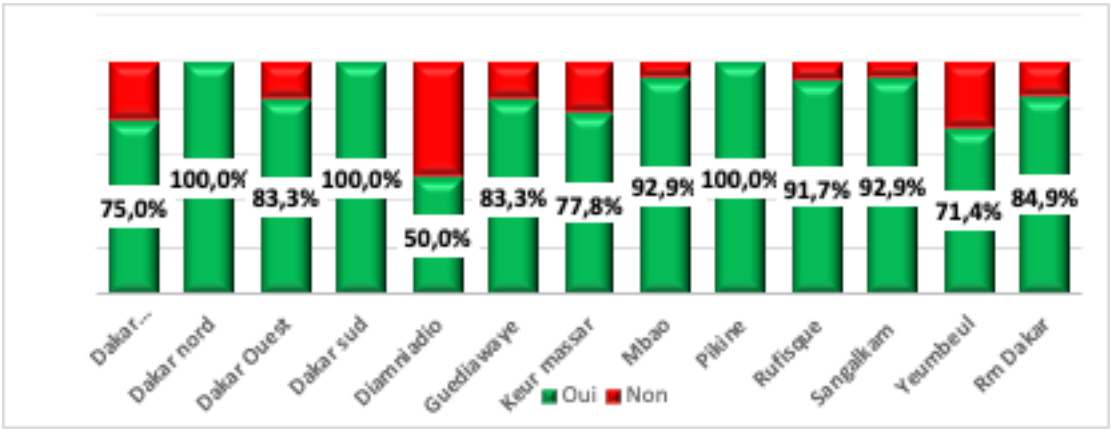

Graphique 66. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Dakar

Dans la région de Dakar 84,9% des structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 7,1% pour Sangalkam et 50,0% pour Diamniadio.

- **RM Diourbel**

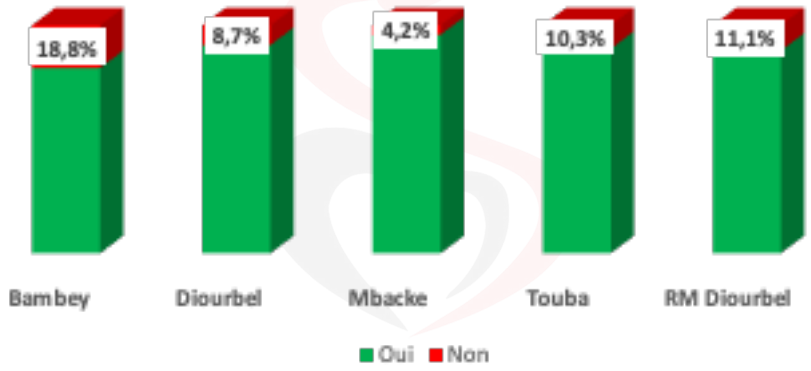

Graphique 67. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Diourbel

Dans la région de Diourbel 88,9% des structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 4,2% pour Mbacké et 18,8% pour Bambey.

- **RM Fatick**

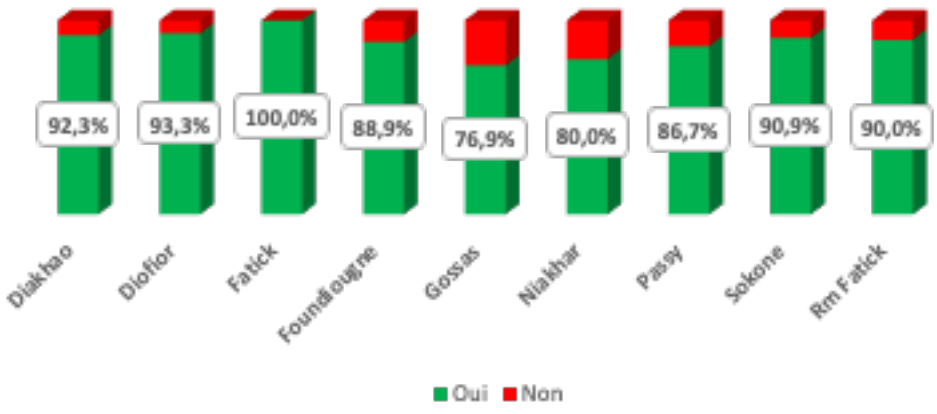

Graphique 68. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Fatick

Dans la région de Fatick 90,0% des structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 6,7% pour Diofior et 23,1% pour Gossas.

- **RM Kaffrine**

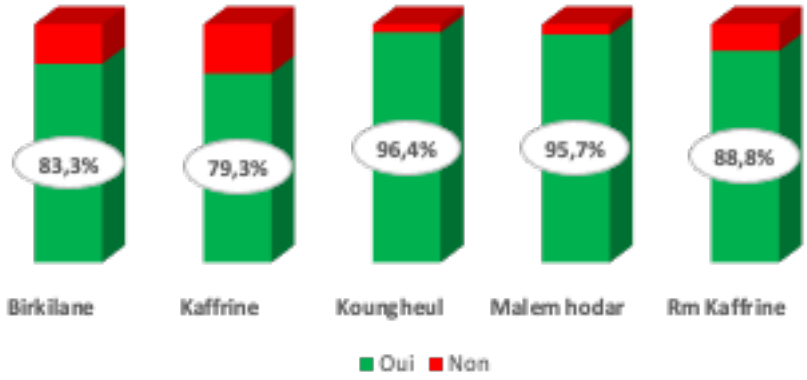

Graphique 69. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kaffrine

Dans la région de Kaffrine 88,8% des structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 3,6% pour Koungheul et 20,7% pour le district de Kaffrine.

- **RM Kaolack**

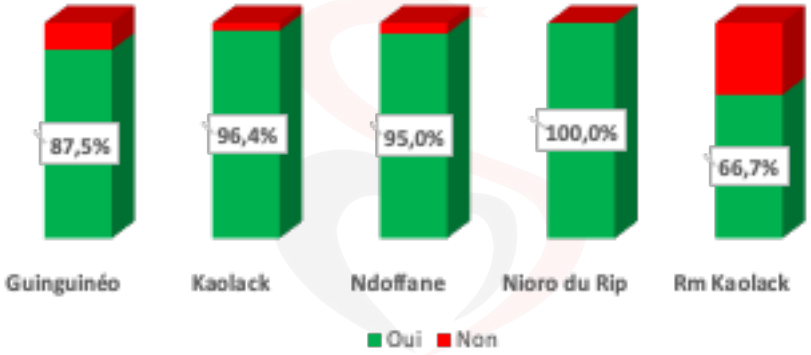

Graphique 70. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kaolack

Dans la région de Kaolack 66,7% des structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 3,6% pour le district de Kaolack et 12,5% pour celui de Guinguinéo.

- **RM Kédougou**

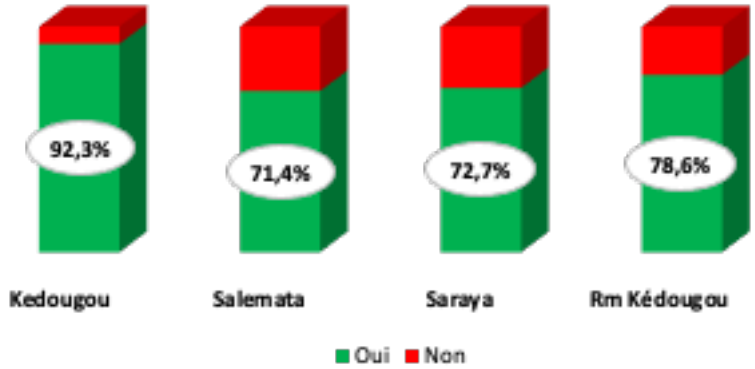

Graphique 71. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kédougou

Dans la région de Kédougou 78,6% de structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 7,7% pour le district de Kédougou et 28,6% pour celui de Salémata.

- **RM Kolda**

Graphique 72. ***Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kolda***

Dans la région de Kolda 92,1% de structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, seules 20,7% des structures sanitaires du district de Kolda ne disposent pas de logements d'ICP.

- **RM Louga**

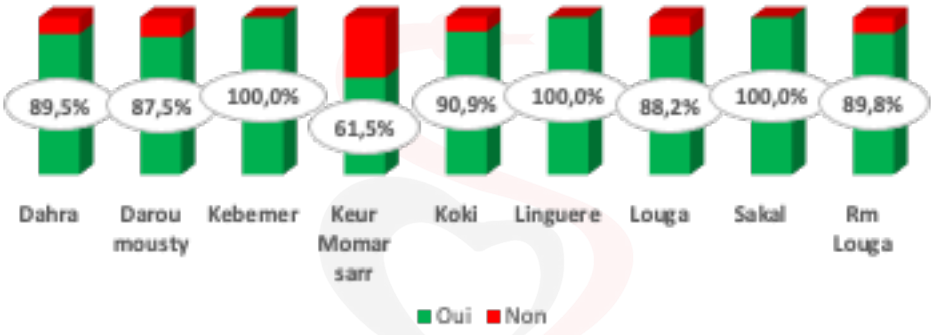

Graphique 73. ***Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Louga***

Dans la région de Louga 89,8% de structures disposent de logement d'ICP.

Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 9,1% pour Dahra et 38,5% pour Keur Momar Sarr.

- **RM Matam**

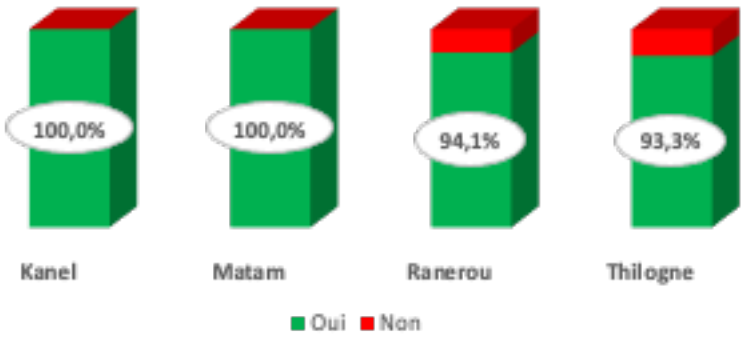

Graphique 74. ***Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Matam***

Dans la région de Matam 93,3% de structures disposent de logement d'ICP. , Dans cette région, seul le district de Ranérou comptabilise 5,9% de non disponibilité de logements d'ICP.

RM Saint-Louis

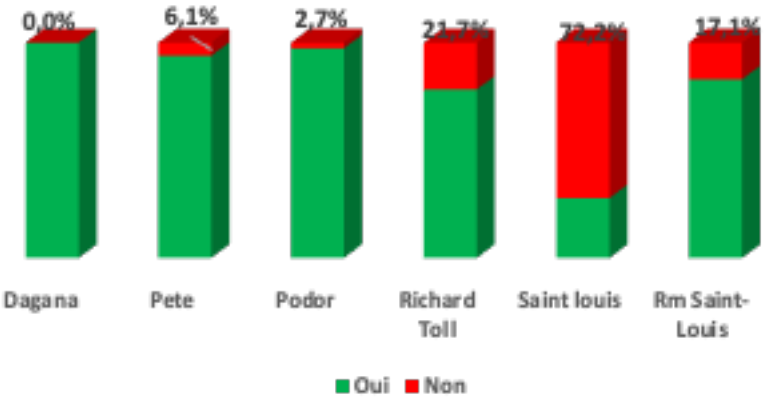

Graphique 75. ***Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Saint Louis***

Dans la région de Saint Louis 82,9% de structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 2,7% pour Podor et 72,2% pour le district de Saint Louis.

RM Sédhiou

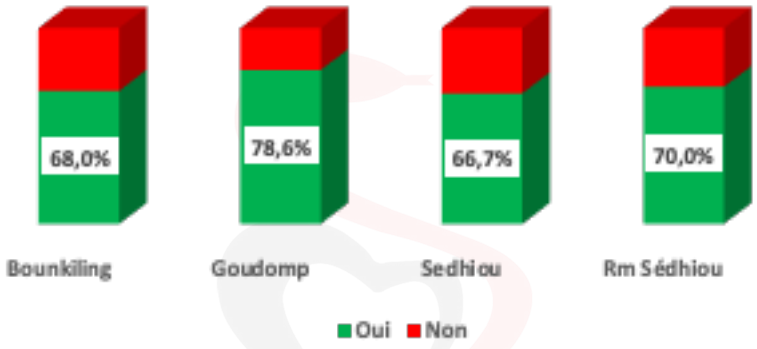

Graphique 76. ***Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Sédhiou***

Dans la région de Sédhiou 70,0% de structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 21,4% pour Goudomp et 33,3% pour le district de Sédhiou.

RM Tambacounda

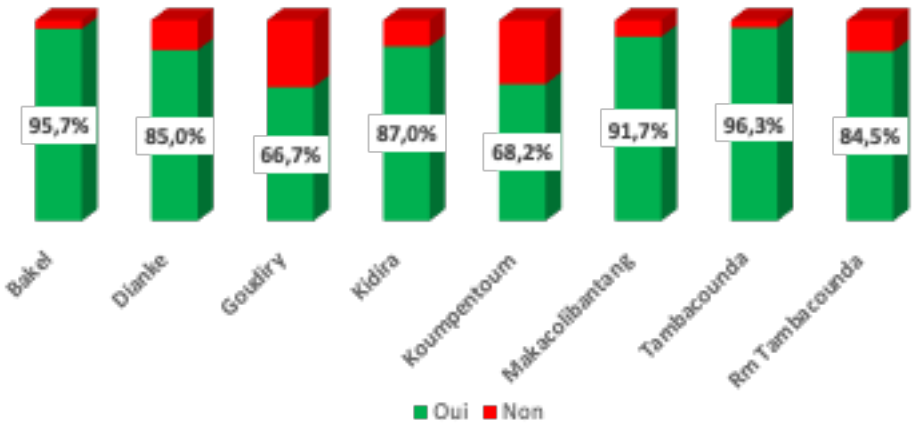

Graphique 77. ***Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Tambacounda***

Dans la région de Tambacounda 84,5% de structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 3,7% pour le district de Tambacounda et 33,3% pour celui de Goudiry.

RM Thiès

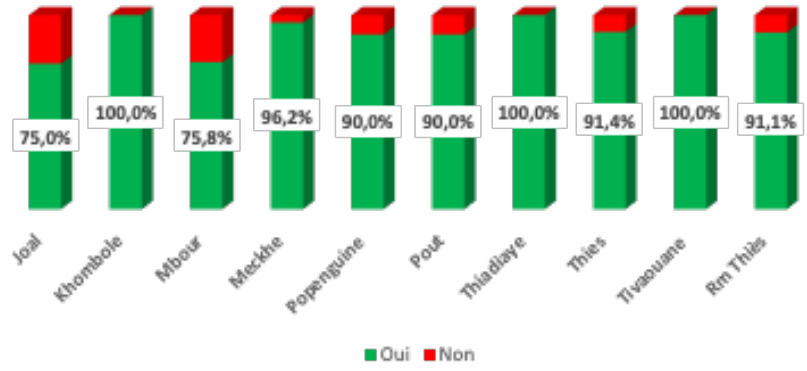

Graphique 78. ***Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Thiès***

Dans la région de Thiès 91,1% de structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 3,8% pour Mékhé et 25% pour Joal.

RM Ziguinchor

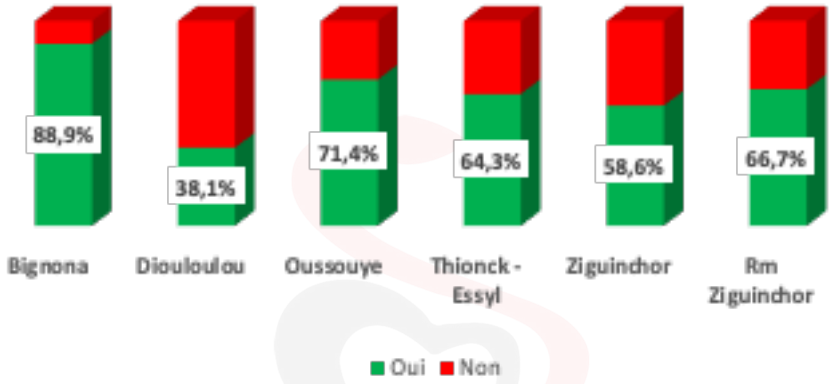

Graphique 79. ***Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Ziguinchor***

Dans la région de Ziguinchor 66,7% de structures disposent de logement d'ICP. Au niveau des districts de cette région, la non disponibilité des logements d'ICP varie entre 11,1% pour Bignona et 61,9% pour Diouloulou.

Ressources Humaines des PPS

V. Ressources humaines des Points de Prestations des services de Santé : Etat des lieux et besoins actuels

V.1. Etat des lieux

V.1.1. Distribution des agents de santé par type de service

Répartition des agents par type de service et par type de structure

Types de soins/services	Types de structures						Total
	PS	CS1	CS2	EPS1	EPS2	EPS3	général
Accueil Orientation				9	11	39	59
Administration	2	152	71	149	414	770	1558
Assistance à la maintenance		1	1	8	18	69	97
Assistance à l'imagerie médicale		32	7	29	46	33	147
Assistance aux services de laboratoire	1	3		6	3	7	20
Assistance aux soins chirurgicaux de spécialité		0	18	13	34	67	132
Assistance aux soins médicaux de spécialité, aux soins dentaires et aux soins des Consultations primaires curatives (CPC)	6339	1255	234	182	417	505	8932
Economat	319	321	149	94	273	341	1497
Gestion	2472	414	169	107	68	229	3459
Hygiène assainissement et environnement		889	379	44	102	144	1558
Imagerie médicale		11	3	24	56	136	230
Logistique				3	4	13	20
Maintenance des équipements médicaux		13	14	22	62	43	154
Maintenance des infrastructures						4	4
Promotion de la santé	332	66	52			4	454
SATD		12	8	8	5	18	51
Service de laboratoire	3	178	94	74	199	326	874
Services de pharmacie		10	14	14	54	54	146
Soins chirurgicaux de spécialité		1	9	23	127	156	316
Soins de réhabilitation				8	39	49	96
Soins dentaires	2	109	38	21	56	46	272
Soins des Consultations primaires Curatives (CPC)	2264	1067	465	330	1236	1321	6683
Soins d'urgence		13	21	41	92	125	292
Soins en cardiologie		9	7	11	29	55	111
Soins en néphrologie				5	45	42	92
Soins maternels, néonatal et infanto juvéniles	1698	632	293	182	394	294	3493

Types de soins/services	Types de structures						Total
Soins médicaux de spécialité		2	9	27	79	255	372
Soins ophtalmologiques		23	19	8	38	54	142
Soins pour la prise en charge des cancers						12	12
Soins psychiques et psychiatriques	1			1	5	40	47
Soutien technique	1133	487	145	71	198	379	2413
Travail social	1	91	27	19	51	86	275
Total général	**14567**	**5791**	**2246**	**1533**	**4155**	**5716**	**34008**

En 2021, le personnel dédié aux différents types de soins/services en fonction des structures existantes dans le pays est de 34 008 agents. Sur cet effectif, les 3 types de soins qui regorgent le plus de personnel sont :

- L'assistance aux soins médicaux de spécialités, aux soins dentaires et aux soins des Consultations primaires curatives (CPC) avec 26,3% soit 8 932 agents sur 34008 dont 6 339 dans les postes de santé ;
- Les soins de Consultations primaires Curatives (CPC) regroupent 19,7%, soit 6 683 agents dont 2 264 dans les postes de santé ;
- Les soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles occupent 10,3%, soit 3 493 agents dont 1698 dans les postes de santé ;
- Le service de Gestion regroupe 3459 agents, soit 10.2%.

Les services faiblement représentés sont la maintenance des infrastructures (4 agents), l'Assistance aux services de laboratoire (20 agents), la logistique (20 agents), les soins psychiques et psychiatriques (47agents), les soins pour la prise en charge des cancers (12 agents), les Soins en néphrologie (92 agents) et les Soins en cardiologie (111 agents).

V.1.2. Analyse des ressources humaines du service des soins des consultations primaires curatives (CPC)

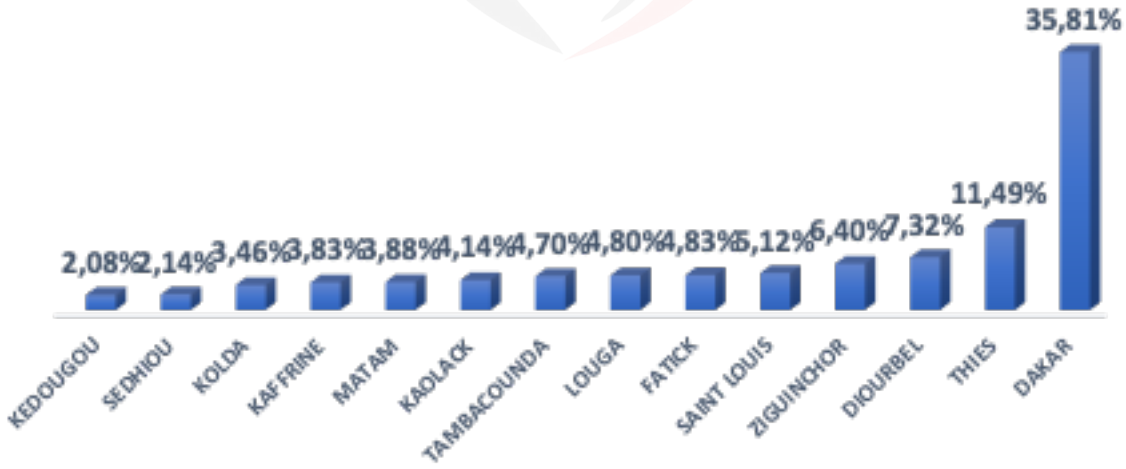

Graphique 80. ***Répartition (en %) des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région***

La région de Dakar concentre 35,81% du personnel dédié aux soins de consultation primaires curatives. Les régions de Thiès, Diourbel et Ziguinchor suivent de très loin avec respectivement11,49%, 7,32% et 6,4%. La proportion de ces agents dans les régions de Sédhiou et Kédougou est respectivement de 2,14% et 2,08%.

Tableau 116. Répartition des agents du service des Soins des Consultations primaires Curatives (CPC) par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des PS.

Régions médicales	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat
Dakar	185	80	142
Diourbel	77	10	83
Fatick	74	26	59
Kaffrine	67	6	52
Kaolack	83	5	74
Kédougou	27	0	31
Kolda	88	4	25
Louga	60	8	79
Matam	66	3	41
Saint louis	81	2	59
Sedhiou	42	1	21
Tambacounda	85	6	70
Thiès	150	27	126
Ziguinchor	73	12	56
Total général	**1158**	**190**	**918**

La catégorie socio professionnelle des assistants infirmiers dans les postes de santé compte 1158 agents, soit 51% de l'effectif dédié aux services des soins des consultations primaires curatives. Elle est suivie des infirmiers d'Etat avec 41% et des infirmiers brevetés avec 8%.

Les régions de Dakar, Thiès et Diourbel concentrent le plus d'agents infirmiers, quelque soit le type, avec respectivement 18%, 13% et 8% dans l'offre de soins CPC.

Les régions de Kaolack, Fatick et Tambacounda ont sensiblement la même part (7%) de cette catégorie d'agents dans l'offre de soins CPC.

Tableau 117. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des CS 1

Région	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Dakar	96	80	45	94
Diourbel	37	20	31	36
Fatick	27	3	28	16
Kaffrine	10	0	13	9
Kaolack	10	2	11	7
Kédougou	4	4	13	5
Kolda	10	3	13	8
Louga	29	2	25	21
Matam	11	1	11	9
Saint louis	19	1	13	21
Sédhiou	11	3	16	6
Tambacounda	11	1	17	9
Thiès	40	7	53	32
Ziguinchor	18	9	31	7
Total général	**333**	**136**	**320**	**280**

Dans les centres de santé de niveau 1, la catégorie socio professionnelle des assistants infirmiers est la plus nombreuse et représente 31% de l'effectif dédié aux services des soins des consultations primaires curatives. Elle est suivie des infirmiers d'Etat avec 30% et des médecins généralistes avec 26%. Les infirmiers brevetés représentent 13%.

Les régions de Dakar, Thiès et Diourbel concentrent le plus d'agents des trois catégories socioprofessionnelles avec respectivement 29% et 12% pour les derniers dans les services des soins des consultations primaires curatives.

Les régions de Kédougou, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Matam et Sédhiou enregistrent les taux les plus faibles qui varient entre 2% et 3% pour ces catégories d'agents aux services des soins des consultations primaires curatives.

Tableau 118. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des CS 2

Région	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Dakar	81	47	64	59
Fatick	6	1	9	8
Kaffrine	9	1	4	2
Kaolack	4	1	4	3
Kédougou	10	0	6	3
Kolda	8	4	8	6
Louga	6	2	2	3
Saint louis	3	0	1	2
Tambacounda	17	2	18	13
Thiès	5	2	4	3
Ziguinchor	16	3	11	4
Total général	**165**	**63**	**131**	**106**

Dans les centres de santé de niveau 2, la catégorie socio professionnelle des assistants infirmiers représente 35% de l'effectif dédié aux services des soins des consultations primaires curatives. Elle est suivie des infirmiers d'Etat avec 28% et des médecins généralistes avec 23%. Les infirmiers brevetés représentent14%.

La région de Dakar concentre plus de la moitié des agents dédiés aux services des Soins des consultations primaires curatives avec 54%.

Tableau 119. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des EPS 1

Région	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Dakar	73	0	44	23
Diourbel	31	0	30	14
Louga	7	0	7	8
Matam	4	0	1	3
Saint louis	7	0	10	6
Thiès	20	0	34	8
Total général	**142**	**0**	**126**	**62**

Au niveau des EPS1, la répartition des catégories socio professionnelles est de 43% pour les assistants infirmiers, 38% pour les infirmiers d'Etat et 19% pour les médecins généralistes.

Les régions de Dakar, Diourbel et Thiès concentrent le plus d'agents avec respectivement 42%, 23% et 19%. La proportion d'agents dédiés aux CPC est faible pour les régions de Matam (2%), Louga (7%) et Saint Louis (7%).

Tableau 120. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des EPS 2

Région	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Dakar	30	0	7	3
Diourbel	15	0	12	12
Fatick	34	0	29	3
Kaffrine	39	0	41	3
Kaolack	35	0	29	13
Kédougou	8	0	26	2
Kolda	20	0	29	5
Louga	26	0	25	11
Matam	51	0	38	11
Saint louis	66	0	39	12
Sédhiou	17	0	23	3
Tambacounda	16	3	36	10
Thiès	94	0	138	25
Ziguinchor	92	0	86	10
Total général	**543**	**3**	**558**	**123**

Au niveau des EPS2, la répartition des catégories socio professionnelles est de 43,9 % pour les assistants infirmiers, 45,1% pour les infirmiers d'Etat, 10% pour les médecins généralistes et 0,2% pour les infirmiers brevetés des effectifs dédiés aux service des soins des consultations primaires curatives.

Les régions de Saint Louis, Ziguinchor, et Thiès concentrent le plus d'agents de ces catégories socio professionnelles avec respectivement 10%, 15% et 21%.

Les régions de Kédougou, Diourbel et Dakar ferment la marche avec la même proportion (3%) d'agents dédiés aux CPC au niveau des EPS2.

NB : le corps des infirmiers breveté qui semble être en extinction est observé dans la région de Tambacounda (03).

Tableau 121. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des EPS 3

Catégories socioprofessionnelles	DAKAR	DIOURBEL	Total général
Assistant Infirmier	402	40	442
Infirmier Breveté	100	0	100
Infirmier d'Etat	702	30	732
Médecin Généraliste	35	11	46
Total Général	**1239**	**81**	**1320**

La région de Dakar concentre à elle seule 94% de ces agents au niveau des EPS3 qui sont dédiés aux CPC tandis que celle de Diourbel dispose de 6% de l'ensemble de ces types d'agents. Les infirmiers d'Etat sont plus représentés avec 55%, suivi des assistants infirmiers avec 33%. Dans ces tablissements de niveau 3, les médecins généralistes représentent 4%.

Le corps des infirmiers brevetés représente 8% et ne sont présents que dans les EPS3 de la Région de Dakar.

NB : Seules les régions de Dakar et Diourbel disposent d'EPS3.

V.1.3. Analyse des ressources humaines du service des soins des consultations primaires curatives par district au niveau des services de santé de base (centres de santé et postes de santé)

RM de Dakar

Tableau 122. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Dakar

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Centre	40	31	38	43
Diamniadio	31	3	22	2
Guédiawaye	38	6	9	3
Keur Massar	6	5	15	4
Mbao	36	10	12	4
Nord	32	69	41	49
Ouest	46	37	30	17
Pikine	32	5	25	6
Rufisque	31	9	20	3
Sangalkam	29	6	15	3
Sud	10	18	5	15
Yeumbeul	31	8	19	4
Total Général	**362**	**207**	**251**	**153**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Dakar.

Les assistants infirmiers représentent 37%, suivis des infirmiers d'Etat 26%, des infirmiers brevetés 21% et des médecins généralistes 16%.

Les districts Nord, Centre, et Ouest regroupent près de la moitié (49%) de ces catégories avec respectivement 20%, 16% et 13%.

RM de Diourbel

Tableau 123. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Diourbel

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Bambey	16	7	23	5
Diourbel	38	8	38	8
Mbacké	11	0	15	4
Touba	49	15	38	19
Total Général	**114**	**30**	**114**	**36**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Diourbel.

Les catégories des assistants infirmiers et infirmiers d'État représentent chacune 39%, suivies des médecins généralistes 12% et des infirmiers brevetés 10%.

Les districts de Touba et Diourbel comptent près des trois quart (72%) de ces catégories avec respectivement 41%, et 31%.

RM de Fatick

Tableau 124. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Fatick

Districts	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Diakhao	28	4	10	4
Diofior	11	2	17	2
Fatick	24	20	19	4
Foundiougne	5	0	9	3
Gossas	7	1	10	2
Niakhar	3	0	7	2
Passy	10	1	15	3
Sokone	19	2	9	4
Total Général	**107**	**30**	**96**	**24**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Fatick.

La catégorie des assistants infirmiers représente 42%, suivie par les infirmiers d'Etat 37%, les infirmiers brevetés 12% et les médecins généralistes 9%.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Fatick (26%), Diakhao (18%), Sokone (13%), Diofior (12%) et Passy (11%). La part des districts de Gossas, Foundiougne et Niakhar varie entre 8% et 5%.

RM de Kaffrine

Tableau 125. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Kaffrine

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Birkelane	14	0	17	3
Kaffrine	30	2	13	5
Koungheul	26	4	23	2
Malem Hodar	16	1	16	1
Total Général	**86**	**7**	**69**	**11**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Kaffrine.

La catégorie des assistants infirmiers représente 50%, suivie par les infirmiers d'État 40%, les médecins généralistes 6% et les infirmiers brevetés 4%.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Koungheul (31,8%) et Kaffrine (28,9%). Les districts de Birkilane et Malem Hodar sont exæquo (19,6%).

RM de Kaolack

Tableau 126. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Kaolack

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Guinguineo	10	2	22	2
Kaolack	32	2	19	3
Ndoffane	21	0	11	2
Nioro du rip	34	4	37	3
Total Général	**97**	**8**	**89**	**10**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Kaolack.

La catégorie des assistants infirmiers représente 48%, suivie par les infirmiers d'État 44%, les médecins généralistes 5% et les infirmiers brevetés 4%.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Nioro du Rip (38%) et Kaolack (27%).

Les districts de Guinguinéo et Ndoffane ont respectivement 18% et 17%.

RM de Kédougou

Tableau 127. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Kédougou

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Kédougou	17	0	17	4
Salémata	4	4	12	2
Saraya	20	0	21	2
Total Général	**41**	**4**	**50**	**8**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Kédougou.

La catégorie des infirmiers d'État représente 49%, suivie par les assistants infirmiers 40%, les médecins généralistes 8% et les infirmiers brevetés 4%.

Le district ayant le plus de ce personnel est Saraya (42%), suivi de Kédougou (37%) et Salémata (21%).

RM de Kolda

Tableau 128. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Kolda

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Kolda	45	4	13	5
Medina Yoro foula	15	1	12	3
Vélingara	46	6	21	6
Total général	**106**	**11**	**46**	**14**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Kolda.

La catégorie des assistants infirmiers représente 60%, suivie par les infirmiers d'État 26%, les médecins généralistes 8% et les infirmiers brevetés 6%.

Le district ayant le plus de ce personnel est Vélingara (44,6%), suivi de Kolda (37,9%) et Médina Yoro Foula (17,5%).

RM de Louga

Tableau 129. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Louga

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Dahra	20	3	17	3
Darou Mousty	12	3	12	4
Kébémer	13	0	18	4

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Keur Momar Sarr	5	0	14	2
Koki	9	2	8	2
Linguère	9	0	8	3
Louga	19	1	16	3
Sakal	8	3	13	3
Total Général	**95**	**12**	**106**	**24**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Louga.

La catégorie des infirmiers d'État représente 45%, suivie par les assistants infirmiers 40%, les médecins généralistes 10% et les infirmiers brevetés 5%.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Dahra (18%), Louga (16%), Kébémer (15%), Darou Mousty (13%).

Les districts de Keur Momar Sarr et Koki comptent 9% et Linguère 8%.

RM de Matam

Tableau 130. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Matam

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Kanel	33	0	21	4
Matam	23	3	12	2
Ranérou	13	1	6	1
Thilogne	8		13	2
Total Général	**77**	**4**	**52**	**9**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Matam.

La catégorie des assistants infirmiers représente 54%, suivie par celles des infirmiers d'État 37%, des médecins généralistes 6% et des infirmiers brevetés 3%.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Kanel (41%) et Matam (28%).

Les districts de Thilogne et Ranérou ont respectivement 16% et 15%.

RM de Saint Louis

Tableau 131. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Saint Louis

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Dagana	6	2	8	4
Pete	32	0	16	4
Podor	30	1	18	4
Richard Toll	20	0	16	5
Saint louis	15	0	15	6
Total Général	**103**	**3**	**73**	**23**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Saint Louis.

La catégorie des assistants infirmiers représente 51%, suivie par celles des infirmiers d'État 36,1%, des médecins généralistes 11,4% et des infirmiers brevetés 1,5%.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Pété et Podor avec 26% et Richard Toll 20%.

Les districts suivants ont les parts les plus faibles pour ces catégories, Saint Louis (18%) et Dagana (10%).

RM de Sédhiou

Tableau 132. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Sédhiou

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Bounkiling	20	0	11	1
Goudomp	14	1	11	3
Sédhiou	19	3	15	2
Total Général	**53**	**4**	**37**	**6**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Sédhiou.

La catégorie des assistants infirmiers représente 53%, suivie par celles des infirmiers d'État 37%, des médecins généralistes 6% et des infirmiers brevetés 4%.

Les districts ayant le plus de ce personnel sont Sédhiou (39%), suivi de Bounkiling (32%) et Goudomp (29%).

RM de Tambacounda

Tableau 133. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Tambacounda

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Bakel	26	3	12	3
Dianké	12		14	3
Goudiry	17	3	17	5
Kidira	19	1	13	2
Koumpentoum	9	0	22	3
Makacolibantang	11	0	12	4
Tambacounda	19	2	15	2
Total Général	**113**	**9**	**105**	**22**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Louga.

La catégorie des assistants infirmiers représente 45%, suivie par celles des infirmiers d'État 42%, des médecins généralistes 9% et des infirmiers brevetés 4%.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Bakel (17,67%), Goudiry (16,87%), Tambacounda (15,26%) et Kidira (14,06%).

Les districts ayant les plus faibles proportions pour ces catégories sont Koumpentoum (13,65%) Dianké Makha (11,65%), Makacolibantang (10,84%).

RM de Thiès

Tableau 134. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Thiès

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Joal	15	1	12	4
Khombole	25	1	13	3
Mbour	42	14	34	3
Mékhé	9	3	21	3
Popenguine	14	3	12	7
Pout	14	4	6	3
Thiadiaye	17	5	16	3
Thiès	34	3	42	6
Tivaouane	25	2	27	3
Total Général	**195**	**36**	**183**	**35**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Thiès.

La catégorie des assistants infirmiers représente 43%, suivie par celles des infirmiers d'État 41%, des médecins généralistes et des infirmiers brevetés 8% pour chacune.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Mbour (21%), Thiès (19%) et Tivaouane (13%).

Les districts ayant les plus faibles proportions pour ces catégories sont Khombole et Thiadiaye (9%), puis Popenguine (8%) et enfin Pout (6%).

RM de Ziguinchor

Tableau 135. Répartition des agents du service des soins des consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base dans la région de Ziguinchor

District	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste
Bignona	39	4	24	4
Diouloulou	14	3	19	2
Oussouye	9	7	14	1
Thionck-Essyl	11	4	14	3
Ziguinchor	34	6	27	1
Total Général	**107**	**24**	**98**	**11**

Pour le personnel dédié aux CPC, le tableau ci-dessus montre leur répartition par district sanitaire dans la région de Ziguinchor.

La catégorie des assistants infirmiers représente 44,6%, suivie par celles des infirmiers d'État 40,8%, des infirmiers brevetés 10% et des médecins généralistes 4,6%.

Les districts ayant le plus de ces catégories d'agents sont Bignona (30%), Ziguinchor (28%) avec plus de la moitié de ces personnels.

Les districts ayant les plus faibles proportions pour ces catégories sont Diouloulou (16%) puis Oussouye et Thionck-Essyl avec (13%) chacun.

V.1.4. Analyse des ressources humaines du service des Soins maternels, néonatals et infanto juvéniles

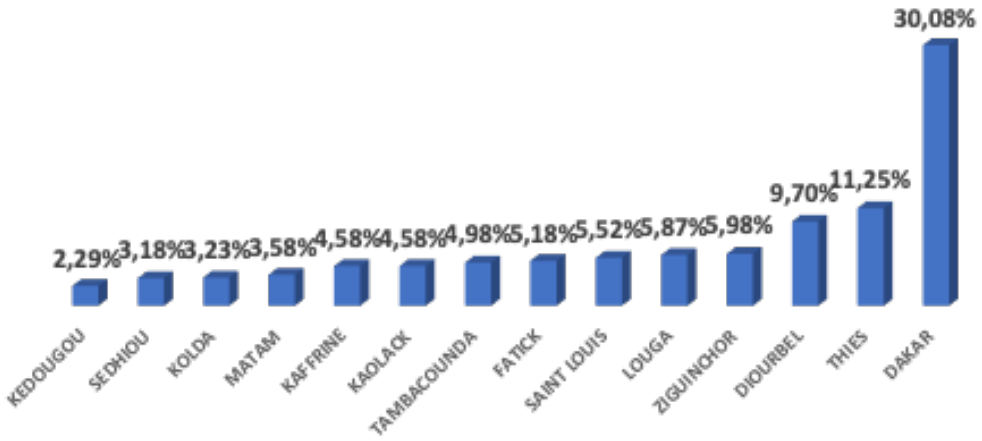

Graphique 81. ***Graphique 51 : Répartition des agents du service des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région***

La région de Dakar concentre 30,08% du personnel dédié aux services des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles. Les régions de Thiès et de Diourbel suivent de très loin avec respectivement 11,25% et 9,7%. La proportion de ces agents dans les autres régions varie entre 2,29 % et 5,98%.

Tableau 136. ***Répartition des sages-femmes dans les services de Soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région au niveau des postes de santé***

Région	Sage-femme d'Etat	
	Effectif	Pourcentage
Kédougou	32	1,9%
Sedhiou	57	3,4%
Kolda	60	3,5%
Matam	71	4,2%
Tambacounda	95	5,6%
Kaffrine	96	5,7%
Louga	106	6,2%
Saint louis	110	6,5%
Fatick	111	6,5%
Ziguinchor	116	6,8%
Kaolack	117	6,9%
Diourbel	166	9,8%
Thiès	201	11,8%
Dakar	361	21,2%
Total général	**1699**	**100,0%**

Le tableau ci-dessus montre au niveau national, la répartition des sages-femmes dans les services de soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région au niveau des postes de santé avec un effectif de 1699.

Les postes de santé des régions de Dakar, Thiès et Diourbel sont mieux dotés en agents pour les services de soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles avec respectivement 21,2%, 11,8% et 9,8%.

Ailleurs, les proportions des agents en charge de ce type de soins varient entre 2% pour Kédougou et 7% pour Kaolack et les autres régions.

Tableau 137. Répartition des agents du service des Soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des centres de santé

Région	Catégorie Socioprofessionnelle				Total général
	Médecin Compétent SOU	Médecin Gynécologue obstétricien	Médecin spécialiste en Santé publique	Sage-femme d'Etat	
Matam		0		19	19
Kolda	1	0		23	24
Sédhiou		0		25	25
Kédougou	0	1		26	27
Kaolack	0	1		36	37
Kaffrine	1	0		33	34
Saint louis	0	1		40	41
Ziguinchor	1	1	2	42	46
Tambacounda	2	1		52	55
Louga	1	2		59	62
Fatick	2	1		64	67
Diourbel		0	0	72	72
Thies	0	2		82	84
Dakar	0	26		306	332
Total général	**8**	**36**	**2**	**879**	**925**

Le tableau ci-dessus montre que les gynécologues obstétriciens et les sages-femmes sont concentrés dans la région de Dakar avec respectivement 72 % et 35%.

En dehors de Dakar, les régions de Kaolack, Fatick, Kédougou, Ziguinchor et Tambacounda disposent chacune d'un (1) gynécologue obstétricien et pour celles de Louga et Thiès 2 chacune.

Cependant, on constate une absence de gynécologue obstétricien dans les centres de santé des régions de Matam, Diourbel, Kaffrine et Sédhiou.

Les médecins compétents SOU représentent au niveau national que 0,86% dans les centres de santé.

Les sages-femmes représentent 95% du personnel des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles dans les centres de santé au niveau national.

Pour les médecins compétents SOU, les médecins gynécologues- obstétriciens et les sages-femmes d'Etat, la région de Dakar regorge 36% de l'effectif national dans les centres de santé suivie de la région de Thiès avec 9%.

Tableau 138. Répartition des agents du service des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région et par catégories socioprofessionnelles au niveau des EPS

Région	Médecin Gynécologue obstétricien	Sage-femme d'Etat	Total	Pourcentage
Dakar	48	310	358	39,6%
Diourbel	13	88	101	11,2%
Fatick	3	17	20	2,1%
Kaffrine	2	28	30	3,3%
Kaolack	3	20	23	2,5%
Kédougou	1	20	21	2,3%
Kolda	2	27	29	3,2%
Louga	4	33	37	4,1%

Région	Médecin Gynécologue obstétricien	Sage-femme d'Etat	Total	Pourcentage
Matam	4	31	35	3,9%
Saint-Louis	7	35	42	4,7%
Sédhiou	2	27	29	3,2%
Tambacounda	2	22	24	2,7%
Thiès	17	91	108	12,0%
Ziguinchor	5	42	47	5,2%
National	**113**	**790**	**903**	**100,0%**

Plus de la moitié des gynécologues et obstétriciens sont concentrés dans les régions de Dakar 39,6% (48 des 313) de Thiès 12% (17 des 91) et de Diourbel 11,2% (13 des 88). En dehors de ces trois régions, les proportions de cette catégorie d'agents varient de 2,1% à Fatick à 5,2% à Ziguinchor.

Les sages-femmes représentent 87% des effectifs socio- professionnels au niveau national dans l'offre de service SMNI.

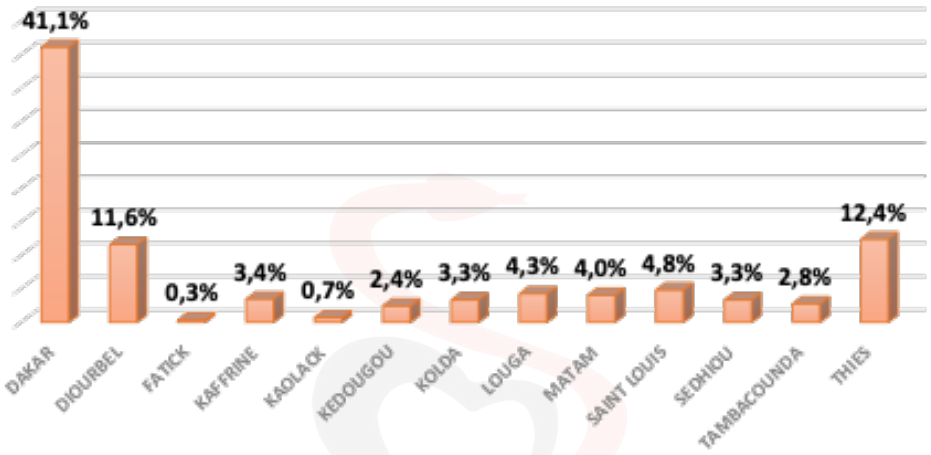

Graphique 82. ***Répartition des agents du service des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles par région au niveau des EPS***

V.1.5. Analyse des ressources humaines du service des soins ophtalmologiques

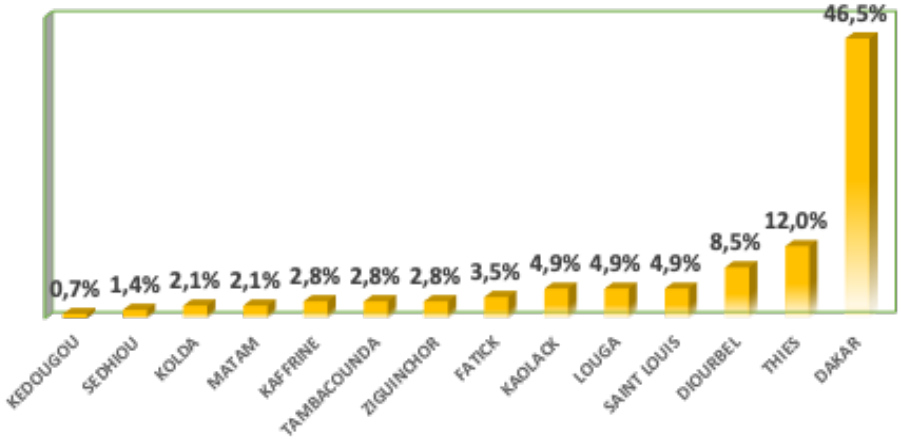

Graphique 83. ***Répartition des agents du service des soins ophtalmologiques par région***

En dehors des régions de Dakar, Thiès et Diourbel qui comptent respectivement 46,5%, 12% et 8,5%, la répartition des agents dédiés aux services de soins en ophtalmologie semble quasi linéaire avec des proportions variant entre 0,7% pour la région de Kédougou et 4,9% pour celle de Saint-Louis en passant respectivement de 2,1% (Kolda, Matam), 3,5% pour Fatick et 4,9% pour (Kaolack, Louga et Saint Louis).

Tableau 139. Répartition des agents du service des soins ophtalmologiques par région et par catégorie socioprofessionnelle au niveau national

Région	Catégorie socioprofessionnelle		Total général
	Médecin Ophtalmologue	Technicien supérieur en ophtalmologie	
Kédougou	0	1	1
Sédhiou	0	2	2
Kolda	0	3	3
Matam	1	2	3
Kaffrine	0	4	4
Tambacounda	0	4	4
Ziguinchor	2	2	4
Fatick	1	4	5
Kaolack	1	6	7
Louga	0	7	7
Saint louis	1	6	7
Diourbel	4	8	12
Thiès	4	13	17
Dakar	25	41	66
Total général	**39**	**103**	**142**

Le tableau ci-dessus montre que les agents du service des soins ophtalmologiques sont majoritairement représentés par les techniciens supérieurs 73% contre 27% de médecins ophtalmologues.

La région de Dakar englobe 64% des médecins ophtalmologues et 40% des techniciens supérieurs en ophtalmologie.

V.1.6. Analyse des ressources humaines du service des soins d'urgence

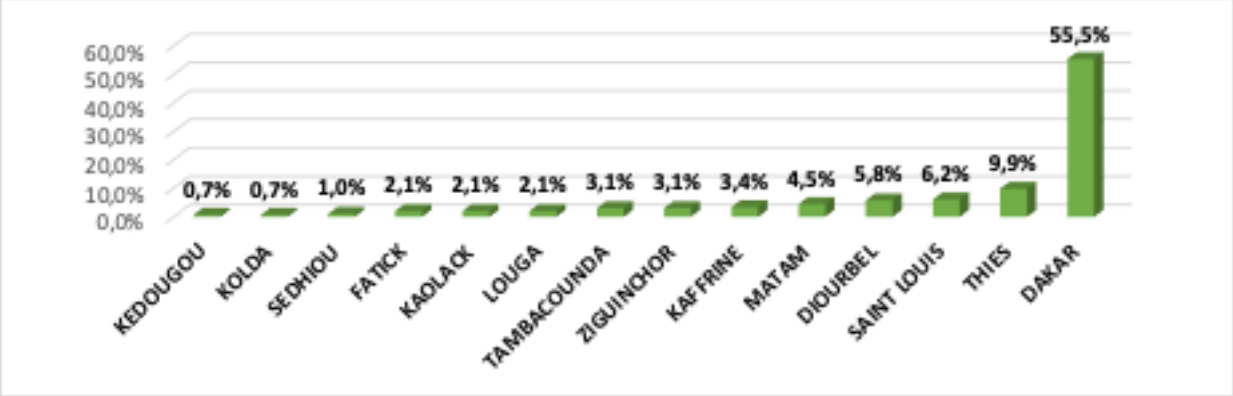

Graphique 84. Répartition (en %) des agents du service des soins d'urgence par région

Le graphique ci-dessus montre que le personnel impliqué dans les soins d'urgence dans la région de Dakar représente 56%.

Les régions de Thiès, Saint Louis et Diourbel suivent de très loin avec respectivement 10%, 6,2% et 5,8%.

La proportion de ces agents est quasi nulle dans les régions de Kédougou et Sédhiou avec 0,7% dans chacune.

Graphique 85. Répartition des agents du service des soins d'urgence par catégorie socioprofessionnelle et par région au niveau national

Région	Catégorie socioprofessionnelle		
	Médecin anesthésiste réanimateur	Médecin urgentiste	Technicien Supérieur Anesthésie-Réanimation
Kédougou	0	1	1
Kolda	0	0	2
Sédhiou	0	1	2
Fatick	0	1	5
Kaolack	2	1	3
Louga	2	1	3
Tambacounda	1	2	6
Ziguinchor	2	2	5
Kaffrine	1	5	4
Matam	2	2	9
Diourbel	3	2	12
Saint louis	6	3	9
Thiès	8	1	20
Dakar	67	38	57
Total général	**94**	**60**	**138**

Le tableau ci-dessus montre que 71%, des médecins anesthésistes réanimateurs, 63% des médecins urgentistes et 41% des techniciens supérieurs en anesthésie-réanimation sont dans la région de Dakar.

Au niveau national, les agents du service des soins d'urgence dans les EPS sont composés de 32% de médecinsanesthésistes réanimateurs, 21% de médecins urgentistes et de 47% de techniciens supérieurs en anesthésie-réanimation.

V.1.7. Analyse des ressources humaines du service des soins dentaires

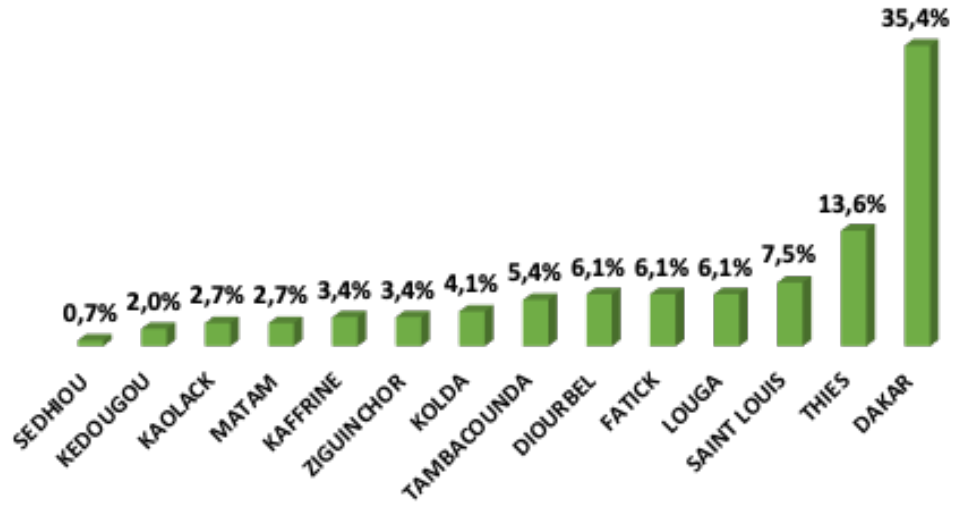

Graphique 86. Répartition des agents du service des soins dentaires par région

Le graphique ci-dessus montre que le personnel impliqué dans les soins dentaires au niveau de la région de Dakar représente 35,4%.

Les régions de Thiès et Saint Louis suivent de très loin avec respectivement 13,6% et 7,5%.

La proportion de ces agents est très faible dans les régions de Sédhiou, Kédougou, Kaolack, Matam, Kaffrine Ziguinchor, Kolda et Tambacounda qui concentrent ensemble 25,2% et celles de Diourbel, Fatick, Louga, Saint Louis 30%.

Tableau 140. Répartition des agents du service des soins dentaires par région dans les centres de santé

Région	Catégorie Socioprofessionnelle		Total général
	Chirurgien-Dentiste	Technicien supérieur en odontologie	
Sédhiou	0	1	1
Kédougou	2	1	3
Kaolack	3	2	5
Matam	3	1	4
Kaffrine	4	1	5
Ziguinchor	4	1	5
Kolda	4	2	6
Tambacounda	5	3	8
Diourbel	8	1	9
Fatick	7	2	9
Louga	7	2	9
Saint louis	9	2	11
Thiès	10	10	20
Dakar	39	13	52
Total général	**105**	**42**	**147**

Le tableau ci-dessus montre que les agents du service des soins dentaires dans les centres de santé sont représentés par 71% de chirurgiens-dentistes et 29% de techniciens supérieurs.

Les régions de Dakar et Thiès concentrent respectivement 47% des chirurgiens-dentistes et 55% des techniciens supérieurs en odontologie.

Les régions de Kaffrine, Kédougou, Sédhiou, Kaolack, Matam et Ziguinchor ont des taux variant entre 2% et 3,4% pour les deux catégories.

Tableau 141. Répartition des agents du service des soins dentaires par région dans les EPS

Région	Catégorie socioprofessionnelle		
	Chirurgien-Dentiste	Technicien de laboratoire en prothèse dentaire (TLPD)	Technicien supérieur en odontologie
Kédougou	1	0	0
Fatick	1	0	1
Kaffrine	1	1	0
Kolda	1	1	0

Région	Catégorie socioprofessionnelle		
	Chirurgien-Dentiste	Technicien de laboratoire en prothèse dentaire (TLPD)	Technicien supérieur en odontologie
Sédhiou	1	0	1
Tambacounda	1	0	1
Kaolack	2	1	1
Louga	2	1	2
Matam	3	1	2
Ziguinchor	2	2	3
Saint louis	4	3	2
Diourbel	4	2	4
Thiès	6	3	5
Dakar	41	8	8
Total général	**70**	**23**	**30**

Le tableau ci-dessus montre que les agents du service des soins dentaires dans les EPS sont composés par des chirurgiens-dentistes, techniciens de laboratoire en prothèse dentaire et techniciens en odontologie.

Les agents du service des soins dentaires dans les établissements publics de santé sont représentés par 57% de chirurgiens-dentistes, 24% de techniciens supérieurs en odontologie et 19% de technicien de laboratoire en prothèse dentaire.

La région de Dakar regorge d'un effectif total de 57 agents, soit 46,3% suivie de celle de Thiès avec 11%.

Dans les EPS, les effectifs de ces professions ne font qu'un peu plus du quart (26,8%) pour les dix (10) régions à savoir Kédougou, Fatick, Kaffrine, Sédhiou, Kolda, Kaolack, Louga, Ziguinchor, Matam et Tambacounda.

V.1.8. Analyse des ressources humaines du service de l'imagerie médicale

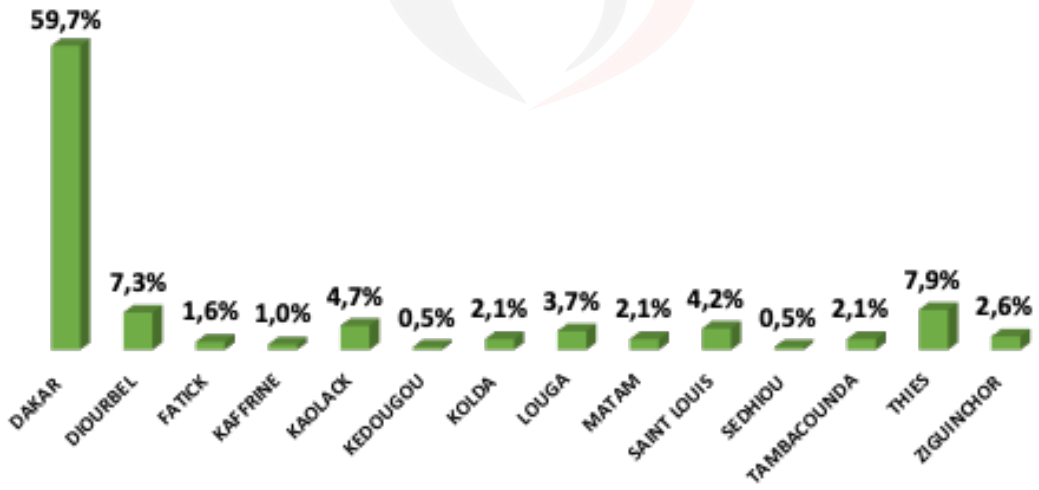

Graphique 87. Répartition (en %) des agents du service de l'imagerie médicale par région

Au niveau national, le personnel impliqué dans l'imagerie médicale est diversement réparti allant de 59,7% pour les régions de Dakar, Thiès 7,9% et Diourbel 7,3%. Les régions de Kolda, Matam et Tambacounda 2,1% chacune tandis que Sédhiou et Kédougou ne disposent que de 0,5% d'agents.

Tableau 142. Répartition des agents du service de l'imagerie médicale par région au niveau des centres de santé

Région	Catégorie socioprofessionnelle
	Technicien en imagerie médicale
Fatick	0
Kédougou	0
Matam	0
Sédhiou	0
Tambacounda	0
Ziguinchor	0
Diourbel	1
Kaolack	1
Kolda	1
Kaffrine	2
Louga	2
Saint louis	2
Thiès	2
Dakar	3
Total général	**14**

Le tableau ci-dessus montre que dans six (6) régions, les centres de santé n'ont pas de techniciens en imagerie médicale.

Tableau 143. Répartition des agents du service de l'imagerie médicale par région au niveau EPS

Région	Catégorie socioprofessionnelle			Total général
	Médecin radiologue	Technicien en imagerie médicale	Technicien supérieur en imagerie médicale	
Dakar	74	6	62	142
Diourbel	8	2	6	16
Fatick		0	2	2
Kaffrine	1	0	2	3
Kaolack	2	0	6	8
Kédougou	0	0	1	1
Kolda	0		1	1
Louga	2	1	1	4
Matam	2	0	2	4
Saint louis	2	1	4	7
Sédhiou	1	0	0	1
Tambacounda	1	0	3	4
Thiès	5	4	8	17
Ziguinchor	3	0	3	6
Total général	**101**	**14**	**101**	**216**

Il faut noter qu'à travers ce tableau, il y a autant de médecins radiologues que de techniciens supérieurs en imagerie médicale (47%) au niveau des EPS. La région de Dakar a une proportion de 66% de l'effectif total des agents de l'imagerie médicale au niveau des EPS suivie de très loin des régions de Thiès (7,87%), de Diourbel (7,41%), Kaolack (3,7%) et Saint Louis (3,24%).

Les régions de Sédhiou, Kédougou et Kolda n'en disposent que de 0,46 %.

V.1.9. Analyse des ressources humaines du service du travail social

Tableau 144. Répartition des agents du service du travail social par région au niveau national

Région	Catégorie socioprofessionnelle			
	Aide social	Assistant social	Educateur spécialisé	Total général
Dakar	20	96	7	123
Diourbel	2	10	1	13
Fatick	3	6	0	9
Kaffrine	5	7	0	12
Kaolack	2	5	0	7
Kédougou	2	4	0	6
Kolda	4	2	0	6
Louga	3	9	0	12
Matam	2	7	0	9
Saint louis	2	11	0	13
Sédhiou	3	6	0	9
Tambacounda	5	4	0	9
Thiès	12	23	0	35
Ziguinchor	1	11	0	12
Total général	**66**	**201**	**8**	**275**

Les ressources humaines du service du travail social dans les structures sanitaires se répartissent ainsi: aide social (24%), assistant social (73%) et éducateur spécialisé (3%).

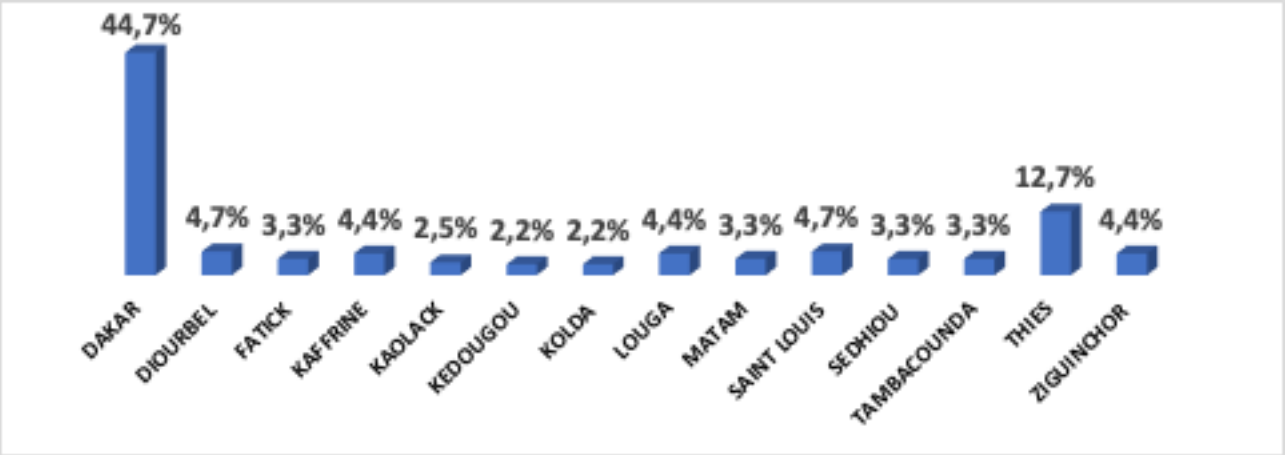

Graphique 88. Répartition des agents du service du travail social au niveau des structures sanitaires par région

La répartition des agents dédiés aux services du travail social dans les structures sanitaires semble quasi uniforme avec des proportions variant entre 2,2% et 4,7% pour toutes les régions à l'exception de Dakar (45%) et Thiès (13%).

Tableau 145. Répartition des agents du service du travail social par région au niveau des centres de santé

Région	Catégorie socioprofessionnelle		Total général
	Aide social	Assistant social	
Dakar	7	23	30
Diourbel	1	3	4
Fatick	1	5	6
Kaffrine	3	5	8
Kaolack	0	2	2

Région	Catégorie socioprofessionnelle		Total général
	Aide social	Assistant social	
Kédougou	1	3	4
Kolda	4	2	6
Louga	1	7	8
Matam	1	4	5
Saint louis	1	6	7
Sédhiou	1	3	4
Tambacounda	3	3	6
Thiès	8	14	22
Ziguinchor	1	5	6
Total général	**33**	**85**	**118**

Le tableau ci-dessus fait état de la répartition des aides sociaux (28%) et des assistants sociaux (72%).

Pour toutes ces catégories, les centres de santé de la région de Dakar regorgent d'un effectif total de 32% suivis de ceux de Thiès avec 19%.

Dans les autres régions cette proportion varie entre 1,7% pour Kaolack et 7% pour Louga et Kaffrine.

Tableau 146. Répartition des agents du service du travail social par région au niveau des EPS

Région	Catégorie socioprofessionnelle				Total général
	Aide social	Assistant social	Educateur spécialisé	Travailleur Social	
Dakar	13	73	7		93
Diourbel	1	7	0	1	9
Fatick	2	1	0	0	3
Kaffrine	2	2	0	0	4
Kaolack	2	3	0	0	5
Kédougou	1	1	0	0	2
Kolda	0	0	0	0	0
Louga	2	2	0	0	4
Matam	1	3	0	0	4
Saint louis	1	5	0	0	6
Sédhiou	2	3	0	0	5
Tambacounda	2	1	0	0	3
Thiès	4	9	0	0	13
Ziguinchor	0	5	0	0	5
Total général	**33**	**115**	**7**	**1**	**156**

Les ressources humaines destinées au travail social dans les EPS représentent 1,36% de l'effectif total du personnel hospitalier. Elles sont composées de 21% d'aides sociaux, 74% d'assistants sociaux, 4% d'éducateurs spécialisés et 1% de travailleurs sociaux spécialisés.

Les régions de Dakar et Thiès disposent respectivement de 59,6% et 8,3% du personnel social des EPS. Dans les autres régions, cette proportion varie entre 1,2% et 5,7%. Il faut noter l'absence d'agents dédiés au service du travail social à l'EPS de Kolda.

V.2. Ressources humaines et employeurs

V.2.1. Répartition des agents selon le type d'employeur dans l'ensemble des PPS

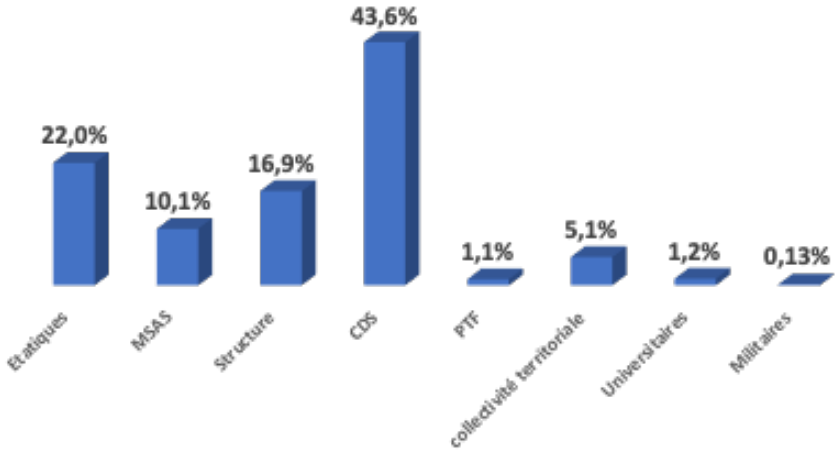

Graphique 89. Répartition des agents toutes catégories confondues selon le type d'employeur dans l'ensemble des PPS

Le graphique ci-dessus révèle que :

- 43,6% des agents des points de prestation de soins au niveau national sont recrutés par les comités de développement sanitaire ;
- L'Etat à travers la fonction publique, le ministère de la santé et de l'action sociale, les universités et les forces de défense et de sécurité représente 33,43% de l'ensemble des agents recrutés au niveau des structures de santé ;
- Les collectivités territoriales (CT) représentent 5,1% de l'ensemble des agents recrutés au niveau des structures de santé ;

A noter que ces résultats prennent en compte toutes les catégories socioprofessionnelles qualifiées ou non qualifiées pour les soins.

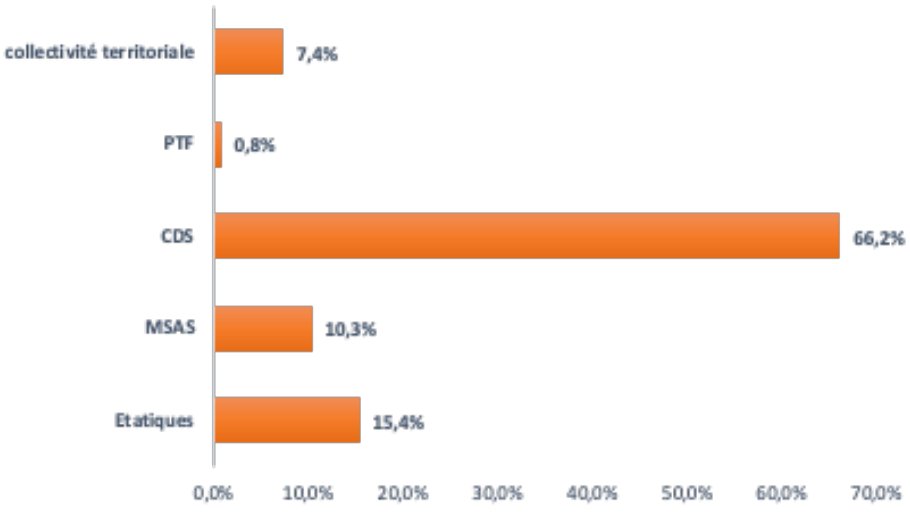

Graphique 90. Répartition des agents toutes catégories confondues selon le type d'employeur au niveau des services de santé de base (PS, CS1, CS2)

Au niveau des services de santé de base, 66,2% du personnel est recruté par les CDS contre 25,7% pour les autres démembrements de l'Etat hors CT. Les PTFs et les collectivités territoriales contribuent respectivement à hauteur de 0,8% et 7,4%.

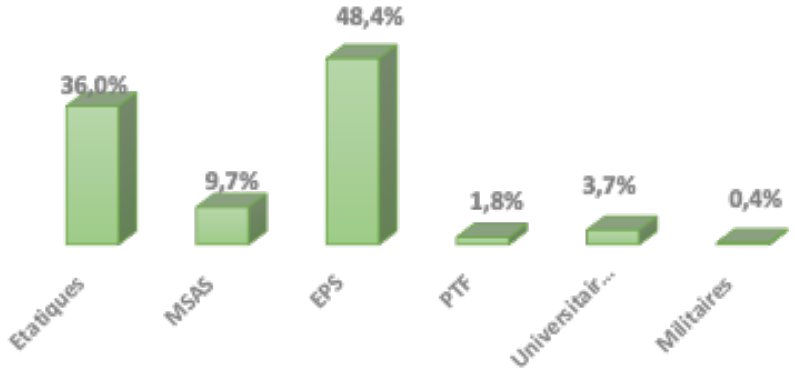

Graphique 91. Répartition des agents toutes catégories confondues selon le type d'employeur dans les services de santé de référence (EPS)

Au niveau des services de santé de référence, 48,4% du personnel est recruté par les EPS contre 49,8% pour les autres démembrements de l'Etat. Les PTFs contribuent pour 1,8% dans le recrutement du personnel au niveau des EPS.

V.2.2. Répartition des IDE/TSS selon le type d'employeur

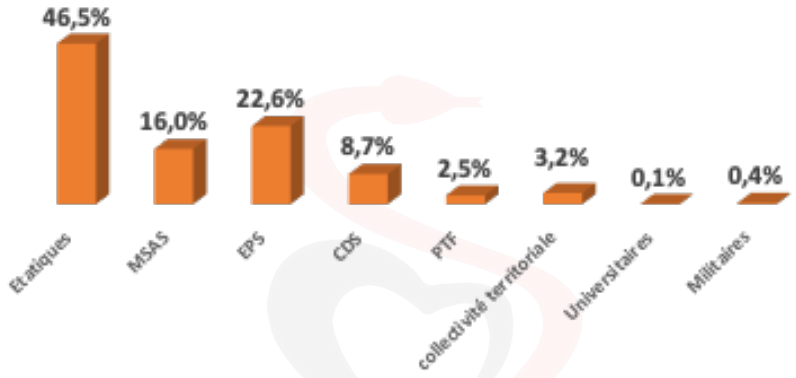

Graphique 92. Répartition des IDE/TSS selon le type d'employeur dans l'ensemble des PPS

Le graphique ci-dessus montre que l'Etat hors CT supporte plus de la moitié (63%) du personnel des infirmiers d'Etat (IDE) et des techniciens supérieurs (TSS) dans l'ensemble des structures de santé contre 8,7% pour les CDS et 3,2% pour les collectivités territoriales.

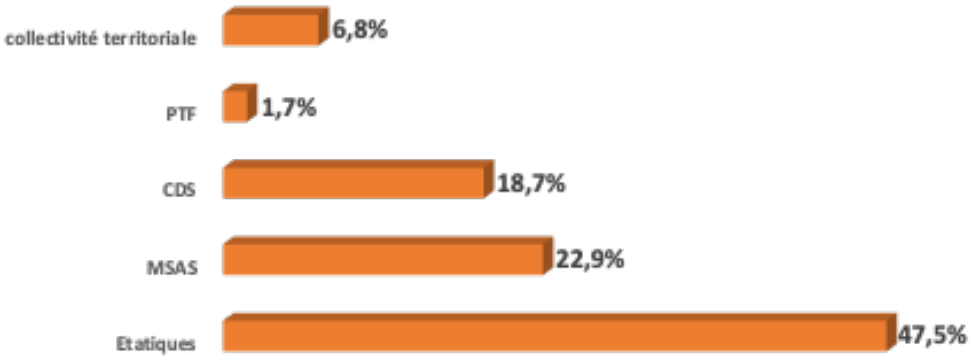

Graphique 93. Répartition des IDE/TSS selon le type d'employeur dans les services de santé de base

Le graphique ci-dessus montre que l'Etat hors CT supporte près de 3/4 (70,4%) du personnel des infirmiers d'Etat (IDE) et des techniciens supérieurs (TSS) au niveau des services de santé de base contre 18,7% pour les CDS et 6,8% pour les collectivités territoriales.

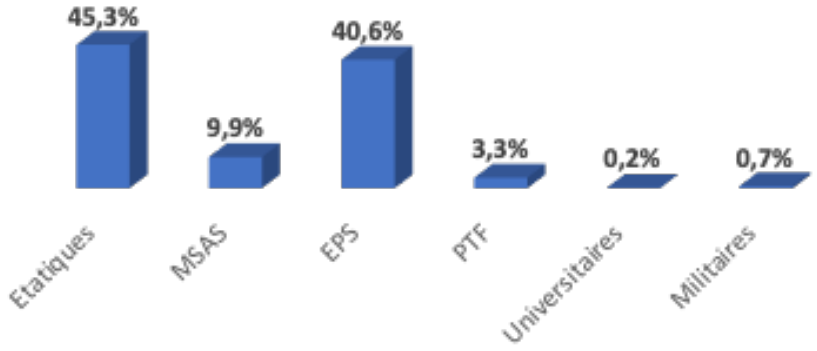

Graphique 94. ***Répartition des IDE/TSS selon le type d'employeur dans les services de santé de référence***

L'Etat hors CT supporte 56,1% du personnel infirmier d'Etat (IDE) et des techniciens supérieurs (TSS) dans l'ensemble des services de santé de référence tandis que les structures (EPS) contribuent à hauteur de 40,6% au niveau du recrutement de ce personnel et 3,3% pour les PTFs.

V.2.3. Répartition des médecins selon le type d'employeur

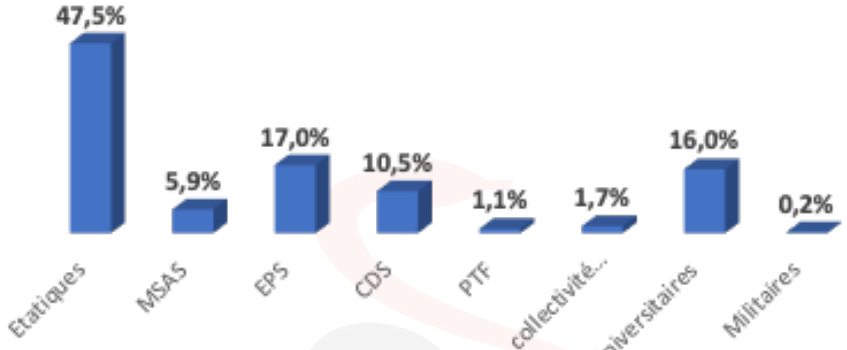

Graphique 95. ***Répartition des médecins selon le type d'employeur dans l'tensemble des PPS***

Pour les médecins au niveau de l'ensemble des structures de santé, 69,7% sont recrutés par l'Etat hors CT, 17% par les EPS tandis que les CDS et les CT contribuent respectivement à hauteur de 10,5% et 1,7%.

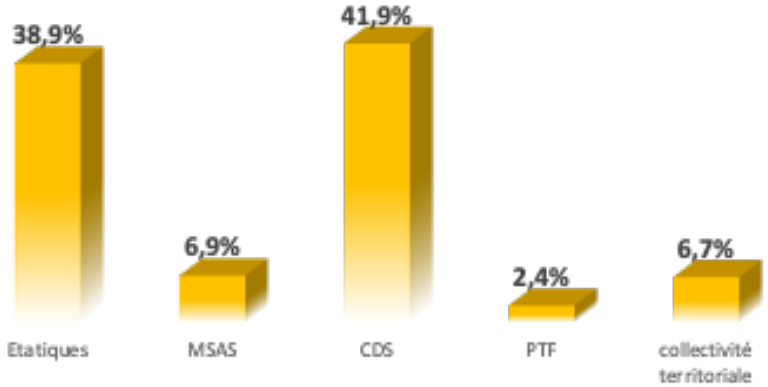

Graphique 96. ***Répartition des médecins selon le type d'employeur dans les services de santé de base***

Au niveau des services de santé de base, 41,9% des médecins sont recrutés par les CDS et l'Etat hors CT supporte les 45,8%. Les CDS des centres de santé de la RM Dakar en recrutent la majorité.

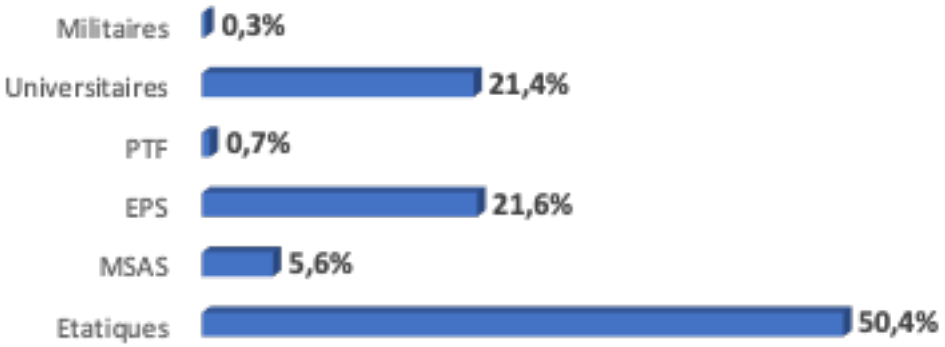

Graphique 97. Répartition des médecins selon le type d'employeur dans les services de santé de référence

Au niveau des services de santé de référence, 77,7% des médecins sont recrutés par l'Etat hors CT contre 21,6% pour les EPS.

V.2.4. Répartition des Sages-femmes d'état selon le type d'employeur

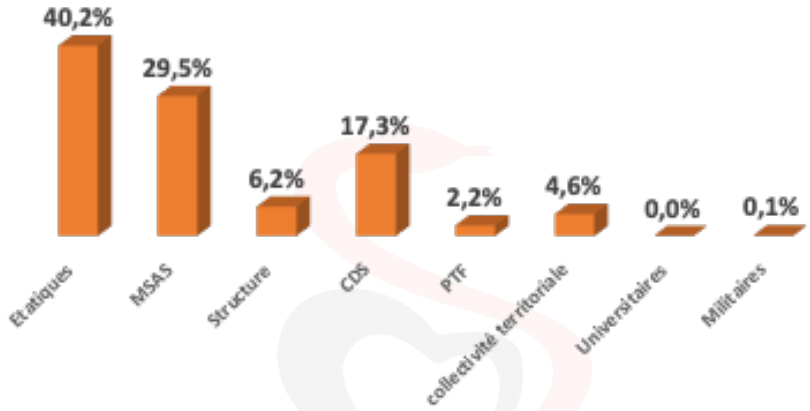

Graphique 98. Répartition des sages-femmes d'état selon le type d'employeur dans l'ensemble des PPS

Dans l'ensemble des structures de santé, 69,8% des sages-femmes sont recrutées par l'Etat hors CT contre 17,3% pour les CDS, 4,6% pour les CT et 2,2% pour les PTFs.

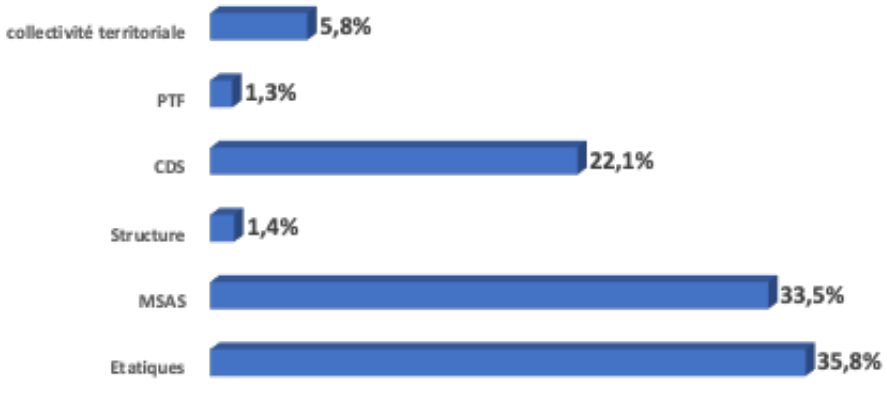

Graphique 99. Répartition des sages-femmes d'état selon le type d'employeur dans les services de santé de base

Dans les services de santé de base, l'Etat hors C.T supporte 69,3% du recrutement des sages-femmes contre 22,1% pour les CDS, 5,8% pour les CT et 1,3% pour les PTFs.

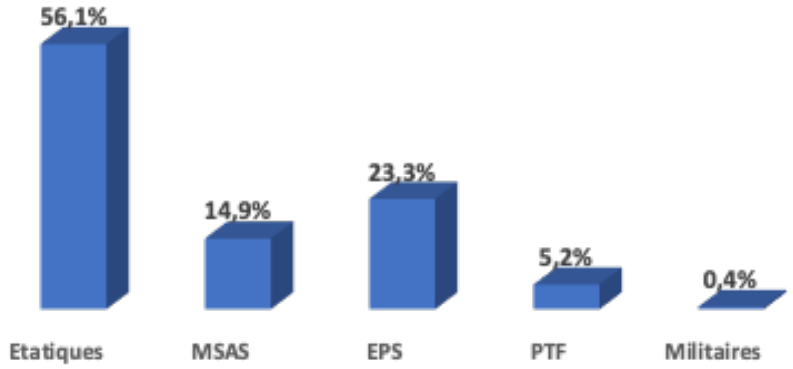

Graphique 100. ***Répartition des sages-femmes d'état selon le type d'employeur dans les services de santé de référence***

Dans les services de santé de référence, l'Etat hors C.T supporte 71,4% du recrutement des sages-femmes contre 23,3% pour les EPS.

V.3. Répartition du personnel selon la qualification aux soins

Le personnel qualifié aux soins de santé (PQSS) est le personnel diplômé qui intervient directement sur le patient pour administrer des soins curatifs, préventifs, promotionnels et réadaptatifs.

Tableau 147. ***Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé***

Région	PQSS		Total général (%)
	Non (%)	Oui (%)	
Dakar	49,2	50,8	100
Diourbel	65,9	34,1	100
Fatick	70,3	29,7	100
Kaffrine	67,0	33,0	100
Kaolack	69,7	30,3	100
Kédougou	65,9	34,1	100
Kolda	64,5	35,5	100
Louga	65,3	34,7	100
Matam	60,2	39,8	100
Saint Louis	67,4	32,6	100
Sédhiou	66,2	33,8	100
Tambacounda	63,5	36,5	100
Thiès	56,4	43,6	100
Ziguinchor	58,5	41,5	100
Total général	**59,5**	**40,5**	**100**

Au Sénégal, 59,5% du personnel des structures de santé sont non qualifiés à l'offre de soins contre 40,5%. Ces taux cachent des disparités régionales avec 70, 3% de non qualifiés aux soins pour Fatick et plus de 65% pour les régions de Sédhiou, Kaffrine, Saint-Louis et Kaolack.

Tableau 148. Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé de base

Région	Type de structure						Ensemble	
	PS		CS1		CS2			
	Non (%)	Oui (%)	Non (%)	Oui (%)	Non (%)	Oui (%)	Non (%)	Oui (%)
Dakar	61,9	38,1	56,2	43,8	43,3	56,7	55,7	44,3
Diourbel	75,6	24,4	70,7	29,3	NA	NA	73,7	26,3
Fatick	77,4	22,6	66,6	33,4	65,3	34,7	73,4	26,6
Kaffrine	78,2	21,8	59,8	40,2	57,3	42,7	73,8	26,2
Kaolack	76,7	23,3	66,2	33,8	68,9	31,1	74,7	25,3
Kédougou	77,3	22,7	64,2	35,8	58,6	41,4	71,5	28,5
Kolda	73,5	26,5	59,3	40,7	69,0	31,0	70,6	29,4
Louga	73,6	26,4	58,7	41,3	54,7	45,3	68,4	31,6
Matam	71,0	29,0	68,4	31,6	ND	ND	70,3	29,7
Saint louis	80,0	20,0	59,0	41,0	67,3	32,7	75,7	24,3
Sédhiou	76,9	23,1	64,9	35,1	NA	NA	73,4	26,6
Tambacounda	72,5	27,5	54,9	45,1	54,8	45,2	67,1	32,9
Thiès	67,0	33,0	58,1	41,9	65,3	34,7	64,1	35,9
Ziguinchor	72,1	27,9	58,6	41,4	61,1	38,9	67,8	32,2
Total général	**72,9**	**27,1**	**61,3**	**38,7**	**53,4**	**46,6**	**67,9**	**32,1**

Le tableau ci-dessus montre que :

- 72,9% du personnel sont non qualifiés à l'offre de soins au niveau des PS ;
- 61,3% du personnel sont non qualifiés à l'offre de soins au niveau des CS1 ;
- 53,4% du personnel sont non qualifiés à l'offre de soins au niveau des CS2 ;
- 67,9% du personnel sont non qualifiés à l'offre de soins dans l'ensemble des services de santé de base du pays.

Tableau 149. Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé de référence

Région	Type de structure					
	EPS1		EPS2		EPS3	
	Non (%)	**Oui** (%)	**Non** (%)	**Oui** (%)	**Non** (%)	**Oui** (%)
Dakar	45,0	55,0	41,0	59,0	44,4	55,6
Diourbel	43,0	57,0	53,2	46,8	47,5	52,5
Fatick			43,6	56,4		
Kaffrine			28,4	71,6		
Kaolack			40,1	59,9		
Kédougou			35,7	64,3		
Kolda			25,0	75,0		
Louga	66,3	33,7	49,7	50,3		
Matam	25,0	75,0	37,5	62,5		
Saint louis	59,1	40,9	39,3	60,7		
Sédhiou			26,5	73,5		
Tambacounda			43,9	56,1		
Thiès	35,2	64,8	31,6	68,4		
Ziguinchor			36,4	63,6		
Total général	**45,9**	**54,1**	**38,5**	**61,5**	**44,7**	**55,3**

Le tableau montre que :

- 45,9% du personnel sont non qualifiés à l'offre de soins au niveau des EPS1 ;
- 38,5% du personnel sont non qualifiés à l'offre de soins au niveau des EPS2 ;
- 44,7% du personnel sont non qualifiés à l'offre de soins au niveau des EPS3.

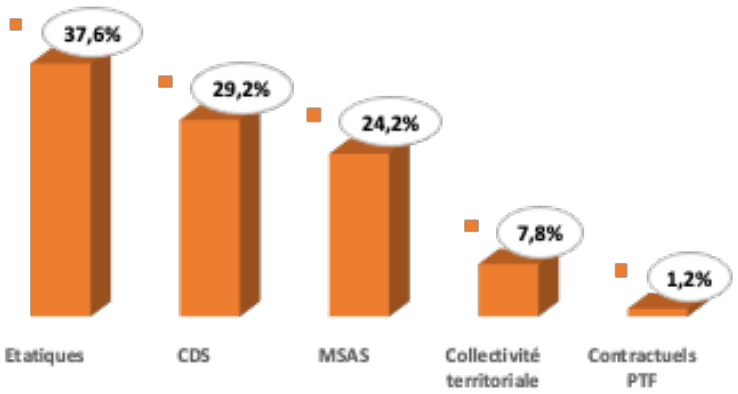

Graphique 101. ***Répartition du personnel qualifié aux soins selon le type d'employeur dans les services de santé de base***

Le graphique ci-dessus montre que l'Etat hors C.T a recruté 61,8% du personnel qualifié à l'offre de soins tandis que les PTFs et les collectivités territoriales supportent respectivement 1,2% et 7,8%.

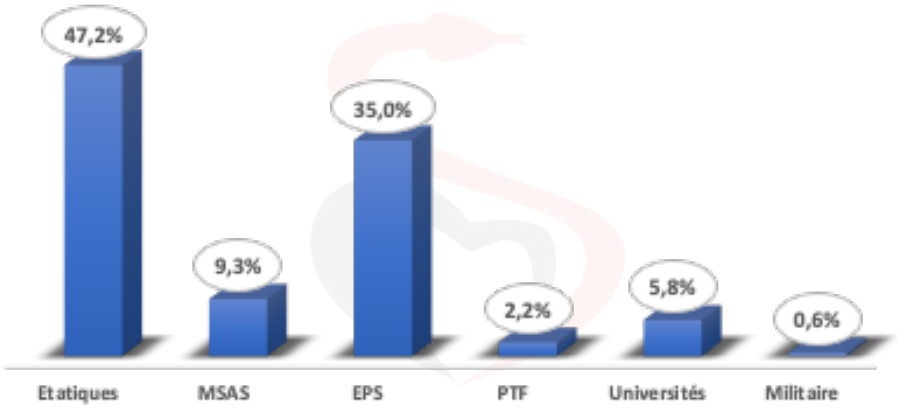

Graphique 102. ***Répartition du personnel qualifié aux soins selon le type d'employeur au niveau des services de santé de référence***

Le graphique ci-dessus montre que les EPS recrutent 35 % du personnel qualifié à l'offre de soins tandis que l'Etat supporte 62,9%.

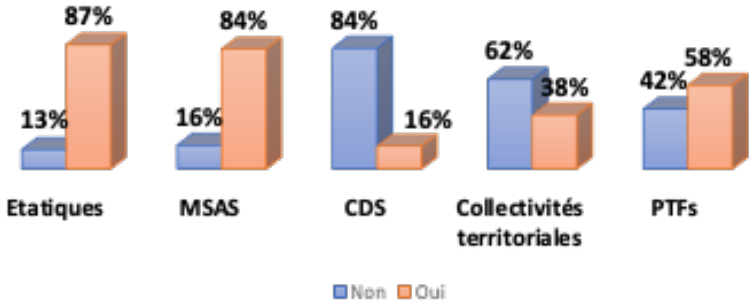

Graphique 103. ***Répartition du personnel par type d'employeur selon la qualification aux soins dans les services de santé de base***

Au niveau des services de santé de base 84% du personnel recrutés par les CDS sont non qualifiés à l'offre de soins de même que pour les Collectivités territoriales qui sont à 62%.

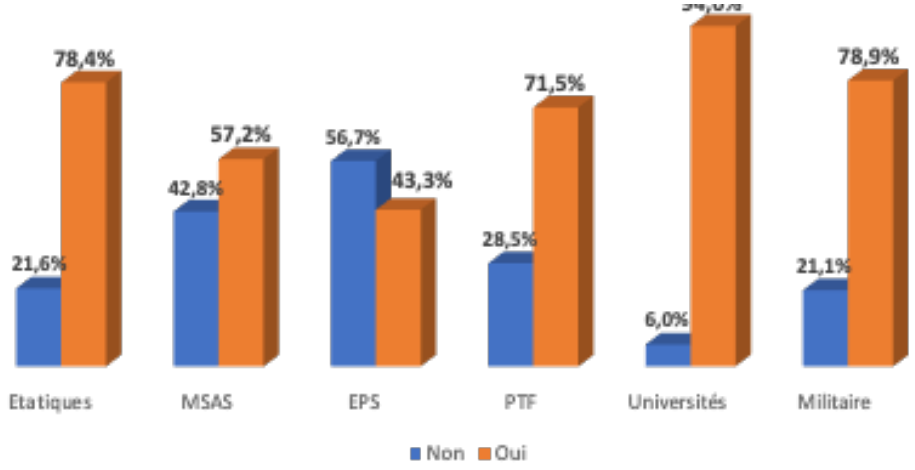

Graphique 104. ***Répartition du personnel par employeur selon la qualification aux soins au niveau des services de santé de référence***

Le graphique ci-dessus montre que le personnel recruté par l'Etat est majoritairement qualifié à l'offre de soins au niveau des services de santé de référence du pays. Par contre les EPS recrutent moins de personnels qualifiés aux soins (43,3%), contrairement au MSAS (57,2% du personnel n'est pas qualifié aux soins).

V.4. Besoins en ressources humaines

V.4.1. Besoins en ressources humaines au niveau national

Tableau 150. ***Besoins par type de soins et par catégories socioprofessionnelles au niveau national***

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Imagerie médicale	Médecin radiologue	13	0	0
	Technicien en Imagerie médicale	6	0	0
	Technicien Supérieur en imagerie Médicale	144	1	1
Maintenance des équipements médicaux	Ingénieur biomédical	6	0	0
	Technicien de maintenance	58	15	5
	Technicien supérieur de maintenance	0	0	0
SATD	Géomaticien	8	0	0
	Informaticien	0	0	0
	Ingénieur en informatique	30	0	0
	Ingénieur technologue	0	0	0
	Médecin diplômé en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS	32	0	0
	Statisticien	32	0	0
	Technicien en informatique	0	0	0
	Technicien supérieur en informatique	26	1	0
	Technicien supérieur en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS	31	0	0
	Technicien supérieur en statistique	110	0	0

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Besoins	Sur dotations	A redéployer
SATD	Technicien supérieur et/ou Ingénieur en Télémédecine	32	0	0
Service de laboratoire	Biologiste (médecin/ou pharmacien)	39	10	1
	Ingénieur biochimie	23	0	0
	Ingénieur biologiste	0	0	0
	Technicien de laboratoire		0	0
	Technicien en biologie	187	63	3
	Technicien Supérieur en Biologie	67	77	6
Services de pharmacie	Pharmacien	19	8	2
	Préparateur en pharmacie	118	2	0
	Vendeurs en pharmacie		0	0
Soins dentaires	Chirurgien-dentiste	39	5	2
	Technicien de laboratoire en prothèse dentaire (TLPD)	38	0	0
	Technicien supérieur en odontologie	136	1	1
Soins des Consultations primaires Curatives (CPC)	Aide infirmier		0	0
	Aide instrumentiste		0	0
	Aide-soignant		0	0
	Assistant infirmier	2186	325	40
	Infirmier breveté	2	0	0
	Infirmier d'Etat	2589	272	29
	Médecin du Travail		0	0
	Médecin généraliste	235	170	8
Soins d'urgence	Médecin anesthésiste réanimateur	31	2	0
	Médecin urgentiste	36	12	0
	Technicien supérieur anesthésie-réanimation	177	2	1
Soins médicaux de spécialité	Diététicien	0	0	0
	Médecin Anatomo-pathologiste	26	0	0
	Médecin dermatologue	33	5	2
	Médecin du Travail	2	0	0
	Médecin endocrinologue	27	0	0
	Médecin gastro-entérologue	29	0	0
	Médecin gériatre	32	0	0
	Médecin hématologue	23	0	0
	Médecin infectiologue	20	0	0
	Médecin interniste	22	1	0
	Médecin neurologue	39	0	0
	Médecin parasitologue		0	0
	Médecin pédiatre	11	4	0
	Médecin pneumologue	39	0	0

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Soins médicaux de spécialité	Médecin rhumatologue	30	0	0
	Orthophoniste	15	0	0
Soins pour la prise en charge des cancers	Médecin radiothérapeute	24	0	0
	Technicien de radiothérapie	24	0	0
Soins psychiques et psychiatriques	Médecin pédopsychiatre	7	0	0
	Médecin psychiatre	42	0	0
	Médecin psychologue	8	0	0
	Psychologue conseiller	1	0	0
	Psychomotricien	7	0	0
National		**6911**	**976**	**101**

Le tableau ci-dessus révèle un besoin global de 6911 agents toutes catégories confondues avec 976 en sur-dotation et 101 à redéployer et est réparti selon les types de soins :

- Les soins pour la prise en charge des cancers ainsi que les soins psychiques et psychiatriques sont dépourvus de catégories socioprofessionnelles en sur-dotation ;
- Les Soins médicaux de spécialité et le SATD sont pourvus de sur-dotation mais sans possibilité de redéploiement **;**
- L'imagerie médicale, la maintenance des équipements médicaux, les services de laboratoire, les services de pharmacie, les soins dentaires et les soins des consultations primaires curatives sont pourvus de catégories professionnelles en sur-dotation et à redéployer.

Tableau 151. Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de base

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	PS			CS1			CS2		
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Imagerie médicale	Technicien supérieur en imagerie médicale				74	0		25		
Maintenance des équipements médicaux	Technicien de maintenance				0	1	0	16	0	
SATD	Informaticien				0	0	0	0	0	0
	Technicien supérieur en statistique				82			28	0	0
Service de laboratoire	Biologiste (médecin/ ou Pharmacien)					0	0			
	Technicien de laboratoire		0	0						
	Technicien en biologie				40	25	0	29	18	

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	PS			CS1			CS2		
		Besoins	Surdotations	A redéployer	Besoins	Surdotations	A redéployer	Besoins	Surdotations	A redéployer
Service de laboratoire	Technicien supérieur en biologie				24	17	1	4	18	1
Services de pharmacie	Pharmacien				0	0	0	12	0	0
	Préparateur en pharmacie				80	1	0	24	0	0
Soins dentaires	Chirurgien-dentiste		0	0	23	2	0	5	0	0
	Technicien supérieur en odontologie				58	1	1	18	0	0
Soins des Consultations primaires Curatives (CPC)	Assistant infirmier	595	80	5	21	113	24	20	30	4
	Infirmier breveté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Infirmier d'Etat	772	39	2	53	106	13	107	16	
	Médecin généraliste				15	92	0	4	42	2
Soins d'urgence	Médecin anesthésiste réanimateur								0	0
	Médecin urgentiste				0	11	0	0	1	0
	Technicien supérieur anesthésie-réanimation				0	0	0	8	2	1
Soins maternels, néonatal et infanto juvéniles	Médecin compétent sou				0	0	0	12	0	
	Médecin gynécologue obstétricien				0	3	0	0	11	4
	Médecin spécialiste en Santé publique				0	0	0			
	Sage-femme d'Etat	310	253	13	24	282	98	50	101	23
Soins médicaux de spécialité	Médecin dermatologue							0	0	0
	Médecin pédiatre				0	0	0	0	3	0
Soins psychiques et psychiatriques	Médecin psychiatre		0	0						
National		**1677**	**372**	**20**	**494**	**654**	**137**	**362**	**242**	**35**

Les besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de base se présentent comme suit :

- Les services de laboratoire, des soins dentaires, des soins des consultations primaires curatives et des soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles sont pourvus de catégories professionnelles en sur-dotation et à redéployer avec spécifiquement au niveau national 134 sages-femmes à redéployer.
- L'imagerie médicale, le SATD et les Soins psychiques et psychiatriques sont dépourvus de sur-dotation ;
- Les services de la pharmacie et la maintenance des équipements médicaux sont pourvus de sur-dotation mais sans possibilité de redéploiement

Tableau 152. Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de référence

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Eps1			EPS2			EPS3		
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Imagerie médicale	Médecin radiologue	3	0		4	0		6	0	0
	Technicien en imagerie médicale	6	0	0						
	Technicien supérieur en imagerie médicale				38	1	1	7	0	0
Maintenance des équipements médicaux	Frigoriste	0	0	0				0	0	0
	Ingénieur biomédical	6	0	0	0	0	0			
	Technicien de maintenance	6	10	4	0	0	0	36	4	1
	Technicien en froid	0	0	0						
	Technicien supérieur de maintenance							0	0	0
SATD	Agent de saisie							0	0	0
	Géographe de la santé							0	0	0
	Géomaticien							8	0	0
	Informaticien	0	0	0				0	0	0
	Ingénieur en informatique	6	0	0	17			7	0	0
	Ingénieur technologue							0	0	0
	Médecin diplômé en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS	6	0	0	17			9	0	0
	Statisticien	6	0	0	17			9	0	0
	Technicien en informatique				0	0	0	0	0	0
	Technicien supérieur en informatique	4	1	0	14	0		8	0	0
	Technicien supérieur en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS	6	0	0	16	0	0	9	0	0
	Technicien supérieur et/ou Ingénieur en télémédecine	6	0	0	17			9	0	0
Service de laboratoire	Biologiste (médecin/ ou pharmacien)	2	1		2	9	1	35	0	0
	Ingénieur biochimie	8			15	0		0	0	0
	Ingénieur biologiste		0	0				0	0	0

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Eps1			EPS2			EPS3		
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Service de laboratoire	Technicien de laboratoire								0	0
	Technicien en biologie	4	13		33	7	3	81	0	0
	Technicien supérieur en biologie	2	16	2	6	26	2	31	0	0
Services de pharmacie	Aide préparatrice							0	0	0
	Pharmacien	1	0	0	1	8	2	5	0	0
	Préparateur en pharmacie	5	0	0	6	1	0	3	0	0
	Vendeurs en pharmacie					0	0			
Soins dentaires	Chirurgien-dentiste	0	1	0	0	2	2	11	0	0
	Technicien de laboratoire en prothèse dentaire (TLPD)	7	0	0	8	0	0	23	0	0
	Technicien supérieur en odontologie	3	0	0	3	0	0	54	0	0
Soins des Consultations primaires Curatives (CPC)	Aide infirmier					0	0			
	Aide instrumentiste					0	0			
	Aide-soignant					0	0			
	Assistant infirmier	105	38	0	911	64	7	534	0	0
	Infirmier breveté	0	0	0	0	0	0	2	0	0
	Infirmier d'Etat	109	6	0	739	101	14	809	4	0
	Médecin du Travail					0	0			
	Médecin généraliste	26	9	0	136	25	6	54	2	0
Soins d'urgence	Médecin anesthésiste réanimateur	4	0	0	15	2		12	0	0
	Médecin urgentiste	3			20			13	0	0
	Technicien supérieur anesthésie-réanimation	4	0	0	90	0	0	75	0	0
Soins maternels, néonatal et infanto juvéniles	Médecin gynécologue obstétricien	0	7	2	3	5	0	4	0	0
	Sage-femme d'Etat	4	80	22	142	150	42	37	0	0
Soins médicaux de spécialité	Diététicien				0	0	0	0	0	0
	Médecin anatomo-pathologiste				13	0		13	0	0
	Médecin dermatologue	3	4	1	11	1	1	19	0	0

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Eps1			EPS2			EPS3		
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Soins médicaux de spécialité	Médecin du travail		0	0		0	0	2	0	0
	Médecin endocrinologue							27	0	0
	Médecin gastro-entérologue				13			16	0	0
	Médecin gériatre				17			15	0	0
	Médecin hématologue							23	0	0
	Médecin infectiologue		0	0				20	0	0
	Médecin interniste	0	0	0	11	1		11	0	0
	Médecin neurologue	8			13	0		18	0	0
	Médecin parasitologue								0	0
	Médecin pédiatre	1			2	1		8	0	0
	Médecin pneumologue				15			24	0	0
	Médecin rhumatologue				16			14	0	0
	Orthophoniste							15	0	0
	Sexologue							0	0	0
	Spécialiste en médecine légale							0	0	0
	Spécialiste en médecine nucléaire							0	0	0
Soins pour la prise en charge des cancers	Médecin radiothérapeute							24	0	0
	Technicien de radiothérapie							24	0	0
Soins psychiques et psychiatriques	Médecin pédopsychiatre							7	0	0
	Médecin psychiatre	7	0	0	13	0		22	0	0
	Médecin psychologue							8	0	0
	Psychologue conseiller							1	0	0
	Psychomotricien							7	0	0
National		**361**	**186**	**31**	**2394**	**404**	**81**	**2209**	**10**	**1**

Les besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de référence sont les suivants :

- Les soins pour la prise en charge des cancers, les soins dentaires et les soins psychiques et psychiatriques sont dépourvues de sur dotation.
- Les soins d'urgence et le SATD n'ont pas de personnel à redéployer.
- L'imagerie médicale, la maintenance des équipements médicaux, le service de laboratoire, service de pharmacie, soins des consultations primaires curatives, soins maternels, néonatals et infanto-juvéniles et les soins médicaux de spécialité sont pourvus de catégories professionnelles en sur-dotation et à redéployer avec spécifiquement au niveau national 66 sages-femmes à redéployer.

Tableau 153. ***Besoins en ressources humaines par région selon la catégorie socioprofessionnelle dans les postes de santé***

Région	Assistant Infirmier			Infirmier d'Etat			Sage-femme d'Etat		
	Besoins	Sur dotations	Redéploiement	Besoins	Sur dotations	Redéploiement	Besoins	Sur dotations	Redéploiement
Dakar	33	42	5	32	17	1	3	143	6
Diourbel	58	1		58	2		11	20	0
Fatick	62	0		77	0		27	4	0
Kaffrine	31	4	0	49	1		9	6	
Kaolack	29	0		40	1		9	4	0
Kédougou	18	1		16	4	0	12	2	
Kolda	7	8	0	52	0		22	1	0
Louga	65	6	0	48	3	0	19	1	
Matam	38	0		63	0	0	32	0	
Saint louis	53	2	0	71	0		37	7	0
Sédhiou	22	2		40	1	0	11	10	2
Tambacounda	67	2		79	2		54	4	0
Thiès	60	10	0	74	4	0	35	18	2
Ziguinchor	52	2		73	4	1	29	33	3
National	**595**	**80**	**5**	**772**	**39**	**2**	**310**	**253**	**13**

Le tableau ci-dessus montre un besoin global de 1677 agents qualifiés toutes catégories confondues au niveau des postes de santé avec 372 en sur-dotation et 20 à redéployer et sont répartis ainsi :

- Il donne la répartition des besoins, de la sur-dotation et du personnel à redéployer selon la catégorie socioprofessionnelle et pour chaque région au niveau des postes de santé.
- Les régions de Dakar, Sédhiou, Thiès, Ziguinchor sont en sur-dotation avec possibilité de redéploiement pour 7 infirmiers et 13 sages-femmes.
- Les régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Saint Louis, Matam et Tambacounda sont en sur-dotation sans possibilité de redéploiement.

Tableau 154. ***Besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des centres de santé***

Région	Assistant Infirmier			Infirmier d'Etat			Sage-femme d'Etat			Chirurgien-Dentiste			Médecins		
	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Dakar	12	62	9	56	24		29	172	61	3	2	0	10	118	6
Diourbel	3	9	4	9	3		2	25	11	3	0		1	11	0
Fatick	7	8	3	17	7	1	8	21	5	3			2	2	0
Kaffrine	0	5	1	4	3		1	19	4	0			1	6	0

Région	Assistant Infirmier			Infirmier d'Etat			Sage-femme d'Etat			Chirurgien-Dentiste			Médecins		
	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Kaolack	0	1		4	2	0		14	3	0			1	0	0
Kédougou	2	2		4	8	1	3	9	2	2			2	1	0
Kolda	0	4		8	8	3	6	2	1	1	0		1	4	0
Louga	2	6	3	11	5	1	4	17	6	3			2	1	0
Matam	3	0		9	2	0	8	1	0	3			3	0	0
Saint louis	5	2		18			10	5	1	2	0		2	6	0
Sédhiou	1	2		1	7	0	0	17	5	4			2	0	0
Tambacounda	4	5	0	14	5	0	3	20	0	3			1	4	0
Thiès	0	15	1	5	21	1	0	37	16	0	0	0	1	9	0
Ziguinchor	2	22	7		27	6		24	6	1			2	1	0
National	**41**	**143**	**28**	**160**	**122**	**13**	**74**	**383**	**121**	**28**	**2**	**0**	**31**	**163**	**6**

Les besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des centres de santé sont de 334 agents qualifiés toutes catégories confondues avec 653 en sur-dotation et 168 à redéployer et sont répartis comme suit :

Les régions de Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor sont en sur-dotation avec possibilité de redéploiement pour 28 infirmiers, 121 sages-femmes et 6 médecins. Tambacounda est la seule région dépourvue de personnel à redéployer.

Equipements des PPS

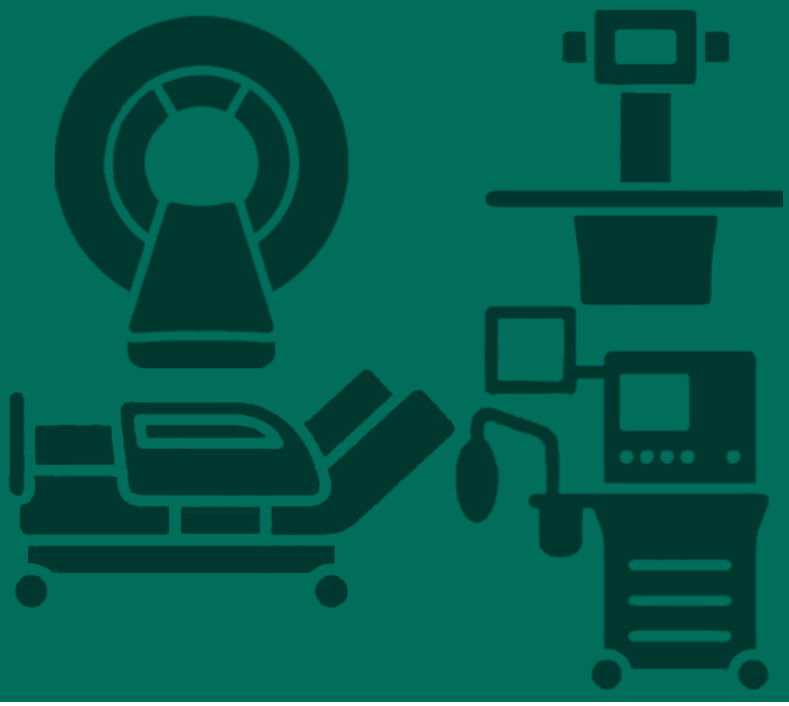

VI. Equipements des Points de Prestation de Soins

VI.1. Equipements des structures de santé de base par types de soins/services

Tableau 155. Situation des équipements dans les services de l'imagerie médicale dans les centres de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Imagerie médicale	Appareil de radiologie numérique et les accessoires	30	52	15	12
	Échographie standard/ simple	93	11	50	1

Le tableau ci-dessus décèle les besoins de :

- 52 appareils de radiologie numérique dans les centres de santé de niveau1 et 12 appareils pour les centres de santé de niveau2 ;
- 11 appareils d'échographie uniquement dans les centres de santé de niveau1 et 1 appareil pour les centres de santé de niveau 2.

Tableau 156. Situation des équipements dans les services de maintenance de la logistique roulante dans les centres de santé et postes de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Maintenance de la logistique roulante	Ambulance de type A (A : ambulance non médicalisée de type léger)	110	29	28	8	745	860
	Ambulance type B (B : ambulance de soins d'urgence)	48	43	22	10		

Le tableau ci-dessus montre un besoin en ambulances de :

- Type A pour les CS1, CS2 et PS avec respectivement 29, 8 et 860 ;
- Type B avec 43 pour CS1 et 10 pour CS2.

Tableau 157. Situation des équipements dans les services d'assistance à la transformation digitale dans les centres de santé et postes de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Service d'assistance à la transformation digitale	Ordinateur et accessoires	587	56	286	11	858	6166
	Salle de télémédecine équipée	0	0	0	25		

Le tableau ci-dessus révèle les besoins suivants :

- 56 ordinateurs et accessoires dans les CS1 ;
- 11 ordinateurs dans les CS2 ;
- 6166 ordinateurs dans les PS ;
- 25 salles de télémédecine pour les CS2.

Tableau 158. Tableau 5 : Situation des équipements dans les services de laboratoire des centres de santé et postes de santé

Type de soins	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Service laboratoire	Agitateur magnétique	34	52	14	15		
	Autoclave	107	221	51	89	401	1104
	Automate	48	116	28	26		
	Bain marie	30	57	20	11		
	Centrifugeuse	96	10	27	5		
	Distillateur d'eau	25	59	19	9		
	Microscope	157	5	59	1		
	Spectrophotomètre	64	35	30	6		

Le tableau ci-dessus montre les besoins suivants :

- 52 agitateurs magnétiques dans les CS1 et 15 dans les CS2 ;
- 221 autoclaves dans les CS1, 89 dans les CS2 et 1104 dans les PS ;
- 116 automates dans les CS1 et 26 dans les CS2 ;
- 57 bains-marie dans les CS1 et 11 dans les CS2 ;
- 10 centrifugeuses dans les CS1 et 5 dans les CS2 ;
- 59 distillateurs d'eau dans les CS1 et 9 dans les CS2 ;
- 5 microscopes dans les CS1 et 1 dans les CS2 ;
- 35 spectrophotomètres dans les CS1 et 6 dans les CS2

Tableau 159. Situation des équipements pour les soins dentaires dans les centres de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins dentaires	Radio dentaire mobile	24	61	13	15
	Unité dentaire complète	64	27	25	3

Le tableau ci-dessus montre les besoins suivants :

- 61 radios dentaires mobiles dans les CS1 et 15 dans les CS2
- 27 unités dentaires complètes dans les CS1et 3 dans les CS2.

Tableau 160. Situation des équipements pour les soins des consultations primaires curatives dans les centres de santé et postes de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins des consultations primaires curatives	Balance de précision	81	37	21	10	2	0
	Chariot de pansement	175	130	117	33	1573	1501
	Escabeau	378	3	207	2	2745	160
	Lit d'observation					8988	369
	Lits d'hospitalisation	1852	317	894	563		
	Pèse-personne	337	33	146	9	2092	54
	Potence	1084	16	610	9	5548	1014
	Stéthoscope	433	6	262	2	2830	46
	Table de consultation	486	163	241	28	2549	712
	Tensiomètre	417	23	240	0	2641	662
	Thermomètre	519	21	398	6	3208	491
	Toise	228	74	113	14	2159	3326

Le tableau ci-dessus montre les besoins suivants :

- 37 balances de précision dans les CS1 et 10 dans les CS2 ;
- 130 chariots de pansement dans les CS1, 33 dans les CS2 et 1501 dans les PS ;
- 3 escabeaux dans les CS1, 2 dans les CS2 et 160 dans les PS ;
- 369 lits d'observation dans les PS ;
- 33 pèse personne adulte dans les CS1, 09 dans les CS2 et de 54 dans les PS ;
- 16 potences dans les CS1, 09 dans les CS2 et de 1014 dans les PS ;
- 6 stéthoscopes dans les CS1, 2 dans les CS2 et de 46 dans les PS ;
- 163 tables de consultation dans les CS1, 28 dans les CS2 et 712 dans les PS ;
- 23 tensiomètres dans les CS1, 0 dans les CS2 et de 662 dans les PS ;
- 21 thermomètres dans les CS1, de 6 dans les CS2 et de 491 dans les PS ;
- 74 toises dans les CS1, 14 dans les CS2 et 3326 dans les PS.

Tableau 161. Situation des équipements pour les soins d'urgence dans les centres de santé

Type de soins	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins d'urgence	Concentrateur d'oxygène	116	34	62	40
	Défibrillateur	20	63	21	10

Le tableau ci-dessus révèle des besoins de :

- 34 concentrateurs d'oxygène dans les CS1 et 40 dans les CS2 ;
- 63 défibrillateurs dans les CS1 et 10 dans les CS2.

Tableau 162. Situation des équipements pour les soins maternels, néonatals, infanto-juvéniles dans les centres de santé et postes de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins maternels, néonatals, infanto-juvénile	Coin du nouveau-né	107	7	36	3	1102	429
	Pèse bébé	189	21	90	4	1714	213
	Stéthoscope de Pinard (obstétrical)	231	5	144	3	2086	71
	Table d'accouchement	208	132	85	26	1982	1122
	Table gynécologique ou d'examen	157	20	89	1	1132	573

Le tableau ci-dessus montre les besoins suivants :

- 7 coins du nouveau-né dans les CS1, 3 dans les CS2 et 429 dans les PS ;
- 21 pèse bébé dans les CS1, 4 dans les CS2 et 213 dans les PS ;
- 5 stéthoscopes de Pinard (obstétrical) dans les CS1, 3 dans les C2 et de 71 dans les PS ;
- 132 tables d'accouchement, dans les CS1, 26 dans les CS2 et 1122 dans les PS;
- 20 tables de consultation gynécologiques dans les CS1, 1 dans les CS2 et 573 dans les PS.

Tableau 163. Situation des équipements pour l'hygiène et l'assainissement dans les centres de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Hygiène et Assainissement	Lavabo aseptique			21	7

Le tableau ci-dessus révèle un besoin de 7 lavabos aseptiques dans les CS2.

Tableau 164. Situation des équipements pour les soins chirurgicaux de spécialité dans les centres de santé niveau 2

Type de soins	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins chirurgicaux de spécialité	Appareil d'anesthésie			31	4
	Aspirateur chirurgical	3	0	47	4
	Bistouri électrique			29	4
	Scialytique de type plafonnier			24	8
	Scialytique mobile	3	0	24	10
	Table d'opération	1	0	33	3

Le tableau ci-dessus montre des besoins dans les CS2 :

- 4 appareils d'anesthésie ;
- 4 aspirateurs ;

- 4 bistouris électriques ;
- 8 scialytiques de type plafonnier ;
- 10 scialytiques mobiles ;
- 3 tables d'opérations.

Tableau 165. Situation des équipements pour les soins médicaux de spécialité dans les centres de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins médicaux de spécialité	Moniteur de surveillance	31	57	59	18
	Respirateur d'anesthésie			29	5

Le tableau ci-dessus montre les besoins suivants :

- 5 respirateurs d'anesthésie dans les CS2 ;
- 57 moniteurs de surveillance dans les CS1 et de 18 dans les CS2.

Tableau 166. Situation des équipements pour le soutien logistique dans les centres de santé

Type de soins	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soutien logistique	Réfrigérateur	369	15	141	12

Le tableau ci-dessus montre un besoin de 15 réfrigérateurs dans les CS1 et de 12 dans les CS2.

VI.2. Équipements des structures de santé de référence par type de soins/services

Tableau 167. Situation des équipements de l'économat dans les établissements publics de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Économat	Chariot à classement	12	6	25	13	35	6
	Chariot à linge	8	28	61	72	85	29
	Chariot linge non stérile	3	15	59	34	76	29
	Chariot linge propre	3	15	43	34	39	23
	Chariot porte-sac	1	19	34	35	83	21
	Chariot roulant	56	1	161	18	118	9

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de :

- 25 Chariots à classement ;
- 129 Chariots linge ;
- 78 Chariots linge non stérile ;
- 72 Chariots linge propre ;
- 75 Chariots porte-sac ;
- 28 Chariots roulants.

Tableau 168. Situation des équipements de l'hygiène et l'assainissement dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Hygiène et assainissement	Lavabo aseptique	14	11	67	8	80	2

Le tableau ci-dessus montre un besoin global de 21 lavabos aseptiques.

Tableau 169. Situation des équipements de l'imagerie médicale dans les établissements publics de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Imagerie médicale	Angiographie					4	8
	Appareil d'endoscopie	9	6	26	5	35	2
	Appareil de mammographie	4	6	17	3	8	5
	Appareil de radiologie numérique et les accessoires	9	3	19	4	18	1
	Appareil radiologie (standard et avec contraste)	4	5	20	3	10	3
	Échocardiographie Doppler	3	0	40	10	31	8
	Échographie standard/ simple	4	0	40	1	6	0
	Imagerie à Résonance Magnétique (IRM)	0	0	0	0	5	8
	Scanner	3	7	15	4	15	2

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de :

- 8 appareils d'angiographie ;
- 13 appareils d'endoscopie ;
- 14 appareils de mammographie ;
- 8 appareils de radiologie numérique ;
- 11 appareils radiologie (standard et avec contraste)
- 18 appareils d'échographie Doppler ;
- 8 IRM ;
- 13 scanners.

Tableau 170. Situation des équipements de la logistique roulante dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Maintenance de la logistique roulante	Ambulance de type A (A : ambulance non médicalisée de type léger)	15	2	32	2	15	11
	Ambulance type B (B : ambulance de soins d'urgence)	9	5	14	10	3	21
	Ambulance type C (C : ambulance de soins d'urgence et de réanimation)	2	8	5	15	3	21

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de :

- 15 Ambulances de type A ;
- 36 Ambulances de type B ;
- 44 Ambulances de type C.

Situation des équipements du service d'assistance à la transformation digitale dans les établissements publics de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Service d'assistance à la transformation digitale	Ordinateur et accessoires	543	0	1013	52	1118	66
	Salle de télémédecine équipée	1	9	7	12	5	31

Le tableau ci-dessus montre un besoin global de 118 Ordinateurs et accessoires et 52 Salles de télémédecine équipées.

Tableau 171. Situation des équipements du service laboratoire dans les établissements publics de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Service laboratoire	Agitateur magnétique	12	3	41	15	24	19
	Autoclave	39	31	92	62	65	73
	Automate d'hématologie	20	0	39	1	25	4
	Automate de biochimie	20	0	31	2	9	2
	Bain marie	10	3	19	7	13	4
	Centrifugeuse	14	8	52	15	42	8
	Distillateur d'eau	14	2	26	2	15	1
	Microscope	34	0	77	0	71	0
	Spectrophotomètre	12	2	30	1	16	10

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de 37 agitateurs magnétiques, 166 autoclaves, 5 automates d'hématologie, 4 automates de biochimie, 14 bains marie, 31 Centrifugeuses, 5 Distillateurs d'eau, 1 microscope et 13 spectrophotomètres.

Tableau 172. Situation des équipements des soins chirurgicaux de spécialité dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins chirurgicaux de spécialité	Appareil d'anesthésie	12	8	63	10	73	8
	Aspirateur chirurgical	41	0	152	5	87	3
	Bistouri électrique	24	2	77	7	67	10
	Chariot à instruments	41	7	198	26	131	18
	Microscope opératoire	8	3	33	11	15	33
	Scialytique de type plafonnier	20	4	65	5	66	4
	Scialytique mobile	33	6	55	6	31	14
	Table d'opération	32	1	87	0	86	3

Le tableau ci-dessus décèle un besoin global dans les EPS de :

26 appareils d'anesthésie, 19 bistouris électriques, 51 chariots à instrument, 13 scialytiques de type plafonnier, 26 scialytiques mobiles, 8 aspirateurs chirurgicaux, 47 microscopes opératoires, 4 tables d'opération.

Tableau 173. Situation des équipements des soins d'explorations fonctionnelles dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins d'explorations fonctionnelles	Électrocardiographe (ECG)	21	0	59	12	55	46
	Électroencéphalogramme (EEG)			5	16	10	15
	Électromyographie (EMG)			0	18	7	7

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de 58 ECG, 31 EEG et 25 EMG.

Tableau 174. Situation des équipements des soins d'urgence dans les établissements publics de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins d'urgence	Concentrateur d'oxygène	36	15	78	61	65	40
	Défibrillateur	15	0	51	4	45	12
	Poste de transfusion sang	6	7	16	9	4	9
	Pousse seringue électrique	62	0	275	2	363	5
	Table de réanimation	6	14	59	13	49	29

Le tableau ci-dessus décèle un besoin global dans les EPS de

- 116 concentrateurs d'oxygène ;
- 16 défibrillateurs ;
- 25 postes de transfusion de sang ;
- 7 Pousses seringue électrique ;
- 56 tables de réanimation.

Tableau 175. Situation des équipements des soins dentaires dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins dentaires	Appareil panoramique dentaire	0	9	10	9	6	6
	Appareil radiographique dentaire	7	3	19	4	15	2
	Fauteuil dentaire	13	1	38	0	32	8
	Radio dentaire mobile	4	6	6	14	9	24
	Unité dentaire complète	8	3	20	6	10	6

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de :

- 24 appareils panoramiques dentaires ;
- 9 appareils radiographiques dentaires ;
- 9 Fauteuils dentaires ;
- 44 Radio dentaires mobiles ;
- 15 unités dentaires complètes.

Tableau 176. Situation des équipements des soins des consultations primaires curatives dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins des consultations primaires curatives	Balance de précision	25	0	51	10	24	9
	Chariot de pansement	56	28	313	67	203	21
	Lits d'hospitalisation	877	41	3121	422	2750	987
	Stéthoscope	107	4	391	20	343	15
	Table de consultation	159	10	517	21	312	36
	Tensiomètre	183	10	526	37	179	42
	Thermomètre	248	0	429	38	408	20

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de :

- 33 balances de précision ;
- 116 chariots de pansement ;
- 1450 lits d'hospitalisation ;
- 39 stéthoscopes ;
- 67 tables de consultation ;
- 89 tensiomètres ;
- 58 thermomètres.

Tableau 177. Situation des équipements des soins en néphrologie dans les établissements publics de santé

Type de Soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins en néphrologie	Appareil d'hémodialyse	44	84	260	81	88	217

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de 382 appareils d'hémodialyse.

Tableau 178. Situation des équipements des soins maternels, néonatals, infanto-juvéniles dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins maternels, néonatals, infanto-juvéniles	Coin du nouveau-né	21	0	39	1	23	4
	Stéthoscope de Pinard (obstétrical)	75	2	91	39	30	70
	Table d'accouchement	40	40	78	113	44	76
	Table gynécologique ou d'examen	57	0	90	1	39	6

Le tableau ci-dessus fait ressortir un besoin global dans les EPS de :

- 5 coins du nouveau-né ;
- 111 stéthoscopes de pinard ;
- 229 tables d'accouchement ;
- 7 tables gynécologiques ou d'examen.

Tableau 179. Situation des équipements des soins médicaux de spécialité dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins médicaux de spécialité	Fluides médicaux (oxygène ; proto ; air médical ; vide médical)	96	3	38	1	31	1
	Moniteur de surveillance	56	0	299	2	342	4
	Respirateur d'anesthésie	22	5	89	4	81	4

Le tableau fait ressortir un besoin global dans les EPS de :

- 13 respirateurs d'anesthésie ;
- 5 fluides médicaux ;
- 6 moniteurs de surveillance.

Situation des équipements des soins ophtalmologiques dans les établissements publics de santé

Type de soins	Désignation des équipements	EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins ophtalmologiques	Échographie ophtalmologique	4	15	8	16

Le tableau ci-dessus montre un besoin global dans les EPS de 31 Echographies ophtalmologiques.

VI.3. Disponibilité des motos dans les postes de santé par région

Tableau 180. Disponibilité des motos dans les postes de santé par région

Région	Moto existant dans les PS	
	Non	Oui
Dakar	122	4
Diourbel	85	23
Fatick	82	38
Kaffrine	47	51
Kaolack	66	50
Kédougou	6	36
Kolda	10	66
Louga	78	40
Matam	45	57
Saint louis	85	38
Sédhiou	2	58
Tambacounda	58	90
Thiès	138	42
Ziguinchor	70	44
Total général	**894**	**637**

Le tableau ci-dessus montre que sur les 1531 postes de santé disponibles au niveau national, les 637 sont dotés de motos. Les régions d'accessibilité difficile comme Tambacounda, Kolda et Sédhiou sont mieux pourvues avec respectivement 90 motos, 66 et 58.

RECOMMANDATIONS

Recommandations	Responsables
Poursuivre la réflexion sur le découpage sanitaire, l'organisation interne des soins, la référence contre référence, la création des pôles de compétence, le contenu du Dakar médical city	SG/CSSDOS, DGSP, DGES
Stabiliser une nomenclature officielle des Catégories socioProfessionnelles et une codification dans le secteur de la santé	DRH, DGSP, DGES et CSSDOS
Stabiliser une nomenclature officielle des équipements traceurs et une codification dans le secteur de la santé	DIEM, DGSP, DGSP et CSSDOS
Proposer des normes pour les structures sanitaires spécialisées	SG/CSSDOS/DIEM DPRS
Définir les mécanismes de suivi-évaluation de la carte sanitaire	SG/CSSDOS
Actualiser le PIS et les autres plans d'investissement en se référant aux besoins identifiés dans la carte sanitaire.	DPRS
Aligner les investissements prévus dans les POCL, les PTA, les Projets d'établissement ou CPOM et du DPPD sur les besoins de l'offre de soins identifiés dans la carte sanitaire.	DPRS, DES, DAGE, PTF AMS, ADS, ECD, EPS
Appuyer la fonctionnalité de la Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de la santé.	DGS, DAGE, PTF, CAS PNDS,
Digitaliser la carte sanitaire	CSSDOS
Mettre aux normes les services de santé de base	MSAS
Renforcer le plateau technique des CS2	DAGE; DIEM; DGS
Tenir en compte dans les recrutements et affectations le personnel communautaire qualifié en poste	SG; DRH; UAEL
Systématiser l'inventaire physique des ressources humaines, matérielles et infrastructures au 31 Décembre de chaque année	SG; DGS; MCR
Partager le rapport annuel de la carte sanitaire lors de CRD	SG, CSSDOS
Instituer une rencontre annuelle entre le MSAS et l'UAEL	SG, UAEL, CSDOS et DPRS

Ministère de la Santé et de l'Action sociale

Fann Résidence, 1 RUE Aimé Césaire

B.P. 4024 Dakar

Tél. +221 33 869 42 42

Fax. +221 33 869 42 49

www.sante.gouv.sn

N° VERT : 800 00 50 50

Samu : 1515

Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de la Santé
CSSDOS

cellulesantedigitalesenegal@gmail.com

Ce présent rapport a été réalisé avec l'appui des partenaires